

Pierre Cazenave

*Histoire de 2 villages
mariés depuis 1826*

Baliracq

et

Maumusson

des origines à 1950.

A partir de documents, de témoignages et de souvenirs
amassés tout au long d'une vie
de secrétaire de mairie,
et
d'homme de cette terre.

Présenté et rédigé par

Alain Cassagnau

Avant-propos.

A Baliracq-Maumusson, tout le monde connaît Pierre Cazenave, alias Pépé de Naba.

Il a débuté sa carrière de secrétaire de mairie de Baliracq, en 1950, quelques jours avant ma naissance. Pendant 43 ans, il a eu loisir d'enregistrer dans sa mémoire l'état-civil de la commune et d'en déduire toutes les généalogies. Les différents registres n'ont aucun secret pour lui.

Il a toujours vécu à Naba, côtoyé les Anciens, discuté, échangé. Son statut de mémoire collective vivante lui a permis d'entrer en contact avec les descendants de la famille De Florence, les anciens seigneurs de Maumusson. Au seuil de sa retraite, il s'est mis à fréquenter assidûment les Archives Départementales où il a affiné sa connaissance du village et des familles, où il a sympathisé avec l'abbé Lafourcade, le plus grand érudit et généalogiste du Béarn. Et il a entassé des correspondances. Il est entré en contact avec le Château de Vincennes et ses Archives Militaires. Il a acquis tous les ouvrages d'histoire locale du plus simple au plus érudit.

Il s'est même procuré mon petit mémoire "Castetpugon" et, à l'automne 2014, il est venu me voir: "Je voudrais que tu m'aides à faire quelque chose comme ça pour Baliracq."

J'ai protesté. Je n'étais pas à la hauteur. Je ne connaissais de Baliracq que les rives du Léez et la bonne cuisine de Clémence, autrefois...

Il a su m'appâter avec quelques documents rares et son talent de conteur. Et j'ai accepté.

J'allais l'aider à accoucher de ses mémoires. On a profité d'un hiver particulièrement pluvieux, on s'est vus à chaque nouvelle perturbation et, au printemps, le bébé est arrivé. Sans douleur. Que du plaisir!

Et comme c'était plus fort que moi, j'ai un peu brodé la layette...

Alain Cassagnau.

Baliracq = le domaine de Valérius.

En feuilletant les encyclopédies, le patronyme latin Valérius, c'est comme Martin en français, Laborde ou Cazenave en béarnais. La présence de sites gallo-romains à Lalonquette et à Taron a été confirmée par des fouilles archéologiques. Ces villas furent dévastées par des révoltes dès le IIIème siècle, des incendies (criminels ou accidentels?) avérés et datés à Lalonquette, une insécurité générale liée aux Invasions et au délitement de l'Empire Romain.

Ces villas prospéraient pratiquement toujours, dans les vallées des ruisseaux. Les Romains avaient introduit la vigne et les Gaulois leur avaient appris la barrique, beaucoup plus pratique et résistante que l'amphore. L'économie était apparemment basée sur des cultures et des élevages vivriers, le lin et de la vigne.

Quand l'insécurité généralisée gagna nos régions, les populations rescapées (et extrêmement réduites) se réfugièrent sur les hauteurs et édifièrent des fortifications en terre, entourées de palissades et surmontées de tours en bois. Le but était d'essayer de sauver la vie des siens, souvent en sacrifiant ses biens. Le passage des soudards de Charlemagne, puis les raids vikings qui remontaient les ruisseaux ne firent qu'amplifier le mouvement et la création de nombreux "mouthas". La motte castrale de Sadiracq en est l'expression la plus flagrante.

Le site Castéra de Baliracq a été organisé suivant les mêmes principes. C'est un ensemble fortifié de 170 m sur 60, repéré par Barthéty en 1872:

"Il occupe une croupe étroite dominant la vallée du Gabassot, entouré d'un talus et bordé d'un chemin de ronde; au Nord et au Sud, 2 remparts un peu plus élevés le délimitent."

Il n'est d'ailleurs pas impossible que le site soit beaucoup plus ancien (néolithique) comme l'éperon barré de Castetpugon ou le plateau du Peyrè de Boueilho.

Ce qui interpelle, c'est le mot "Castéra" qui vient de Castrum et qui a donné "château". A Thèze, le site "Castéra", placé au sud de la motte féodale, a eu une occupation romaine avérée par

des découvertes archéologiques fortuites. Donc, les Romains s'installaient parfois sur les hauteurs, peut-être quand ils s'étaient faits "échauder" dans la plaine, donc, pourquoi pas à Castéra. Le patronyme Monségu qui était accolé à Castéra ne ferait que conforter cette hypothèse: Monségu = la hauteur où l'on est en sécurité.

Autre site qui fait penser à la présence romaine: le lieu-dit **Glyzia**, à 400m au Sud de Naba, au pied de la colline de Baliracq, face à Castetpugon. Des fouilles y ont été effectuées sous la houlette de Dominique Etchécopar et de Michel Tort dans les années 1980. Les seuls indices matériels découverts consistent en des tessons de marbre et de terre cuite (briques et tuiles). Donc, pourquoi pas une villa de Valérius, à l'Est, au pied de la colline?

Ce qui est sûr, c'est l'importance du Sadiragais au Moyen-Age. Cette seigneurie contrôlait Taron, Sadiracq, Viellenave, Haron, Maumusson et Arribarrouy, donc la porte Nord du Béarn, face aux Anglais qui étaient installés à Miramont, Sarron et Pimbo, et au comte d'Armagnac, l'ennemi séculaire, qui régnait (*grosso modo*) sur le Gers actuel. L'Anglais chevauchait sur la lande de Garlin qui n'existait pas jusqu'à la création de sa bastide en 1302, par les Béarnais. Les Anglais n'apprécièrent pas, mais en 1302, ils n'avaient apparemment pas les moyens de s'opposer. Les seigneurs de Castetpugon frayaient souvent avec l'Anglais et Portet était "le petit port", le *no man's land*, vers l'Armagnac. Ce glacis entre Béarn et Armagnac nous évita la fameuse peste de 1348, alors que Viella fut rayée de la carte.

Une question: Pourquoi, ni Baliracq, ni Maumusson, ne figurent-ils sur le dénombrement général de Gaston Fébus, réalisé en 1385? L'article a-t-il été perdu? Baliracq et Maumusson ont-ils été oubliés par le fisc fébusien?! Si oui, pour quelle raison? La population de l'époque se limitait-elle à quelques soldats installés au Castéra et qui veillaient sur la frontière Nord?

En lisant le dénombrement de Taron, on ne trouve aucun nom qui rappelle une maison de Maumusson. Idem pour Sadiracq ou Mascaraàs. Mais je ne connais pas suffisamment les toponymes locaux anciens, et des siècles se sont écoulés...

Au 16ème siècle, Maumusson était un hameau de Taron et avait pour seigneur Bernard de Médrano. Ses descendants vendirent Maumusson à Louis de Monségu, à la fin du 17ème siècle, puis la seigneurie passa à la famille De Florence. (*cf. Notables*)

La seigneurie de Baliracq avait appartenu aux Sarraute au 16ème, avant de passer aux Fortisson, puis à Etienne de Corbères, seigneur de Castetpugon.

En 1789, Baliracq n'avait plus de seigneurie depuis belle lurette, ce qui faisait dire à un abbé secrétaire de l'évêque de Lescar, en 1802: "*cette paroisse a été de tous les temps une petite république d'un caractère d'indépendance, en possession d'une entière liberté.*"

Maumusson: "Les renfrognés".

Que les Maumussonnais me pardonnent, mais c'est la seule explication que j'ai trouvée en parcourant les dictionnaires. D'après Michel Grosclaude qui est l'auteur le plus sérieux, ce nom serait issu d'un diminutif de "Mau" et "mus" (*ceux qui tirent la gueule*). D'après Grosclaude, il était assez fréquent de nommer les habitants d'un village par un sobriquet. Par exemple "Mascaraàs = les machurés, sales, noirs" ou "Monassut = les malaimables, les renfrognés". Simin Palay abonde dans ce sens en retrouvant d'anciens adjectifs béarnais ayant ce sens.

Baliracq, Maumusson, et les communes voisines.

Jusqu'à la Révolution, Baliracq et Maumusson étaient 2 entités séparées, du fait du découpage féodal, mais Maumusson n'a jamais eu d'église, ni de cimetière.

En général, les administrations républicaine puis impériale ont essayé de simplifier et de rationaliser les situations complexes. Le cas des enclaves bigourdanes est un contre-exemple!

Jusqu'en l'An 12 (1804), Baliracq et Maumusson étaient 2 communes séparées, et Maumusson s'étendait sur l'actuelle partie Nord de Taron.

En l'An 13 (1805), Florence (on ne dit pas lequel) est mentionné "maire des 2 communes réunies".

Mais pour une raison inconnue, le mariage des 2 communes dure seulement 3 ans, et en 1808, elles sont à nouveau distinctes, et ce, jusqu'en 1826 où, cette fois, elles sont définitivement réunies, avec un Germain Florence omniprésent au conseil municipal..

Les Maumussonnais "du sud" n'ont pas apprécié le regroupement, ni surtout leur éloignement de Baliracq (église-mairie-école). Il leur était beaucoup plus facile de se rendre à Taron. La mémoire collective dit qu'un groupe de "séparatistes" s'est formé autour de Sarraillé (qui avait été le dernier maire de Maumusson et avait signé l'acte de décès de Suzanne d'Andoins, veuve de J.J. De Florence et châtelaine de Maumusson.) pour faire **scission** d'avec Baliracq et s'unir avec Taron. Cette scission, dont je n'ai pour le moment aucune trace écrite, explique peut-être les rapports ultérieurs, plutôt tendus, qui existaient entre Baliracq et Taron pour entretenir les chemins limitrophes.

Si l'on excepte ces problèmes frontaliers, la lecture des registres paroissiaux nous apprend que les liens entre Taron et Maumusson étaient très serrés: mariages fréquents entre personnes des deux communes, coopération des curés de Baliracq et de Taron...

Autre problème de frontière: **Arribarrouy**. Jusqu'en 1823, Baliracq était limitrophe d'Arribarrouy, tout le long du Gabassot. Pour une raison obscure, une partie de Ribarrouy demanda à être rattachée à Garlin. On dit qu'il s'agissait d'augmenter la population de Garlin pour obtenir le droit d'y établir un marché (ou une foire). Biau-Guilhembèt fut l'initiateur de cette scission. L'acte fut signé par Casimir Pargade, maire de Garlin (et juge de paix, et héritier de Castéra de Baliracq, et propriétaire des moulins...) et par Biau-Guilhembèt adjoint de Ribarrouy, non par Lahore, maire de Ribarrouy, qui devait être hostile à la scission.

Un petit flou géographique subsista longtemps, même dans l'esprit et les cartes des pétroliers qui prospectaient la région vers 1980... Une indemnité minière destinée à Garlin échut à Baliracq par erreur. Les maires des deux communes trouvèrent une solution intelligente et réglèrent le problème à l'amiable: Baliracq paya le goudronnage du chemin limitrophe qui appartenait à Garlin.

Sur l'autre frontière, donc: **Garlin**. Les rapports n'ont pas toujours été aussi sereins, et, dans l'ancien temps, on se chipotait, surtout pour entretenir ou remplacer les ponts sur le Gabassot, régulièrement emportés par des crues exceptionnelles. On n'appréciait guère d'être mis à contribution pour entretenir la route Garlin-Diusse, sous prétexte qu'elle frôlait Baliracq.

Avec **Castetpugon et Mascaraàs**, les relations étaient meilleures, semble-t-il, et on franchissait souvent le Léez pour aller se marier de l'autre côté. Pourtant le premier pont digne de ce nom ne fut établi qu'en 1821 ou 22 sur la grand-route. Il existait aussi au moins deux passerelles, l'une au moulin, l'autre vers chez Perric, consistant en un grand chêne que l'on jetait en travers de la rivière... qui l'emportait de temps en temps.

Le moulin de Baliracq avait un statut un peu bâtard, qui tenait au fait que la seigneurie de Baliracq avait été vendue en 1682, par les Fortisson à Etienne de Corbères. C'était donc le moulin banal de Castetpugon, dénombré en 1684 par Etienne de Corbères, reconstruit en 1769 par le baron d'Angosse, seigneur de Castetpugon. Il fut ensuite propriété du Docteur Sarthou, (*cf: notables*) qui possédait aussi presque toutes les arribères de Castetpugon, de la digue de son moulin en limite de la propriété Bernadets, jusqu'à l'ancienne route Garlin-Castetpugon. Les propriétaires ultérieurs du moulin (Pargade puis Roger) étaient aussi propriétaires des moulins de Garlin. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, ils moulaient pour Garlin, Baliracq, Castetpugon et Mascaraàs.

Jurats et maires de Baliracq et Maumusson de 1754 à nos jours.

À partir des actes d'état-civil et des recherches de Pierre Cazenave..

Sous l'Ancien Régime, existait une espèce de maire, nommé **jurat**. C'était un rouage administratif entre la communauté villageoise et le seigneur. Le jurat savait lire et écrire. Il signait souvent les actes paroissiaux à côté du curé, du marguillier et du sonneur de cloches. Il était l'interlocuteur de l'arpenteur pour dresser les terriers (cadastres de l'Ancien Régime). Si un enfant était trouvé sous le porche d'une église ou dans une cour, si l'on découvrait un cadavre dont la mort était suspecte, le jurat intervenait systématiquement et gérait l'affaire. Le nombre de jurats semble dépendre de l'importance de la seigneurie. A Baliracq, comme à Maumusson, il devait y en avoir un ou peut-être 2, qui changeaient assez souvent. Étaient-ils choisis par la population ou nommés par le seigneur? J'ai retrouvé, portant ce titre de **jurat**:

Pierre Menjou en 1754.

Jean Manaut: vers 1758.

Bernard de Mariné époux Boucahort (1749-1768).

Bernard Larroujat: 1772

Maires.

En l'an II et en l'an III, **Pierre Darros** est "officier publicq" de Baliracq.

(f:485) Le 17 pluviôse de l'AnIII, **Jean Sansot, maire de Maumusson**, établit l'acte de naissance d'un enfant de Raymond Peyroutet en l'absence de..."*Raymond Peyroutet membre du Conseil général de la commune de Maumusson requis de constater les actes..*"

Donc ce n'était pas le maire qui s'occupait systématiquement des actes d'état-civil.

En l'an IV(1796), **Pierre Sartou** est "Agent municipal de *Baliracq*."(*cf: notables*)

Raymond Lavie dit Peyroutet est "membre du conseil général de Maumusson".

En l'an VI (1798), **Etienne Miqueu** est "*adjoint municipal de Baliracq*."

Raymond Peyroutet est "*agent municipal de Maumusson*."

et **Pierre Laffite** "*adjoint municipal de Maumusson*".

Toutes ces dénominations semblent recouvrir la fonction de maire. A cette époque-là, le conseil général de la commune (5 membres) était élu par les citoyens qui payaient au moins 3 livres de contributions. Ce conseil général devait choisir un responsable (sachant lire et écrire) pour rédiger les actes d'état-civil. Dans l'immense majorité des communes, on assiste à une valse incessante des élus qui dénonce la difficulté à mettre en place le nouveau système républicain. C'est sûrement à cause de cela, et pour introduire de la stabilité, qu'un décret du 28 pluviôse An VIII décide que les maires et les adjoints seront nommés par le préfet, de ce fait directement aux ordres du pouvoir. Les électeurs continueront à choisir 5 conseillers tous les 3 ans, et pour des mandats de 6 ans (jusqu'en 1848). Ces conseillers auront un pouvoir très limité jusqu'en 1884 pour 2 raisons:

-Ce ne sont pas eux qui choisissent le maire et l'adjoint.

-Les délibérations du conseil municipal se déroulent en présence des plus forts contribuables de la commune qui donnent leur avis et émargent systématiquement.

En général, le préfet choisit un notable: le châtelain s'il y en a un, souvent un ancien officier d'Empire, sinon le chef d'une famille de paysans aisés.

En l'An X, **Jean Sarraillé** est maire de Maumusson.

En l'an XI (1803), on retrouve **Pierre Boucahort**, maire de Baliracq.

En l'an XIII (1805), **Florence** (lequel?) est "*maire des deux communes réunies*".

En 1808, Baliracq et Maumusson se séparent: **Germain Florence** devient maire de Maumusson et **Jean Borié** prend le fauteuil de Baliracq.

Jean Borié: (1808-1813) décède le 13/09/1813 à 58 ans. Un mois auparavant, l'adjoint Boucahort avait marié son fils et futur maire Jean Borié. La signature du père était devenue particulièrement tremblante.

Jean Borié (fils): (1813- 1817) Maire de Baliracq tandis que **Raymond Peyroutet** est redevenu maire de Maumusson jusqu'au printemps 1814 où il est remplacé par **Germain Florence**, mais aussi **Sarraillé** en 1825 au moins.

La mère de Jean Borié fils est Marie Manaud. Ce Jean Borié épouse Jeanne Sansous Lapaloque dite Hilhoutou le 05/08/1813.

Jean Manaud: (1818-1836).

En 1826, Jean Manaud devient maire des 2 communes réunies, mais Germain Florence restera omniprésent au Conseil municipal jusqu'en 1855 .

C'est sous la mandature de Jean Manaud qu'est réalisé le *cadastre napoléonien* de Baliracq. Il remplace les livres terriers ou censiers d'Ancien Régime (*le dernier censier de 1774 est introuvable*). Les mesures sont pour la première fois en système métrique. La matrice cadastrale est accompagnée d'un plan cadastral sur lequel chaque parcelle est identifiée par un numéro, et non plus par des confrontations très confuses.

Ce cadastre est réalisé par le géomètre J.B. Larras, vérifié par l'ingénieur Barrau , sous la direction de M.Lestapis, directeur des Contributions; du temps de M.Dessolles, préfet à Pau.

A Maumusson, le cadastre est réalisé par le géomètre Glandinet. Ses supérieurs sont les mêmes que ceux de Larras. Mais le nom du maire et la date sont restés en blanc.

Pierre Cazenave se rappelle avoir travaillé sur le cadastre napoléonien jusque vers 1960, date de réalisation du cadastre actuel.

Adrien Alexandre de Malden de Feytat. (1837-1840) Chef de bataillon en retraite. A partir du décès de Malden de Feytat, Jean Borié adjoint s'occupe de l'état-civil, mais les actes sont aussi signés par Germain Florence et Simon Latisnère.

Jean Manaud. (1841-1847).

Henry Croedey (1847-1882) parfois "Credey fils". Son père Jean-François a été Receveur des contributions pour le canton de Garlin. Il est nommé maire et installé dans cette fonction par Sarraute juge de paix de Garlin, le 3 décembre 1847. Lui-même sera percepteur de Garlin, après Etienne de Florence (de Mascaraàs).

Pierre Mirande (1882-1888)

Jean Sansous. (1888-1894)

Bernard Castet. (1894-1896)

Jean Sansous. (1896-1900)

Charles dit Justin Sansous. (1900-1925)

Jacques Cassoulong. (1925-1929)

Max Croedey. (1929-1933)

Jacques Cassoulong. (1933-1944)

Charles Honoré. (1944) Nommé par le préfet sur proposition du comité départemental de la Libération.

Jean Barreyat. (1944-1947)

Albert Sansous. (1947- 1989)

Yvan Duviau. (1989-2012)

Sylvain Sergent (2012-.....)

Elections municipales.(1848-1947)

Au 19ème siècle, Baliracq et Maumusson élisaient des conseillers propres à leur section, 7 pour Baliracq, 3 pour Maumusson, alors que le nombre d'électeurs était voisin dans chaque section. Plus tard, les proportions ont été rééquilibrées (6 et 4) puis, vers 1880, on n'a plus voté par section. En 1848, la nouvelle république a remis l'élection du maire et de l'adjoint au vote des conseillers municipaux. Mais Baliracq n'a rien révolutionné en élisant **Credey et Borié** qui avaient été nommés par le préfet ... qui a continué à les confirmer sous le Second-Empire.

Elections du 30 juillet 1848.

Le vote n'est plus censitaire et la commune double le nombre des électeurs. On trouve même 6 domestiques électeurs, en fin de liste...

Sont élus pour Baliracq: Manaud père 43v, Manaud cadet 43v, Cazimir Boucahort 41v, Jean Lamothe 41v, Jacques Robert 38v, Borié fils 25v.

A Maumusson: Credey fils 37v, Jaudet 27v et G.Florence 23.

Le 20 août 1848, **Henry Credey** (28ans) est élu maire avec 9 voix et Manaud père, adjoint.

Elections du 29 août 1852.

6 conseillers sont élus à Baliracq: Manaud Jean, Manaud 2ème né, Jean Lamothe, Jacques Robert, Casimir Boucahort et Marc Jacob.

4 conseillers sont élus à Maumusson: Henry Credey, Germain Florence, Baptiste Jaudet et Jean Laffite.

H.Credey réunit son nouveau conseil, non pour être élu (il a été reconduit par le préfet), mais pour l'inviter à prêter serment de fidélité à la Constitution et au Président. Marc Jacob qui s'y refuse est aussitôt démis de son mandat.

Elections municipales du 19 août 1860.

Le 18 juillet 1860 (soit un mois avant les élections) ...

"Au nom de l'Empereur sont nommés

M.Croedey Henri Pierre François, Maire.

M.Borié Pierre, Adjoint".

...et le 19 août 1860, le verdict des urnes est le suivant:

Section Baliracq

Monségu Boucahort Casimir: 44voix

Lamothe Jean: 44

Sansous Jean: 44

Manaud Jean 2ème né: 40

Manaud Jean-Baptiste: 38

Borié Pierre: 30

section Maumusson

Craedey Henri: 30Voix

Jaudet Baptiste: 28

Cantou Pierre: 18

Larroudé Pierre: 18

Le maire a ensuite fait prêter serment à l'Empereur, individuellement.

Elections municipales du 23 juillet 1865.

Ont été élus, sans précision du nombre de suffrages:

H.Croedey, 45ans, maire; Jean Sansous, 39ans, cultivateur; Clément Florence, 35ans, cultivateur; Baptiste Jaudet, 43ans, cultivateur; Casimir Boucahort, 60ans, cultivateur; André Manautines, 29ans, cultivateur; Baptiste Manaud, 47ans, cultivateur; Jean Lamothe, 56ans, tisserand; Pierre Barthe, 57ans, cordonnier; Jean Manaud 2ème né, 69ans, cultivateur.

Le 10 août 1865, le préfet nomme **Croedey maire** et Boucahort adjoint.

Le 15 août, H.Croedey et son conseil prêtent serment d'obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur.

Elections municipales de 1874.

Le 1er mars 1874, **Croedey** installe l'adjoint Boucahort et les 8 autres membres élus: Sansous, Drouilhet, Barthe, Florence, Manautines, Manaud et Lamothe.

Le 16 janvier 1876, le conseil désigne son maire **Crédey** comme électeur pour les sénatoriales.

Elections municipales de 1876.

Le 8 octobre 1876, a lieu la première élection du maire par son conseil, depuis 1848.

Henri Croedey est élu avec 8 voix, contre 1 à Mirande et 1 à Sansous.

Pour la place d'adjoint, Casimir Boucahort l'emporte avec 6 voix, contre 4 à Mirande.

Le 21 janvier 1878, **Croedey** est réélu maire sans opposition, mais le combat est rude pour la place d'adjoint. Pendant 2 tours, Sansous et Mirande ne peuvent se départager (5 voix chacun). Au 3ème tour, Sansous l'emporte par 6 à 4.

Elections municipales de 1881.

Sont élus: Jean Sansous, Pierre Manaud, Firmin Jaudet, Xavier Florence, Henri Croedey, Marcelin Mirande, Jacques Monségu, Jean Theux, Bernard Castet et Jean Cantou.

Pour la place de maire, **Croedey** conserve son siège de justesse, par 6 voix contre 4 à Mirande.

Sansous est élu adjoint avec 9 voix contre 1 à Mirande.

Un mois plus tard, pour le choix de 2 membres au Bureau de bienfaisance, Croedey et Mirande (les sortants) n'obtiennent que 2 voix alors que le curé Lahourcade et Jacques Monségu sont désignés avec 5 voix chacun.

Croedey et Mirande, les deux battus pour le bureau de bienfaisance se retrouvent face à face pour la place de grand électeur aux sénatoriales: après 2 tours à égalité, Croedey l'emporte 6 à 4.

Mais vers la fin 1882, Henri Croedey, maire depuis 1847, démissionne, peut-être pour raison de santé car ses dernières signatures sont très hésitantes.(mais il reste conseiller)

Les conseillers, dont Croedey, élisent **Jean Sansous** avec 5 voix contre 4 à Mirande.

Municipales de mai 1884.

Sont élus: Croedey, Florence, Sansous, Cantou, Monségu, Theux, Mirande, Castet, Borié, Manaud.

Pour l'élection du maire, **Mirande** obtient 5 voix et Croedey 1.

Sansous (maire sortant) est élu adjoint à l'unanimité des 10 voix.

Le 22 mars 1886, Xavier Florence ravit la place de grand électeur pour les sénatoriales au maire Mirande, ce qui semble indiquer que l'ambiance était tendue au sein du conseil.

Municipales de mai 1888.

Sont élus: Cazenave, Sansous, Moncade, Monségu, Castet, Croedey, Gayas, Peyré, Roger, Mirande.

Apparemment, le maire sortant Mirande étant élu dernier ne se présente pas pour le fauteuil de maire qui est attribué à **Jean Sansous** avec 9 voix. La lutte est rude pour la place d'adjoint: au 3ème tour, Castet l'emporte par 5 voix à 3 pour Moncade.

Municipales de mai 1892.

Sont élus: Sansous, Moncade, Peyré, Monségu, Florence, Mirande, Gayas, Castet, Manaud et Cazenave. A l'élection du maire, **Jean Sansous** obtient 8 voix contre 1 à Castet. A l'élection de l'adjoint, Castet l'emporte par 6 voix contre 3 à Moncade.

Municipales de 1894.

Sans en avoir la preuve, je me demande si ces élections n'ont pas été provoquées par la démission du maire Sansous ou du conseil en entier à la suite du différend relatif au vote de subventions pour l'établissement d'une ligne de chemin de fer Pau-Garlin-Aire.

Le conseil élu en 1894 comprend: Castet, Florence, Moncade, Monségu, Gayas, Cazenave, Peyré, Manaud et Sansous. Le secrétaire a préparé les deux pages d'installation du conseil mais les noms n'y ont jamais été portés. Je les ai déduits, à partir des signatures, à la fin du procès-verbal d'élection du maire, et de la mention "*Sansous absent*".

L'adjoint **Bernard Castet** devient maire, et Jean Sansous réapparaît au conseil à une délibération de juillet.

Municipales de 1896.

Sylvain Coussié fait son entrée au conseil à la place de Bernard Castet (battu?) et **Jean Sansous** reprend le fauteuil de maire.

Mirande obtient 6 voix pour la place d'adjoint, contre 4 à Moncade.

Municipales de mai 1900.

Sont élus: Sylvain Coussié, Charles Justin Sansous, Jean Moncade, Pierre Manaud, Lucien Miqueu, Xavier Florence, Marcelin Peyré, Jacques Monségu, Pierre Mirande et Cazenave-Lagrange.

Charles Justin Sansous remplace son père comme maire avec 6 voix, contre 2 à Florence.

Coussié est élu adjoint avec 6 voix contre 2 à Mirande.

Municipales de mai 1904.

Sont élus: Miqueu Lucien, Sansous Charles, Coussié Sylvain, Bobbie Jeanti, Sansous Laugeo, Manaud Pierre, Campagne Paul, Herrère Sylvain, Monségu Jacques et Lescriba.

Charles Sansous et Sylvain Coussié restent maire et adjoint, à l'unanimité des 10 voix.

Municipales du 17mai 1908.

Denis Peyré et Jean Bobbie Pompé font leur entrée au conseil, à la place de Mirande et de Marcelin Peyré. **Sansous** reste maire avec 7 voix contre 2 à Coussié.

Coussié est élu adjoint à l'unanimité des 10 voix.

Municipales du 12 mai 1912.

Le nouveau conseil se compose de: Croedey Max, Sansous-Laujo François, Sansous Charles, Herrère Sylvain, Bobbie Jean, Miqueu Lucien, Campagne Paul, Peyré Denis, Florence Jacques et Moncade Pierre.

Charles Sansous reste maire (avec 10 voix) et Sansous Laujo François devient adjoint, à l'unanimité.

Municipales de décembre 1919.

Elles furent apparemment tendues. Max Croedey se présenta contre **Charles Sansous** qui sauva son fauteuil de justesse (6 voix contre 4). La bataille fut encore plus serrée pour le poste d'adjoint: Lucien Miqueu battit Sansous-Laujo, au 3ème tour de scrutin, au bénéfice de l'âge.

Par contre, Marcelin Lescriba fut élu grand électeur pour les sénatoriales, avec toutes les voix.

Je n'ai pas su retrouver le résultat **du scrutin municipal de 1925** par lequel **Jacques Cassoulong** a accédé au fauteuil de maire, pour 4 ans.

Municipales de mai 1929.

Sont élus: Croedey, Florence, Duclos, Cassoulong, Sarraillé, Peyré, Lanne, Laffargue, Campagne et Manaud.

L'élection du maire est présidée par Croedey (le plus âgé). Le secrétariat est assuré par Florence.

Max Croedey est élu maire avec 9 voix et un blanc. Jean Sarraillé est élu adjoint.

1933: La démission de Max Croedey.

Mis en difficulté au sujet de la Fête locale, Max Croedey démissionne de la fonction de maire, mais reste conseiller. Le conseil se réunit en l'absence symptomatique de Duclos et de Lanne.

Jacques Cassoulong est élu maire avec la totalité des voix des 8 conseillers présents.

Municipales de 1935.

Le 18 mai, sortent des urnes: Cassoulong, Miqueu, Monségu, Manaud, Bitaillou, Lafont, Sarraillé, Florence, Duclos et Peyré.

Jacques Cassoulong et Jean Sarraillé sont élus maire et adjoint avec la totalité des 10 voix.

Le conseil municipal de la Libération. (1944)

Sur proposition du comité départemental de la Libération, le nouveau préfet Jean Baylot révoque les conseillers sortants Jacques Cassoulong, Pierre Monségu et J.B.Duclos, et accepte la démission de Jacques Florence. Sont nommés à leur place Charles Honoré, Léopold Castets, Roger Dubayle, Jules Bibé et Jean Barreyat. Restent conseillers: Jean Sarraillé nommé adjoint, Sylvain Manaud, Jean-Marie Bitaillou et Jean-Marie Miqueu.

Charles Honoré est nommé maire.

Quelques mois plus tard, le 20 novembre 1944, après être sorti des urnes, le nouveau conseil élit le maire et l'adjoint. Lanne(?), Sarraillé, Barreyat, Bibé, Bitaillou, Castets, Dubayle, Manaud et Peyré élisent **Jean Barreyat** maire et Jean Sarraillé adjoint.

Miqueu n'a pu voter car il était encore prisonnier.

Les municipales de mai 1945.

Sont élus: Sarraillé Jean, Barreyat Jean, Bibé Jules, Peyré Denis, Monségu Charles, Piraube André, Bitaillou Jean-Marie, Hourugou Gérard et Manaud Sylvain. Jean Miqueu est également conseiller, mais il n'est pas encore rentré de captivité.

Pour la place de maire, **Jean Barreyat** obtient 6 voix et 3 nuls.

Comme adjoint, Jean Sarraillé est élu avec 8 voix.

... Et on remet ça en 1947.

Le conseil est composé de: Albert Sansous, Jean Miqueu, Sylvain Manaud, Jean-Marie Bitaillou, Léon Lanne, Gérard Hourugou, Pierre Monségu, Jean-Baptiste Duclos, Roger Dubayle, Emile Barros et Paul Lanne.

C'est la première fois que le conseil comprend 11 membres, mais Baliracq fait de la résistance: Léon Lanne étant absent, ce sont 10 conseillers qui élisent à l'unanimité **Albert Sansous** maire, et Jean Marie Bitaillou adjoint.

Albert Sansous commence un long règne où il sera réélu maire sans discontinuer jusqu'en 1989, date de l'avènement d'**Yvan Duviau** (1989-2012)

Les listes des conseillers ont été recopiées in extenso à partir des registres de délibérations. Au début, le nombre de voix est indiqué. Par la suite, il me semble que les listes correspondent à l'ordre d'élection.

L'école de Baliracq.

A l'origine, d'après les Anciens, Baliracq et Maumusson n'avaient pas d'école et les premiers instituteurs devaient dispenser leur enseignement (lire, écrire, compter, et le catéchisme) à leur propre domicile. On peut penser qu'au 18ème siècle, on utilisait surtout l'église ou un apprentis de l'église. D'ailleurs, l'enseignement était dispensé sous le contrôle du desservant, et ce, jusqu'à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905). Au 19ème siècle, le maire a un très grand pouvoir sur la nomination (ou l'expulsion) des instituteurs. Vers 1850, malgré la création du corps des Inspecteurs, le maire et parfois le curé contresignent les rapports d'inspection.

Simon Latisnière, le premier instituteur de Baliracq dont on a le dossier administratif, exerçait ses talents pédagogiques dans sa grange (maison Pélou/Bayle actuelle). En 1833, il abandonne l'enseignement pour se consacrer à l'agriculture, et l'école du village s'installe dans une grange de Lescriba accolée à l'église de Baliracq. Celle-ci étant trop près de l'édifice, le conseil municipal se résigne à la démolir pour agrandir le cimetière et planter des platanes...

(1D1 A.D.64) La plus ancienne délibération au sujet de l'école date de mai 1850.

La commune a de grosses difficultés pour payer les 600F annuels dus à son instituteur. *(une loi vient d'imposer un minimum suivant l'ancienneté du maître).*

La rétribution des 18 élèves payants s'élève à 108F seulement et l'école accueille 14 élèves indigents gratuits. On demande donc un secours au gouvernement et au département. Un peu plus tard, on doit rajouter 30F annuels d'indemnité de logement à l'instituteur.

En 1847, Baliracq se dote d'un **conseil de surveillance de l'instruction publique**. Il est composé de Henry Credey (qui sera adoubé maire peu de temps après par Sarraute, juge de Paix), de l'inamovible Germain Florence et de Borié dit Hau. Ce conseil se félicite *"des vues généreuses du Gouvernement pour la propagation de l'instruction publique"*.

Plus aucun écho de l'école jusqu'à la tournée d'inspection du 30 octobre 1860. L'inspecteur alerte le préfet qui fait grief au maire de l'état de l'école, de l'absence de logement pour l'instituteur, de l'absence totale de mobilier scolaire.

En août 1861, il impose à la commune d'acquérir:

1- Un christ: 2F

2- un buste de l'Empereur: 5F

3-une carte de France: 3F

4- une table avec un banc: 10F

5-3 tableaux noirs: 15F

6- une strade (sic) : 25F

7- une poêle (sic): 30F

8- une méthode de lecture maximes morales: 10F

soit un total de 100F.

La commune ne disposant que de 20F, on achètera un christ, une carte de France, une méthode de lecture et un seul tableau noir.

On demande un secours du gouvernement de 80F pour compléter le mobilier.

Cours d'adultes: Le 4 novembre 1864, le préfet incitant les communes à créer *"une école d'adultes dont M.l'instituteur serait appelé à prendre la direction pendant les soirées d'hiver"*, le conseil se félicite de cette généreuse initiative mais déplore que Baliracq n'ait les moyens d'assurer ni l'indemnité de l'instituteur, ni les frais de chauffage.

Si on construisait un nouvelle école...

Le 18 août 1867, M.Croedey réunit son conseil pour débattre d'un grand projet: La maison de Jean Lescribaà est à vendre (2000F). Cette acquisition aurait plusieurs avantages:

1-On pourrait loger l'instituteur (*M.Halet que l'on estime beaucoup et que l'on a peur de voir partir*). Jusqu'alors, l'instituteur est obligé de loger à l'extérieur de la commune.

2- La maison Lescribaà est probablement une petite ruine accolée au mur de l'église du côté du Couchant, mais à terme, en la démolissant, on aurait "*le double avantage de dégager l'aspect de l'église qu'elle masque et de former une avenue spacieuse et agréable pour le presbytère et la future maison d'école*".

3- Les 12 ares du jardin de la maison pourraient servir à implanter un ensemble: école, maison commune, logement de l'instituteur.

M.Croedey semblait très satisfait de son plan d'urbanisme, mais le préfet a fait passer l'Inspecteur: Le rapport est accablant: la maison Lescribaà est une ruine inhabitable. A la rigueur, si la commune rase tout et construit un ensemble neuf, la subvention couvrira le tiers des dépenses.

On est loin du compte, et, vu l'état des finances communales, le 12/01/1868, on délibère pour demander l'autorisation d'acheter le fonds Lescribaà et pour rendre habitable le futur logement de l'instituteur.

Mais une nouvelle opportunité se présente: La propriété de Jacques Pourrière va se vendre par licitation et le 5ème lot (92 ares placées non loin de l'église en bordure du CV n°1) serait un site idéal pour implanter l'ensemble communal projeté. De plus, son prix ne devrait pas atteindre 1000F: une affaire!

Dans ce cas on demande à emprunter 1500F, somme qui permettrait de payer le terrain Pourrière, de rembourser 300F à Clément Florence qui a avancé le prix de l'autel (300F), et de régler les objets du culte (200F) avancés par l'ancien desservant Claverie.

Il est possible que le conseil lance cette idée pour faire baisser les exigences de Lescribaà, car le 12 mai 1872, "*par suite des caprices de l'adjudication*", la commune se fait souffler le terrain Pourrière et se rabat sur la solution Lescribaà qui a revu ses prétentions à la baisse: il vendrait sa maison et les 12 ares attenantes à l'église pour 1500F.

Le 10 novembre 1872, un nouveau rapport de l'inspecteur ayant séduit le préfet, celui-ci donne son feu vert, nouvelle qui ravit le conseil: on va "*pourvoir au dégagement de l'église et de la maison d'école qui sont littéralement enveloppées par le dit immeuble, et en outre assujettis à une servitude des plus onéreuses puisque le jardin Lescribaà est exploité par un passage sous le porche de l'église.*" Le jardin serait destiné à l'instituteur et la basse-cour de Lescribaà offrirait une place publique et une cour de récréation pour les élèves de l'école.

Un premier plan est soumis au conseil qui demande plusieurs modifications: en supprimant l'escalier extérieur prévu, on économiserait un tiers de la dépense et on pourrait partir sur un bâtiment beaucoup plus spacieux (14m sur 7). Un toit à 2 versants éviterait deux noues coûteuses. Au rez-de-chaussée, on aurait la salle de classe et la cuisine de l'instituteur. A l'étage, un corridor donnerait accès à 4 pièces indépendantes.

En mai 1881, le conseil examine plans et devis de l'ensemble que l'on veut édifier. Le devis s'élève à 9048F. Pour le financement, on pourrait profiter de la Caisse de Construction des Ecoles qui, en vertu de la loi du 1er juin 1878 permet d'emprunter de l'argent sur 12 ans (*probablement un ancêtre du prêt à 0%*). Le conseil demande l'autorisation d'emprunter ainsi 2000F.

Et puis, comme partout en France, l'ouverture du robinet des subventions pour construire des écoles précipite le mouvement. Le 21 mars 1886, le maire annonce que la construction de l'école sera subventionnée à hauteur de 78%, soit 11081F. Le solde sera couvert par un emprunt sur 30 ans, auprès du Crédit Foncier de France. Le conseil désigne son maire pour acquérir le terrain sur lequel on construira **une école neuve**.

L'acte est passé devant Me Garrot de Garlin. Marie Alexandrine Manaud, épouse Jean Planté

de Bournos, vend 15 ares de terrain, nature de pré et vigne, à distraire de la parcelle n°216 section A, confrontant à l'Est le chemin public, pour la somme de 500F. (M.Planté, instituteur à Bournos était un parent du maire Pierre Mirande).

Le 16 octobre 1887, a lieu l'adjudication des travaux à effectuer. La commission est composée du maire assisté des conseillers Sansous et Monségu, du receveur municipal Jacquemet et de l'architecte Maurice Lévy. Le devis de construction s'élève à 13158F 64c et Pédeboscq de Castetpugon l'emporte sur Duvignau, Daurat, Riluton et Terrade en accordant un rabais de 18%. La construction coûtera donc 10790F 08c, sauf imprévus.

On sent un inexorable désengagement de la commune, comme partout ailleurs. Le 5 février 1888, Baliracq délibère au sujet des dépenses de l'école. Elles s'élèvent pour l'année à 1150F. Les fonds communaux disponibles étant de 51F 26c, le conseil décide que "*l'Etat ou le département*" feront le complément, soit 1098F 74c, en vertu des récentes lois scolaires.

Les mêmes 1150F sont budgétisés jusqu'en 1891; ensuite l'instituteur passe à la charge de l'Etat et on ne parle plus de son indemnité de logement (car il est logé dans la nouvelle école.)

La construction de la nouvelle école.(1888/1890).

Pierre Cazenave possède la photocopie d'un document unique: le livre de comptes journaliers du constructeur de l'école, Pédebos de Castetpugon. Cette construction a dû créer une activité exceptionnelle dans la commune. Pédebos a commencé par acheter une quantité considérable d'arbres chez les propriétaires des environs: Pécrocq de Sadirac, Pierre Naba, Puntou, Mounicou, Tourtère, Drouilhet de Baliracq, Trieulet, Clément Pouré et cadet Cassagnau de Castetpugon.

Les arbres et les matériaux, il a fallu les transporter à 5F le charroi journalier. Ont participé très activement avec leurs boeufs Lucien Miqueu, Pédelamou, Sansous, Jean André et Larroujat.

Pédebos se paie de temps en temps, souvent 20F, mais toujours à égalité avec son associé "Julien".

Les manutentionnaires occasionnels qui aident à charger et décharger les matériaux ou qui "font passer" sur le chantier sont payés en litres de vin que l'on achète souvent chez Larroujat, Marie Sarthou et Vignau ou en chopines, donc à l'auberge.

Le gros fournisseur, pour les boulons, pointes, fers de toute sorte est Lacaze, quincaillier à Garlin; mais Pédebos fait aussi travailler ses amis de Castetpugon: Pierre Piarrou l'épicier et Victor Langlès le forgeron. Pin lui vend planches, planches feuilles et fagots de lattes à ardoises. Le ferblantier n'est jamais nommé mais coûte cher. Bitalis fournit l'escalier, ou le place. On utilise aussi les services de Nauri pour creuser le puits de l'école.

Les 15 chars d'ardoises que l'on est allé chercher à Aire ont coûté 395F, sans compter le transport et la manutention. Il a fallu de grosses quantités de chaux à 1F le quintal. On note aussi plusieurs déplacements à Pau (6F50 chacun), deux paiements de patente au percepteur, 14F à l'imprimerie Tonnet "pour les affiches", et du papier timbré.

Le gros poste de dépense, c'est Louis Pouey le maçon charpentier de Castetpugon qui perçoit 4850F en 5 versements sur 2 ans et Justin André (le menuisier) 1400F en 3 versements. On peut y ajouter Louis Pédebos qui a participé occasionnellement à 2F25 la journée.

L'entrepreneur a encaissé 5 mandats du 16 mars 1888 au 13 juin 1890, soit un total de 10900F.

Sans faire appel à un comptable, on peut déduire que Pédebos (*Jean ou/et Pierre*) ne fit pas fortune sur le chantier de l'école de Baliracq...

En octobre 1891, Baliracq dispose d'une école neuve, mais à l'usage, on remarque quelques défauts de conception auxquels on décide de remédier en utilisant le rabais accordé par l'entrepreneur:

1-Terminer la clôture du jardin du maître, en plantant une haie vive sur le tertre limitrophe.

2-Construire un aqueduc pour évacuer les eaux pluviales qui inondent la cour de récréation.

3-Construction d'une séparation en planches du préau des garçons de celui des filles afin de supprimer le courant d'air glacial qui rend ces préaux invivables.

4-Encaissement du corps de pompe du puits qui a déjà éclaté sous l'action du gel.

5- Achat d'une petite grille en fer pour la cour du maître.

Mais on ne pense jamais à tout!

Le 23 septembre 1895, une note du Préfet demande que toutes les salles de classe soient lessivées et blanchies à la chaux au moins une fois par an, pendant les grandes vacances, pour des raisons d'hygiène. Cette dépense était imprévue, mais par chance, on avait gardé un petit reliquat sur la construction de l'école!

Le 9 août 1896, nouveau malheur: un coup de foudre a endommagé et rendu dangereux la cheminée et le toit de la maison d'école. Louis Pouey (qui est en train de terminer le clocher) propose ses services: ça tombe bien puisqu'il reste, pour le payer, un reliquat de 131F sur le prix de la construction du clocher!

Les vents de l'hiver 1900 n'épargnent pas l'école et il faut rallonger 75F pour effectuer des réparations. Plus rien dans les délibérations jusqu'en 1906 où est abordé le problème du chauffage de l'école. Les Anciens se souviennent bien des classes glaciales de leur enfance, aussi glaciales que leur propre logis où fleurissaient sur les vitres les feuilles d'acanthé du givre... Ils ne seront pas étonnés d'apprendre que l'école brûlait seulement 4F de bois de chauffage... dans l'année.

Le 16 septembre 1906, la rentrée approche. Un nouvel instituteur arrive... Les croisées de l'école sont abîmées (*peut-être à cause du père Borié qui était venu, l'année précédente, récupérer son rejeton, manu-militari, en sautant par la fenêtre??!!!*) L'entrepreneur Saucède est mis à contribution pour 14F de réparations.

Plus aucune dépense d'investissement à l'école jusqu'en 1932 où la commune décide de doter son école de matériel d'expériences simples pour la somme de 172F. Monsieur Mautalen devait jubiler en écrivant cette délibération qu'il avait probablement initiée.

En 1933, l'Inspecteur primaire en tournée produit auprès de ses supérieurs de l'académie et de la préfecture un rapport qui devait être accablant d'après la réaction suscitée auprès du conseil: les privés de l'école ne sont pas réglementaires: ils ne sont visibles ni de la cour, ni de la classe. De plus, l'escalier d'accès est très dangereux et ils ne sont pas franchement ragoûtants!

Dans une longue délibération (écrite par l'instituteur Mautalen), le conseil retourne le problème dans tous les sens. Les privés tels qu'ils sont ont été acceptés par les autorités lors de leur construction voici 50ans. Il n'y a jamais eu d'accident, et pourtant ils sont au bord de la route et la fête locale se déroule à proximité. Si on construit de nouvelles toilettes, ça défigurera la cour de récréation et l'harmonie des bâtiments. Quelqu'un brandit le rapport d'un ingénieur, expert reconnu, qui a prouvé que la création de toilettes avec fosse septique était une ineptie scientifique et provoquait beaucoup d'émanations nauséabondes dans tout le voisinage et même dans les classes.

Le conseil arrive à la conclusion, mûrement réfléchi, qu'il faut maintenir les choses en l'état. Cependant on s'engage à remplacer l'escalier dangereux par une rampe en pente douce et unie, pour accéder aux privés.

Pierre Cazenave et ses camarades ont utilisé ces mêmes privés, construits au fond d'un escalier.

La maîtresse d'aiguille.

Par un courrier du 01/10/1871, le préfet demande aux communes d'embaucher à leur charge une maîtresse d'aiguille qui apprendra la couture aux filles. Baliracq s'insurge:

-La commune n'a pas de fonds disponibles.

-La couture ne peut que nuire à l'instruction des petites.

-On espère que M. Le préfet n'insistera point.

Il faudra attendre 1887, pour que le maire Mirande installe officiellement une maîtresse d'aiguille à l'école de Baliracq. Elle perçoit 100F annuels pour sa prestation.

Beaucoup plus tard, le 17 novembre 1929, Baliracq avait voté un crédit de 100F au bénéfice du cours ménager de Garlin. Mais ce cours n'a jamais été tenu donc le crédit n'a jamais été mandaté. En 1932, le maire de Baliracq demande au préfet que les 100F annuels soient utilisés pour financer un cours ménager communal qui vient de bénéficier d'une subvention de 500F attribuée par le sous-secrétaire à l'Enseignement technique. Derrière les courriers impeccables et calligraphiés, on devine toute l'adresse du secrétaire de mairie/instituteur Alfred Mautalen qui sait s'y prendre pour innover dans son école, et ...gratter des subventions.

La Commission scolaire.

La loi du 28 mars 1882 exige que toute commune doit désigner une commission scolaire pour favoriser l'instruction publique et surtout la fréquentation scolaire. Le conseil désigne Firmin Jaudet, Pierre Mirande et le curé Lahourcade.

Le 8 juin 1884, Mirande étant devenu maire, Croedey et Monségu entrent à la commission scolaire. Puis, on n'en entend plus parler...

Les instituteurs de Baliracq.

1749-1753: Jean Bruch, "maître d'école."

1753- 1760 (environ) Bernard Eschart "maître d'école du lieu de Narcastet."

Pierre Tucat d'Eslourenties-Darrè : Dans la période **1784-1791**, on le trouve parfois comme témoin. Il est mentionné "*domicilié à Baliracq, y tenant les écoles*".

Pierre Laplace de Sarron est mentionné "*régent des écoles*" en **1787**.

Jean Lescribaa (30ans) signe souvent comme témoin et instituteur en **1806**. Il est probable que, comme son successeur, il abandonne l'enseignement pour l'agriculture.

Simon Latisnère (1815-1833) apparaît sur les registres en 1815. Il a 23 ans et appose une impressionnante et artistique signature. Il est né à Lalongue le 17 juin 1792 de Pierre Latisnère cultivateur et de Catherine Chapeu. Le maire Jean Manaud marie son fidèle instituteur secrétaire de mairie le 12 février 1828, avec Jeanne Couthenx dite Pédernaut de Boueilh. Simon reste instituteur à Baliracq jusqu'en 1833. Simon Latisnère fait souche à Baliracq. A partir de cette date, il est porté "*propriétaire cultivateur*" sur l'état-civil.

Baptiste Causse, (1834-1852) né en 1801 fait son apparition en 1834; puis il disparaît de l'état-civil, mais M.Causse reste sur le poste de Baliracq jusqu'en 1852 où il est remplacé par M.Boudine. Son dossier révèle qu'il est alors "*placé à Bernadets*."

Noël Bertrand Boudine {1751} reste sur le poste de Baliracq de **1852 à 1861**. Ses rapports d'inspection commentés par le curé Bergan et contresignés par le maire Henri Cradey, montrent un brave instituteur, pas très zélé, qui travaille dans une école insalubre appuyée contre le porche de l'église, sans la moindre latrine. Il habite au début chez lui à Garlin où il est né le 1er août 1813. Comme il n'est pas sur place, l'hiver il est souvent en retard ou absent et, à la bonne saison, l'instituteur est là, mais ce sont les élèves qui sont absents car leurs parents sont négligents et ils les gardent pour les travaux des champs. Pour améliorer la situation, on a procuré une chambre à l'instituteur, mais l'inspecteur l'a trouvée terriblement petite et basse.

Le jour de l'inspection, M.Boudine s'est montré sous un bon jour, mais l'inspecteur a bien vu que les élèves ne savaient pratiquement rien. Dans sa classe, on étudie correctement le catéchisme et les évangiles. Le maître accompagne et surveille les élèves à tous les offices, mais il néglige l'arithmétique et, dans sa classe, on n'écrit pratiquement pas.

Par contre tout le monde se félicite que la moralité de l'instituteur soit irréprochable et que ce soit un brave homme. Il avait prévu d'aller acclamer l'Empereur lors de son passage à Pau, mais il s'excuse auprès des autorités de son absence causée par la santé de son père.

Le pauvre homme finira sa carrière à Diusse en 1871. La dernière pièce de son dossier indique que sa santé s'est terriblement dégradée, et qu'il ne peut plus exercer: il est tellement usé qu'il est sujet à des évanouissements de plus en plus fréquents.

Jean Maufinet: {A.D.64 1T92 et 837 } (1861-1866) est né à Taron le 5 janvier 1840. En 1858, quand il postule pour l'Ecole Normale, ses anciens instituteurs Lapoudge de Taron et Jean Guiraut de Montardon, et M.Monpezat maire de Taron appuient sa candidature en le décrivant comme un excellent élément qui devrait devenir un excellent instituteur. Après ses 3 années de formation et son engagement décennal (qui le dispense des joies du service militaire), il devient clerc d'avoué pendant 6 mois, puis il est nommé à Arrosès à titre provisoire.

A la rentrée 1861, il remplace M.Boudine à Baliracq, à titre définitif. Le premier rapport d'inspection est élogieux: Le jeune maître est jugé très zélé, très digne, très moral. *"il a un goût marqué pour la musique et le chant d'église qu'il accompagne de son ophicléide"*. Il a su gagner la sympathie de la population et rentre tous les soirs chez ses parents à Taron.

C'est probablement à cette époque qu'il épouse Anne Péhau de Taron. *(et qu'il provoque un scandale à l'église de Taron pour essayer de subtiliser le poste à son collègue Prigadaa- cf: mémoire Castetpugon.)*

Jean Maufinet reste 5 ans à Baliracq avant de devenir "nomade": Arzacq, Auterrive, Coublucq, Lespourcy, Arrosès, Castetpugon -où naît son fils unique Jean-François qui deviendra un brillant instituteur et un brillant sous-officier décoré de la Légion d'Honneur, tué au Front en 1915-Higuères et Moncaup où j'ai cru comprendre qu'il prend sa retraite.

Dans la suite de sa carrière, il aura des ennuis, à Higuères en particulier, car c'est un républicain. Personne ne conteste ses qualités professionnelles, mais les curés et certains maires ne l'apprécient guère et essaient de s'en débarrasser.

Antoine Halet:{A.D.64 1T73} (1866-1871). Né à Eysus en 1844. Brillant élève de M.Bouillerce à Osse, celui-ci le présente au concours de l'E.N. de Lescar. Il est admis avec une dispense d'âge (il était trop jeune). Il signe son engagement décennal en 1862, est vacciné avec succès et devient instituteur en 1865. Il débute à Lescun avec 130 élèves inscrits! Comme il réclame un adjoint, on l'expédie dans une classe moins surchargée, à Baliracq, où il reste de 1867 à 1871.

Début 1867, le préfet nomme à Baliracq un certain M.Dufau qui est en poste à Ponson-Dessus. Mais des habitants de Baliracq ont des relations avec certains de Ponson où M.Dufau a une très mauvaise réputation. Les pères d'élèves écrivent une pétition à l'adresse du préfet, réclamant le maintien de M.Halet à Baliracq. Pas de réponse. Le maire se rend à Pau, mais il ne peut avoir rendez-vous avec le préfet, donc il se confie au secrétaire général et, à son retour, il convoque son conseil pour prendre une délibération exigeant le maintien de M.Halet. (03/02/1867)

Apparemment, les autorités cèdent à la pression de Baliracq, et le 3 février 1868, le maire Henri Croedey marie son jeune instituteur avec une orpheline de 19 ans native de Moumour.

Mais un si bon élément ne pouvait rester indéfiniment sur la petite école de Baliracq! En 1871, Il obtient la direction de Lembeye, puis celle de Morlaàs et pour finir Bizanos où il termine sa carrière et sa vie le 30/08/1896.

A Morlaàs il est entré en conflit avec un couple d'adjoints qui l'accusait de vouloir y ramener l'école des Frères. Son inspecteur l'avait défendu à cause de sa grande valeur.

Jean Laborde exerce à Baliracq en 1874 et il a alors 34ans.

Pierre Cazenave: {IT818} (du 16/12/1883 au 01/10/1891). Né à Higuères-Souye; il fit 2 séjours à Baliracq, entrecoupés par le passage du jeune Pierre Hauret.

Pierre Hauret: (IT122) (1896) A Baliracq du 1er janvier au 1er octobre 1896. Instituteur débutant, dont le talent pédagogique est loué par ses inspecteurs. Une lettre anonyme l'accusa d'avoir défoncé la barrière de la veuve Bégué proche de l'église. L'enquête de l'inspecteur révéla qu'il voulait seulement s'abriter d'un violent orage. Il fut cependant déplacé à Lussagnet. Il épousa une fille Mirande de Claracq et passa les 24 dernières années de sa carrière à Carrère où il fut vénéré.

Jean Lespourcy: {IT 126} (1891-1892) Le passage de cet instituteur né à Mouhous le 5 mai 1862 pourrait être purement anecdotique (6 mois seulement) s'il n'avait laissé un énorme dossier administratif relatif à une affaire ...privée.

Sa fiche commence par: "*Etablissement où il a fait ses études: dans sa famille.*"

Il "galope" ensuite aux 4 coins du département sans jamais durer. C'est ainsi qu'il passe par Baliracq en 1891/1892. Il tombe amoureux de sa cousine Clos-Biau (17 ans) que l'on veut marier avec Coussié, un gendarme retraité. Notre joli-coeur décide de la "*sauver du veuvage*" en harcelant la famille de la belle, et l'Administration.

Jean Lespourcy est un grand épistolaire. Le dossier énorme de ses lettres -sans compter les anonymes que ses adversaires lui attribuent- donnerait matière à un beau roman.

L'Administration n'apprécie pas du tout, d'autant que Clos-Biau avertit qu'il va saisir la justice. L'inspecteur Destribat a beau le mettre en garde, l'instituteur insiste et circonscrit les tares de son rival dont le père condamné à la réclusion pour viol sur une enfant de 12 ans a fini mendiant grabataire, dont un oncle était voleur... "*M.Clos-Biau ne voit pour le bonheur de sa fille que les 700F de pension de retraite annuelle du gendarme...*"

L'Administration adresse une réprimande officielle à Lespourcy et l'exile aux Aldudes.

Mais l'instituteur a le soutien des Baliracquois qui signent une pétition le 17 mars 1892: J.Ulysse et J.B. Cazenave, 2 Latisnière, Castéra, Baradat, Manaud, Peyré, P.Mirande, J.Bégué, Monségu, Lalanne et Pourrière. A noter cependant l'absence de la signature du maire Sansous. Et Lespourcy s'enfonce un peu plus en annotant désinvoltement la pétition de soutien, à l'encre rouge!

De son exil basque, il continue à accuser l'inspecteur d'avoir fait mourir sa mère de chagrin et lave son honneur en ressassant ses multiples griefs. Il finit par se rapprocher dans un quartier de Monein où il reste 4 ans. Il se verrait bien revenir à l'école (toute neuve) de Carrère ou bien à Taron, mais on l'oublie. On peut supposer qu'il a épousé une demoiselle qui a du bien à Arrosès, car il finit sa carrière par un long séjour de 21 ans à l'école d'Aurions-Idernes. Son dossier administratif enflé encore: on l'accuse de délaissé ses élèves, d'arriver en retard, de s'occuper surtout de sa propriété d'Arrosès, accusations dont il se défend farouchement dans de longues lettres à l'inspecteur...

M.Pédibat: {IT840} (1892-1897) Aucun renseignement précis sur cet instituteur venu de Mendionde et qui reste à Baliracq du 11 avril 1892 à l'été 1897. Il est précisé qu'il est reparti au Pays Basque (à Ordiarp) à sa demande. Le maire Sansous semble le regretter beaucoup: il écrit une longue lettre au préfet, l'implorant de maintenir M.Pédibat à Baliracq. L'instituteur est parti, laissant ici sa belle-mère, sa femme et ses 4 enfants, et il ne dispose que de 1100F annuels pour leur assurer logement et subsistance.

Joseph Hauret. {IT74} (1897-1906) Un parcours très improbable conduisit cet instituteur né à Précilhon en 1842 et formé à L'Institution des Frères de Paradis près Le Puy, en Haute-Loire...

-à Bizanos où il débuta dans l'enseignement,

- Burosse où il se maria avec Rose Vergès-Anglade, une couturière de Portet,

-Moncla où il s'installa avec sa famille, maison Lahoun, actuellement Jean-Lou Labataille,

- Aurions où on aimait bien Monsieur mais où fut organisé un charivari car on accusait son épouse

"d'être bien" avec le curé de Crouseilles,

-et enfin Baliracq où il passa les 9 dernières années de sa carrière.(1897-1906)

Lors d'une inspection, son supérieur mentionne *"un maître vieux, sans volume, utilisant des techniques dépassées, mais faisant preuve de bonne volonté"*

Les pères d'élèves de Baliracq sont bien plus sévères. En 1905, ils écrivent à l'inspecteur: M.Hauret bat les enfants, les traîne jusqu'à une chambre où il les isole sans aucune occupation. Ensuite, il dort! Il fait tout pour se rendre libre à rentrer dans sa propriété d'une commune voisine (Moncla). Mais il est très bien avec le maire et surtout le curé: *"Il ne voit point le moment de quitter sa classe pour s'entretenir avec le curé comme étant le maître de chant de l'église, motif interdit aux instituteurs"*. Les Baliracquois sont donc au courant que la très récente loi de Séparation des Eglises et de l'Etat interdit aux instituteurs d'être chantres, du moins pendant leur service.

Autre accusation récurrente tout au long de sa carrière: il fait de la reliure en classe. Cette activité avait marqué ses anciens élèves qui en parlaient encore dans leurs vieux jours...

Joseph Hauret n'est pas un bavard comme son collègue Lespourcy, mais le 21 août 1905, il écrit à l'inspecteur pour lui signaler que le fils Borié (8ans) a eu une attitude intolérable à son égard. Il l'a donc mis en retenue dans sa classe. Le père Borié s'est présenté à l'école avec une latte pour récupérer son rejeton. (Comme la porte était fermée?), il a sauté par la croisée, a insulté le vieux maître devant les élèves et l'a menacé de sa latte... Le vieil instituteur souhaite donc être mis à la retraite. Joseph Hauret effectuera une année supplémentaire à Baliracq, sans écho dans le dossier académique, et partira à la retraite le 30 septembre 1906.

Une délibération du 26 août 1906 répond à une lettre du préfet qui demande si Baliracq est prête à remplacer son instituteur par une institutrice. *"Il vote et délibère à l'unanimité le remplacement de l'instituteur par une institutrice."* Il fallait vraiment que Joseph Hauret soit détesté, car, en général, les communes pétitionnaient pour avoir un homme plutôt qu'une femme.

Finalement, Baliracq n'eut pas l'institutrice demandée mais une perle rare:

Albert Discomps {IT 161 et 821}(1907-1908) est né à Artix, le 08/04/1879. Formé à l'E.N. de Constantine en Algérie vers 1900, il fut en poste à Tébessa, avant d'obtenir son exeat pour les Basses-Pyrénées. Il débuta en métropole à Nay, le 01/02/1905. N'étant pas titulaire, le 1er mai 1907, il fut envoyé à Baliracq où Joseph Hauret était à la retraite depuis octobre 1906! Son nouvel inspecteur s'empressa de le visiter et lui fit un rapport des plus élogieux: *"M.Discomps a trouvé à Baliracq un terrain à peu près inculte. Il s'est mis à l'oeuvre avec bonne volonté. Il s'ingénie à faire réfléchir les élèves...etc..."*

Ce rapport rejoint exactement les impressions de son ancien élève, le père de Pierre Cazenave: en quelques mois avec ce maître, il en avait appris autant que dans toute sa scolarité!

Manque de chance pour Baliracq: Laplace, titulaire à Nay, décède en cours d'année, et Albert Discomps est rappelé à Nay, le 1er mai 1908.

On le retrouve plus tard en poste à Biarritz Jules Ferry où il accumule 3 lettres de félicitations. C'est là que la Mobilisation de 1914 l'arrache à sa classe. Il combat 47 mois, est cité à l'ordre de la Division, obtient la Croix de Guerre avec étoile d'argent à Verdun en 1916 puis il est blessé par un éclat d'obus au Mont Kemmel en Belgique le 27/04/1918. Sur son registre matricule militaire, on apprend aussi qu'il a respiré l'ypérite en mars 1918. Il obtient une pension de 25% car il souffre d'emphysème et a perdu partiellement la voix.

Il reprend son poste après l'Armistice et demande sa mutation pour Paris, à l'école d'Antony. Elle lui est accordée grâce à un rapport élogieux de son inspecteur, avec une note de 17/20 à la clé!

En 1931, les autorités militaires le domicilient à Antony (Seine) Rue Pasteur.

Omer Jouglà: (1911). Sa biographie détaillée figure sur le mémoire "Castetpugon", village où il a sévi de 1899 à 1907. Il a traîné partout dans le Vic-Bilh une réputation d'instituteur violent *"qui s'occupe du soin de ses propriétés et non du bien de l'école"*. Il faisait partie des cléricaux de la

vieille école et en cette période de guerre scolaire, ses ennuis pouvaient venir de maires radicaux (comme Trieulet de Castetpugon) qui prétextaient sa brutalité pour s'en débarrasser. Il était en poste à Baliracq en 1911 où il termina probablement sa carrière.. Une enquête des services sociaux révéla qu'il brutalisait les 9 enfants de l'Assistance placés dans les familles.

Mademoiselle Lafonta: fait probablement partie de ces institutrices remplaçantes qui prenaient provisoirement la place des maîtres mobilisés pendant les 2 guerres.

Alfred Mautalen: {IT 199 et 837} (1919-1937) succède à Melle Lafonta le 01/10/1919.

Il est né le 17 juillet 1897 à Pau, au 26, rue Henri IV où son père est menuisier et sa mère repasseuse. Il est reçu 13ème sur 16 au concours de l'Ecole Normale de Lescar (session 1913).

A sa sortie en 1914, il est jugé bon élève, fait des vœux pour Pau ou la région de Bayonne et on l'expédie stagiaire à ...Arzacq.

Il doit abandonner son poste pour le service militaire et la Grande Guerre, le 8 janvier 1915.

Il est versé dans l'Infanterie le 10/10/1916, devient sergent le 30/09/1918 et aspirant un mois plus tard. Il est promu lieutenant le 15 juin 1919, mais on lui refuse toute pension pour surdité à cause d'une otite scléreuse. Il reviendra souvent à la charge et sa pension pour surdité montera à 10 puis 20 pour 100 en 1925 et 35 pour cent en 1939. Son registre matricule est muet sur d'éventuelles blessures, citations ou décorations.

A son retour de guerre, il est nommé à Baliracq où il reste en poste de 1919 à 1937.

Il passe avec succès son certificat d'aptitude pédagogique devant 26 élèves présents sur 32 inscrits, le 26/11/1921. Le jury, présidé par l'inspecteur Broch lui attribue un 12/20.

Il épouse Henriette Sansous le 3 septembre 1921. De cette union naissent Raymond le 01/11/1924 et Charles le 10/01/1929. Les deux feront de brillantes études, l'aîné à Santé Navale, son cadet à l'Ecole de Santé de Rochefort.

Le 22/02/1932, l'inspecteur en visite est conquis par les méthodes pédagogiques de M.Mautalen et surtout par Madame qui apprend aux jeunes filles de Baliracq à se comporter comme des filles de la meilleure société, en leur apprenant gracieusement à coudre, broder, tricoter, cuisiner et même découper des gâteaux dans les règles de l'art!

Le 1er octobre 1937, Alfred Mautalen est nommé à l'école Marca, à Pau (*pour suivre les études de ses garçons au lycée*).

Son dossier fait mention, sans date, de 2 participations comme directeur de colonies de vacances, l'une à Fabrèges, l'autre dans l'Aude.

Le 2 septembre 1939, le lieutenant de réserve Mautalen reprend sa carrière militaire au Maroc, revient à Baliracq pendant "la drôle de guerre", est à nouveau mobilisé au printemps 1940, puis rayé des cadres le 25 juin 1940.

A l'école Marca, l'ambiance semble particulièrement délétère, pourrie comme disent les jeunes. La collègue Lacroux attestant son "fervent patriotisme" écrit venimeusement à l'Inspecteur d'académie pour accuser le directeur Fortrain et l'adjoint Mautalen de gaullisme et même de communisme. Quant à l'inspecteur (Piette me semble-t-il, d'après la signature) il ne vaut pas mieux car il se moque de ses accusations. Mautalen en sort indemne, mais Fortrain est déporté en Allemagne et Piette révoqué. (*Il n'est pas prouvé que les seules accusations de la dame Lacroux sont à l'origine des sanctions.*)

Mautalen est nommé directeur à la place de Fortrain et ça grince à l'école Marca: Pau est à peine libérée que Th. Prévost, parent d'élève et résistant(?) écrit à "*Honoré Baradat ex. Achille*" pour s'étonner de la nomination de Mautalen à la direction de l'école: 2 collègues au moins sont plus dignes de cette fonction que lui, il a maltraité en classe son petit Prévost, il a porté l'insigne de la Légion Française des Combattants (*pétainiste*), il a adhéré au Syndicat professionnel créé par l'ex. I.A (*un collabo*).

Dans cette période très trouble, M.Mautalen demande (*opportunément?*) un congé du 29 juillet au

13 août 1944 pour "participation avec ma famille aux travaux agricoles de notre propriété familiale à Baliracq". A la rentrée, il signe un certificat sur l'honneur dans lequel il atteste qu'il n'a participé à aucune association pro-allemande ou Vichyste.

Pierre Cazenave confirme que M.Fortrain est revenu d'Allemagne où il avait été déporté à Mathausen, en compagnie de Mgr D'Aguzan. M.Mautalen finit sa carrière à l'Ecole Marca le 1er octobre 1953. Il se retire à Garlin, avenue des Pyrénées, où il construit la villa, propriété actuelle de Mme Tanguy..

Auparavant, le 24 juillet 1947, il obtient son bâton de maréchal en étant promu "officier d'Académie".

Raymond Despèrès: (1937-1939). Paradoxalement, c'est sur les derniers maîtres de Baliracq que nous avons le moins de renseignements. Le dossier académique des instituteurs devient public seulement 60 ans après leur décès ou leur mise à la retraite.

Raymond Despèrès, était surnommé "Baliro" car c'était le nom de sa maison natale à Garlin, quartier la Poste, sur la route de Miramont. C'était un ancien élève de l'E.N. de Lescar, de la même promotion -*me semble-t-il*- que son collègue et ami Baptiste Hourticq. Mobilisé en 1939, il passa 5 années prisonnier en Allemagne. Pendant sa captivité, les institutrices remplaçantes se succédèrent à Baliracq.

Fernande Sansous (1939/1940) C'était la soeur du futur maire Albert Sansous. Elle exerça ensuite à Burosse puis Uzan . Elle épousa M.Labat, instituteur natif d'Arzacq. Le couple fit carrière à Navailles-Angos et se retira à Garlin, route des Pyrénées.

Eugénie Vignau. Elle était la soeur de Marie, épouse Max Saint-Louboué. Elle avait passé le concours de l'Ecole Normale dans Le Nord. Lors de la Débâcle, elle s'était réfugiée dans sa région natale où elle avait effectué plusieurs remplacements, dont Baliracq. En 1945, elle était repartie exercer dans le Nord.

Mme Fisse resta à Baliracq en 1943/1944. Elle était l'épouse du chef de gendarmerie de Garlin. Détail qui avait fortement marqué ses anciens élèves: elle était végétarienne.

M.Vassiliadès: C'était un jeune maître d'origine grecque qui a laissé le souvenir d'un excellent pédagogue.

Raymond Despèrès (1945). Reprit son poste à son retour de captivité. Mais en 1946, il obtint sa mutation pour Garlin où il effectua tout le reste de sa carrière.

Melle Horgues ép. Chabaneau (1946-1956) Elle exerça ensuite dans la vallée de Nay. Sa belle-mère Mme Chabaneau était institutrice de Moncla à cete époque-là.

Victor Lafonta. (1956-1959) Un maître très farfelu, aux méthodes pédagogiques contestées et contestables. Il ne pratiquait ni la carotte, ni le bâton, mais un petit verre de vin blanc aux plus méritants!!!!

Andrée Augustin (1959-1967): Elle fut la dernière institutrice en poste à Baliracq, jusqu'à la fermeture définitive de l'école à classe unique en 1967.

Les hommes de Baliracq-Maumusson tués à la guerre. (19ème siècle)

Pierre Castagnet: fusilier 6ème compagnie, 1er bataillon du 2ème Méditerranée, né à Maumusson, décédé à l'Hôpital militaire de Toulon le 6 septembre 1811. L'avis de décès est transcrit à Maumusson le 01/10/1811 (*f:698 Bq*)

Arros: Ce fusilier de 20 ans, "Natif de Baridac, canton de Garly", incorporé au 122ème de ligne, décéda le 17/02/1814, à Bordeaux.

Bernard Coumayrou: décède à 27 ans, des suites de ses blessures, le 13 mai 1814, à l'hôpital de Tours.

Jean Cantou: né le 13/05/1813 à Baliracq, ce fils de Mathieu Cantou et Marie Manaud, caporal au 22ème de ligne, décède "de fièvre" à l'Hôpital militaire de Bône, en Algérie, le 15/12/1838.

Pierre Peyré, soldat à l'armée d'Afrique, né à Baliracq le 16/09/1824, décéda à Oran (Algérie) d'une gastro-entérite, le 22/10/1848. A cette époque-là, les infections étaient plus meurtrières que les armes.

Bernard Henri Florence: fils de Germain Florence et de Marthe Tucoulou fut tué à Sébastopol, en Crimée, le 2 février 1856.

(f:402 Bq) **Moulié Jean:** Soldat au 34ème de ligne. Mort dans l'ambulance de La Réole le 23 décembre 1870, dans un convoi de blessés.

Tués à la Grande Guerre. (1914/1918)

Mercier Louis: *introuvable sur les registres de recrutement des Basses-Pyrénées*, tué le 27 août 1914 à Noyers (Ardennes). Gendre de Crédey

Baradat Jean Joseph Elie: né à Baliracq le 28 décembre 1894, de Pierre et Marie Clau. (*dossier de recrutement militaire introuvable*)
Mort des suites de ses blessures à Rochincourt (Pas-de-Calais), le 26 septembre 1915.

Cazenave Jean Paul Jules: Né le 09/03/1878, de Jean Ulysse et de Marie Puntou. Cultivateur. Service militaire dans les zouaves, en Algérie et au Sahara de janvier à septembre 1900. Participe à l'expédition de Chine de septembre 1900 à septembre 1901. Au retour, termine par un mois en Algérie. Obtient 2 médailles coloniales. Mobilisé le 02/08/1914. Caporal le 01/08/1915. Tué à Souchez (Pas-de-Calais) le 5 octobre 1915, (*1914, d'après le monument aux morts de Baliracq*) sur la déclaration du caporal Louis Marchand et du soldat J.B.Lamarque. 150F ont été versés à sa mère vivant à Baliracq.

Moncade Pierre: né le 30/12/1883, de Jean et Julie Capdeville. Cultivateur à Baliracq, réformé pendant son service militaire. Mobilisé le 02/08/1914. Tué à l'ennemi à Oulches le 12/10/1914. Un secours de 150F est versé à sa veuve résidant à Baliracq.

Lhoste-Mounicou Pierre: né le 26/02/1885 à Garlin de Jean et de Marie Michou.
Cultivateur résidant à Baliracq.
Mobilisé le 12/08/1914.
Disparu le 16/09/1914 au combat de la Ville au Bois.

Cazenave Félix: né le 12 octobre 1878 de Jean-Baptiste et Marguerite Bret.
Cultivateur à Castetpugon.
Service militaire (1899-1902)
Mobilisé le 2 août 1914.
Tué au combat d'Ablain Saint-Nazaire le 26 décembre 1914.
Témoins: le sergent Rétif et le caporal Saulnier.
Un secours de 150F a été versé à sa veuve.

Lafourcade Mazérolles Pierre: né le 15/12/1884 de Jean et Marie Séré Pilhou.
Garçon de ferme à Castetpugon.
Campagne d'Algérie de 1905 à 1907.
Mobilisé le 02/08/1914.
Tué au combat de la Vallée Foulon le 25/01/1915.
Secours de 150F versé à sa veuve résidant à Baliracq.

Bitailou Bernard: né à Mascaraàs le 01/02/1888, de Jean et Marie Castagnet résidant à Baliracq.
Valet de chambre à Bordeaux.
Service militaire (1909-1911)
Mobilisé le 2 août 1914.
Tué d'une balle, le 16 mars 1915, devant Perthes les Hurlus (Marne).

Roger Sylvain /Julien pour l'état-civil de Baliracq: né le 30/10/1888, de Jean et Marie Florent.
Cultivateur à Baliracq. Service militaire en 1909/1910.
Tué à l'ennemi le 22 mai 1915 à Notre-Dame de Lorette, sur la déclaration des soldats Georges Delanotte et Marcel Michelot.

Sarraillé Justin: né le 15 mars 1894 de Jérôme et de Maria Peyrou.
Garçon de salle à Blaye en Gironde.
Incorporé le 13 septembre 1914.
Disparu le 16 juin 1915 devant Arras.

Sarraillé Pierre: né le 20 janvier 1886, de Jérôme et Marie Peyrou. Cultivateur.
Service militaire en 1907/1909.
Mobilisé dans l'infanterie le 4 août 1914.
Disparu à l'ennemi au combat de Crémery, le 28 mars 1914. Présumé prisonnier.
Décédé le 24 juillet 1918, à Crémery, d'après le dossier militaire.
Déclaré décédé le 26 mars 1918 par le tribunal de Pau.

Tué le 14 mars 1918, d'après l'inscription sur le monument de Baliracq.

Mirande Pascal Albert: né le 04/04/1888 de Pierre Marcellin et Marie Manaud.
Service militaire en 1909-1911.
Mobilisé le 03/08/1914. Caporal le 05/03/1915.
Blessé le 15/05/1915 et évacué sur l'hôpital de Beaufort (Maine et Loire.)
Reparti le 27/09/1915. Sergent le 25/04/1917.
2 citations "gradé énergique à l'assaut des tranchées ennemies..."
Tué à l'ennemi devant Lucre (Belgique) le 24/04/1918.

Phesans Jean: tué le 28 juillet 1918. Il était né à Miramont (40).

Sansous Paul: né le 13/04/1879, de Jean et Monségu Jeanne.
Jeunesse à Bordeaux puis valet de chambre à Berck (Pas-de-Calais.)
Campagne contre l'Allemagne du 05/08/1914 au 28/07/1918.
Blessé le 18/09/1917 (cote 344) par éclats d'obus à la jambe droite.
Et le 28/07/1918 aux environs de Plessier.
Décédé dans l'ambulance des suites de ses blessures, le 28 juillet 1918.

Borié-Mariné Paul Jean Cyr: né le 24/12/1896, de Jean et Anne Péré.
Employé d'épicerie à Bordeaux, avant son incorporation le 09/04/1915.
Passe au 34ème R.I. le 09/12/1915.
Tué à l'ennemi le 31 juillet 1918 au combat du Bois Meunière.
Un secours de 150F a été versé à son père.

Borié Célestin: né le 12 juin 1898 de Jean et Marie Roumigué. Cultivateur.
Incorporé le 2 mai 1917.
Aux Armées le 17 octobre 1917.
Tué devant l'ennemi près de Cramailles (Aisne), le 1er août 1918.

Phesans-Tiraulhère Vincent: Né à Garlin le 19 juillet 1888, de Barthélémy et Despèrès
Laconstance Anne. Cultivateur résidant à Baliracq.
Service militaire au 18ème de Pau. (1909/1911).
Mobilisé en août 1914.
Cité à l'ordre du régiment le 3 janvier 1918:
"Au Front depuis le début de la campagne. A pris part aux combats de la Marne, de Verdun, de Craonne et s'y est conduit en brave." Croix de Guerre avec étoile de bronze.
Evacué blessé le 16 septembre 1918, devant Allemant (Aisne).
Décédé le 17 septembre 1918.

Florence Osmin Alexis: né le 15/06/1881 à Baliracq *mais ne figurant pas sur le monument aux morts*, de Xavier et Marguerite Lespourcy.
En 1903, réformé temporaire pour imminence tuberculeuse.
Mobilisé dans l'Infanterie en août 1914.
Disparu à Rochincourt, le 9 mai 1915.

Blessés à la Grande Guerre.

Florence Baptiste: né le 28/06/1879 de Xavier et Marguerite Lespourcy.
Dispensé lors du conseil de révision pour "frère au service".
Mobilisé du 04/08/1914 au 18/08/1917.
Blessé le 14/09/1916 par l'explosion d'une grenade. Séquelles et pension de 25 %.
Cité comme excellent soldat.

Herrère Sylvain: né le 26/07/1879, de Bernard et Marie Balentin.
Service dans l'infanterie à Pau.
Mobilisé le 02/08/1914.
Blessé par arme à feu, à la main gauche, à La Creute, le 25/01/1915. Pension de 30%.
Réformé le 24/12/1915.

Lalanne Jean: né le 23/05/1874 de Pierre et Jeanne Claverie.
Service militaire (1895-1897)

Condamné en 1898 pour tapage nocturne à Pau.

Mobilisé du 14/08/1914 au 07/02/1919.

Blessé au combat de Bully, le 21/06/1915. Eclat d'obus au poignet droit. Pas de pension.

Bégué Jean: né le 12/07/1883, de Jean et Jeanne Marie Lalanne.

Coiffeur ambulant sans domicile fixe, à Toulouse lors de la mobilisation.

Arrivé le 12 aux Armées et blessé le 24/08/1914, dans la Meuse par un éclat d'obus dans le crâne, avec perte de substance. Séquelles graves: hémiparésie gauche et crises d'épilepsie.

Pension de 50 puis 65%. Décédé à Tarbes le 02/07/1933.

Croix de guerre avec palme et médaille militaire.

Bégué Jean-Paul: né le 25/10/1884 de Jacques et Jeanne Célestine Lahon.

Epicier à Baliracq.

Service militaire en 1905/1906.

Aux armées du 11/08/1914 au 23/01/1919.

Blessé le 18/10/1917 à Ostel (Aisne) par éclat d'obus. Pas de pension mentionnée.

En 1924, il habite rue d'Ornano à Bordeaux.

Biau-Guilhembet Louis: né le 04/08/1887, de Pierre et Lassègues Magdeleine.

Service militaire en 1908/1910.

Mobilisé du 03/08/1914 au 26/07/1916.

2 fois blessé par éclat d'obus, d'abord le 30/08/1914, puis plus gravement à Craonne le 26/01/1915 avec plaies multiples. Pension de 20%.

Larroudé Jean: né le 11/11/1885, de Henri et Catherine Bedout.

Cultivateur à Tadousse lors de son service militaire (1906-1908).

Mobilisé le 04/08/1914.

Blessé par une balle dans le mollet le 23/07/1917. Evacué.

Reparti le 29/09/1917. Evacué le 17/07/1918 pour blessure ancienne.

Au dépôt le 06/12/1918. Se retire à Lamayou avec une pension de 10%.

Manaud Pierre Sylvain: né le 08/10/1891 de Pierre et Marie Sansous.

Incorporé le 01/12/1912.

Caporal le 22/09/1914.

Blessé le 10/01/1915 aux avant-postes devant Perthes les Hurlus.

Blessé le 13/07/1917 au plateau de Vaublere. Bras fracturé par balle.

Citation le 10/11/1917 puis médaille militaire.

Se retire à Baliracq avec pension de 60 puis 70%.

Pédibat Gabriel: né le 13/12/1893, à Baliracq où son père Joseph est instituteur.

Déclaré soutien de famille le 05/01/1914. Sa mère, veuve, habite alors à Séby.

Mobilisé en août 1914.

Blessé par une balle dans la jambe droite au combat de la Ville au Bois le 17/09/1914.

Versé au 8ème régiment de Génie le 12/11/1914. Pension de 10%, passée à 20% après la guerre.

S'installe à Tarbes où il décède le 22/04/1938.

Michou Pierre Marcellin: né à Boueilh, le 10/01/1885, de Pierre et Françoise Sarraute.

Cultivateur avant son service militaire (1906-1908).

Mobilisé dans l'Infanterie au 18ème de Pau, en août 1914.

Blessé à Douaumont le 26 mai 1916 par un éclat d'obus dans l'oreille droite.

Perte de l'audition, paralysie faciale et carie du rocher, avec suppuration persistante.

Malgré ces graves séquelles, il resta auxiliaire au 18ème R.I. et obtint une pension de 20%.

Il se retira probablement chez sa tante mariée à Baliracq et on eut pitié de lui:

Pierre Cazenave se souvient de ce blessé de la Grande Guerre que la mairie avait promu "mande-coumu" ou garde-champêtre. Il était absolument illettré. Il utilisait sa seule mémoire quand il distribuait les convocations et autres papiers officiels.

Cassoulong Pierre (dit Jacques): Né le 09/10/1885 de Pierre et Jeanne Monségu.
Service militaire (1906-1908) au 6ème bataillon de Chasseurs à pied..
Mobilisé en 14 au 18ème R.I.
Blessé le 03/09/1915 par l'éclatement d'une torpille. Perforation du tympan.
Blessé par éclats d'obus aux jambes et à la main gauche. Evacué le 25 janvier 1916.
Reparti aux armées le 1er juillet 1916.
Cité à l'ordre du régiment le 30/10/1918: *"Très bon soldat. A assuré le ravitaillement de sa section dans des conditions particulièrement difficiles malgré de forts barrages de l'artillerie ennemie."*
Croix de Guerre avec étoile de bronze. Décoré de Médaille militaire, en 1940, alors qu'il était maire.

Revenus indemnes de la Grande Guerre.

Abadie Pierre: Né le 29/11/1870. Fils de Vincent et de Anne Larriau.
Domestique. Service auxiliaire pour défaut de taille, dans les Zouaves et reste (?) en Algérie.
Ne se présente pas à la visite médicale du 09/10/1914.
Mais on le récupère. Sert contre l'Allemagne comme territorial du 15/05/1916 au 27 juin 1917.
Renvoyé dans la ferme La Sénia (Oran) à cette date.
Abadie Pierre Xavier: Né le 01/03/1872, de Marcelin et de Marceline Saint-Jean.
Scieur de long à Ponson Debat, puis Barbotan. Fait son service dans le Génie comme sapeur mineur. Effectue 7 mois en 1895 à Madagascar.
Réintégré dans l'armée du 11/11/1914 au 03/01/1919.
Biau-Guilhembet Jean: né le 22/09/1881, de Pierre et Magdeleine Lassègues.
Soldat en 1904-1905. Services auxiliaires. Aucune mention de la guerre de 14-18.
Décède à Riscle le 22/02/1926.
Dubos Jean: Né le 21/04/1872, de Marie Dubos et de père inconnu.
Domestique à Bordeaux. Mobilisé du 02/12/1914 au 22/06/1918.
Dispensé à cette date comme soutien de famille.
Larrieu Lalanne Etienne: Né le 26/02/1870 de Raymond et de Marie Bergé.
Service militaire en 1891/1892. Cultivateur à Conchez puis Mont.
Territorial du 31/03/1915 au 10/12/1918.
Lasserre Pierre: Né le 07/04/1872, de Simon et Catherine Grané.
Laboureur à Lasserre.
Mobilisé dans le Génie du 02/08/1914 au 28/12/1918. Se retire à Oursbellile. (65)
Manutines Victor Alphonse: Né le 25/12/1870 de André et Angélique Poueységu.
Engagé volontaire pour 5 ans. Service au Tonkin.
Versé dans l'artillerie du 15/04/1915 au 19/03/1917.
A bourlingué toute sa vie. 10 adresses dont l'Angleterre.
Manutines Philippe: né le 09/08/1878. Frère du précédent.
Engagé pour 4 ans à Rochefort le 28/01/1899.
Guerre du Tonkin en 1900 et expédition en Chine jusqu'en 1902.
Fait carrière en Indochine.
Finit surveillant à Pnomh Penh puis au Laos.
Démobilisé le 27/12/1920. Adresse de 1905 à Paris.
Manutines Jean-Baptiste: né le 11/02/1875. Frère des précédents.
Domestique à Paris. Exempté pour mauvaises dents.
Mobilisé puis réformé en 1914.
(L'un des 2 Manutines "qui avait gagné des sous en Indochine" acheta pour ses vieux jours la grande maison Broca à Castetpugon. Michel Cassagnau enfant assista à la crémaillère.)

Monségu-Boucahort Charles: né le 13/11/1897, de Pierre et Marie-Louise Castets.
Incorporé le 28/08/1916.
A combattu dans l'Infanterie et les Tirailleurs.
Démobilisé le 11/11/1919.
Rappelé le 20/02/1940. Sans affectation au dépôt d'infanterie.

Monségu Charles Casimir: né le 13/06/1898 de Jacques et Maria Castets.
Engagé volontaire pour la durée de la guerre, dans l'Artillerie lourde.
Incorporé le 03/01/1917 au 110ème d'Artillerie lourde.
Passe au 13ème escadron du TRAIN le 09/06/1919.
Résidait à Gerderest en 1939.

Monségu Pierre: né le 22/11/1899. Frère du précédent.
Incorporé le 20 avril 1918. Aux Armées le 08/09/1918.
Renvoyé dans ses foyers le 23 juillet 1921. Rappelé le 30 août 1939.

Sansous Charles: né le 13/04/1872, de Jean et Jeanne Boucahort Monségu.
Laboureur. Effectue son service chez les Dragons comme cavalier de remonte.
Territorial du 18/01/1915 au 23/01/1919.

Mirande Pierre Paul: né le 14/09/1879, de Pierre et de Marie Manaud.
Service militaire (1900-1903).
Aux armées du 04/08/1914 au 23/02/1919.

Pédeboscq Jean: né le 18/07/1877 de Louis et Marie Pédebocq.
Cordonnier à Baliracq lors de son départ au service militaire en Algérie du 24/11/1898 au 25/10/1901.
Mobilisé en 1914. Versé du 18.R.I au TRAIN.
Affecté aux services auxiliaires pour faiblesse.
Plusieurs adresses successives à Bordeaux.

Peyré Denis: né le 13/08/1878, de Jean et Marie Dugrabé.
Cultivateur à Lannecaube affecté aux services auxiliaires pour varices volumineuses (en 1915)
Classé non disponible en 1912 comme cantonnier à Baliracq.

Peyré Bernard: Frère du précédent, né le 03/11/1894. Agriculteur à Lannecaube.
Ajourné début 14 pour faiblesse.
Bon pour le service en octobre 1914.
Affecté spécial aux chemins de fer à Bordeaux.
Affecté aux Armées de mai 1915 à septembre 1919.
2 citations. Croix de Guerre avec 2 étoiles de bronze.
Résidait à Bordeaux en 1927, dans la Seine en 1936.

Bauch Daniel: Né le 30/09/1881 de Victor et Catherine Beaumont. Cultivateur placé en "services auxiliaires pour faiblesse".
Infirmier de 1915 à 1917. Décède à Baliracq le 26/04/1926.

Cazenave Pierre dit Joannès: Né le 10/08/1878, de Marcelin et Marceline Saint-Jean.
Scieur de long à son départ au service militaire (1900/1902)
8 adresses successives en France.
Guerre dans l'Artillerie, du 09/08/1914 au 31/01/1919.
Dernière adresse: Paris, rue Henri Martin.

Drouilhet Simon Paul: né le 20/08/1876, de Jean et Anne Robert.
Cultivateur à Baliracq pour son service militaire (1898/1900.)
Rappelé le 08/08/1914 jusqu'au 27/01/1919.
1 citation. Croix de guerre étoile de bronze.
Se retire à Barcelonne (32).

Florence Jean: né le 15/09/1875, de Xavier et Marguerite Lespourcy.

Laboureur à Baliracq, réformé: "mauvaises dents".

Mobilisé du 31/12/1915 au 04/04/1919.

Se retire à Diusse chez Ducastaing.

Florence Jacques: Frère du précédent, né le 28/07/1877. Cultivateur.

Service militaire dans les Chasseurs d'Afrique. (1898-1901)

Condamné à 50F d'amende en 1909 pour chasse en temps prohibé. Amnistié en 1925.

Mobilisé dans les Hussards du 07/08/1914 au 11/02/1919.

Lescribaa Marcelin: né le 10/08/1882, de Jean et Marie-Jeanne Dugrabé.

Mobilisé en 1914 mais réformé pour endocardite.

Lasserre Pierre Paul: né le 20/02/1882 de Pierre et Marthe Sénéchal.

Scieur/agriculteur au château de la Carrière (33)

Exempté pour bégaiement.

Détaché chez exploitant forestier à Donzacq (40).

Laffargue Marcelin: né le 25/10/1881 de Barthélémy et Catherine Lanne. Cultivateur.

Mobilisé le 12/08/1914. Armée d'Orient à partir du 16/03/1917.

Démobilisé le 18/02/1919.

Roger Justin: né le 20/11/1882 de Jean et de Marie Florent.

Meunier à Baliracq.

A servi dans les Chasseurs puis dans les Hussards.

Campagne d'Algérie du 29/11/1903 au 24/03/1905.

Contre l'Allemagne du 04/08/1914 au 11/11/1918. Médaille de la Victoire.

Roger Sylvain: né le 30/12/1885 de Jean et Marie Florent.

Meunier puis boulanger à Mont-de-Marsan, 22, rue de la Croix-blanche.

Exempté pour perte de l'oeil droit.

Mobilisé en 1918 et versé dans le 3ème groupe d'aviation.

Baudreille Pierre: né le 09/11/1891 de Jean et Marie Florence.

Résidait à L'Hôpital (32) avant son service militaire (1912-1914).

Cuirassier, de la Mobilisation au 19/08/1919.

Une citation et la Croix de Guerre avec étoile d'argent.

Dernière adresse: Maison Tailleur à Saint-Jean-Poutge.

Baudreille Osmin: Frère du précédent, né le 01/11/1893. Cultivateur à Portet.

Incorporé le 06/12/1913 à Port-Vendres. Débarqué à Alger le 08/12/1913.

19ème régiment du Génie à Hussein Dey.

Retour en France le 07/08/1914.

Contre l'Allemagne jusqu'à l'armistice. Brigadier le 12/10/1915.

1 citation. Croix de Guerre avec étoile de bronze.

Démobilisé le 31/08/1919.

Clair-Guilhembet Jean: né le 19/11/1883.

Dispensé de service militaire (aîné d'orphelins) Habite alors à Taron.

Aux armées du 02/09/1914 au 11/11/1918.

A obtenu l'Insigne de guerre italien le 03/03/1918.

Se retire à Paris rue de Rivoli.

Cazenave Pierre Marc: né le 04/11/1886 de Pierre et Jeanne Monségu.

Engagé volontaire le 23/11/1914. Affecté spécial à la police de Paris.

Déserteur le 05/09/1909, alors qu'il venait d'être cité le 06/01/1909 pour "aide à agents de police assaillis par des malfaiteurs."

Rentré volontairement le 05/08/1914. Aux armées jusqu'au 26/03/1919.

Cité le 19 mars 1917 pour avoir "*conduit sa section à l'assaut d'une façon merveilleuse...*"

Se retire à Paris où il décède le 7 mars 1928.

Moncade Pierre Paul: né le 29/04/1889 de Jean et Julie Capdeville.
Réformé le 17/12/1914 (juste après la mort de son frère)
Rappelé en 1917 mais versé dans les services auxiliaires pour mauvais état général et troubles cardiaques.

Castets Pierre Brigitte: né le 07/10/1896 de Pierre et Joséphine Cazenave.

Agriculteur à Garlin en 1914.

Ajourné en 1915 pour faiblesse.

Incorporé le 29/04/1918 et affecté spécial à Orléans, dans les chemins de fer où il semble faire carrière après la guerre. Domicilié à Bordeaux en 1927, Bayonne en 1933, dans la Seine en 1936.

Prisonniers de guerre.

Coussié Raymond: né le 26/02/1881 , de Marguerite Coussié et de père inconnu.

Réformé pour troubles fonctionnels du coeur.

Epicier 8, rue du Bac à Paris lors de la Mobilisation.

Disparu le 21/01/1917 à La Creute. Prisonnier de guerre à Limburg jusqu'au 12/12/1918.

Bauch Auguste: né le 15/06/1884 de Jean Victor et Catherine Baumont.

Maître d'études à Beaumont de Lomagne.

Service militaire à partir de 1905. Rengagé plusieurs fois.

Promu sergent major le 1/10/1914.

Disparu le 22 mars 1918. Rapatrié le 17/01/1919.

Habite à Chartres quand il est promu sous-lieutenant de réserve le 20/01/1923.

Florence Jean: né le 05/03/1890, de Ulysse et Marguerite Lespourcy.

Service militaire de 1911 à 1913.

Mobilisé le 3/08/1915. En captivité jusqu'au 19/01/1919.

S'est installé à Beaumarchais (32)

Cazenave Jean Henri: né le 04/08/1898 de Pierre et Anne Drouilhet.

Incorporé le 2 mai 1918. Versé au 131ème R.I. le 30 mars 1918.

Disparu le 15/07/1918 à Varennes. Interné à Giessen.

Rapatrié le 06/01/1919. Réincorporé dans l'Infanterie.

Renvoyé dans ses foyers le 14 juin 1920.

Rappelé le 12/02/1940. Affecté au Bataillon de l'Air n°136 le 20 mai 1940.

Lanne Jean: né à Mascaraàs le 03/09/1881 de Léon et Marie Tricolet.

Service militaire (1902-1905). Cultivateur à Baliracq.

En sursis d'appel pour battages du 2 août au 16 septembre 1914.

Mobilisé à Bayonne, puis versé au 18ème R.I. de Pau le 02/10/1914.

Disparu à La Creute le 25/01/1915. Prisonnier en Allemagne jusqu'au 18/12/1918.

Bilan humain de 14-18 pour Baliracq: 68 mobilisés dont 18 tués, 11 blessés et 5 prisonniers.

La seconde Guerre Mondiale.

Quand Pierre Cazenave m'a communiqué la liste des combattants, j'ai été étonné par leur petit nombre. Pourtant, tous ceux qui avaient l'âge y sont allés. L'explication est simple: La guerre de 14 avait anéanti toute une génération de Baliracquois et fermé trop de maisons.

Quand je lui ai fait remarquer qu'il avait oublié de mentionner les hommes partis aux Chantiers de Jeunesse, il m'a répondu: "*C'est normal: un seul Baliracquois faisait partie de la classe 41. C'était Jean Mirande, et il s'est fait coincer par le S.T.O.*"

Baliracquois mobilisés en 1939: Joseph Bobbie, Léopold Castets, Henri Cazenave, Albert Sansous, Charles et Henri Honoré, André Piraube, Georges et Jean-Marie Bitaillou, Jean Miqueu, Raymond Duclos, Gérard Hourugou, Pierre et Charles Monségu, Jules Bibé, Joseph Cazenave, Roger et André Bayle, Roger Dubayle.

Parmi eux, Georges Bitaillou et Jean Miqueu ont passé 5 ans en captivité en Allemagne.

Le seul blessé grave a été Charles Honoré.

Affaires militaires anciennes et anecdotiques.

La Garde Nationale de Baliracq.

Les gardes nationales sans armes furent instituées dans les communes de France à la suite de la Révolution de 1830. Il est amusant de remarquer qu'à Baliracq, comme à Castetpugon, le maire désigna son fils comme chef de cette espèce de milice sans armes. Mais à Castetpugon, Cassagnau n'était que caporal de sa garde de 80 hommes alors que l'état-major de celle de Baliracq était impressionnant. Manaud commandant, Borié lieutenant, Borié cadet et Pédeboscq sous-lieutenants, Claverie Bille sergent-major, Larriau sergent fourrier.

Etre officier de la Garde Nationale donnait aussi le droit de voter aux municipales, tout comme les contribuables qui payaient plus de 10F d'impôt annuel, l'équivalent de 3 journées de travail, d'après Pierre Cazenave.

Le 22 mai 1848, cette garde nationale prête serment aux lois de la nouvelle et éphémère République, mais J.B.Manaud s'est rétrogradé... Capitaine!

Par le décret du 22/10/1870, on reparle une dernière fois de cette garde nationale que l'on a songé à activer lors de la défaite des armées de métier: "*Les dépenses de l'habillement, de l'équipement et de la solde de la garde nationale mobilisable sont à la charge des communes et doivent être réparties dans la proportion du principal des 4 contributions directes*".

Le 13 novembre 1870, cette dépense est évaluée à 761F 76c, et comme les fonds disponibles de la commune s'élèvent à 356F seulement, le conseil convoque les plus forts imposés pour décider d'une imposition supplémentaire. Un seul se présente ... pour protester. Le maire estime que les autres absences sont autant de protestations. (*Garde nationale et dette militaire passent probablement à la corbeille de l'Histoire, car on n'en parlera plus dorénavant*).

Le drapeau national.

Le 16 décembre 1848, Baliracq réclame le drapeau national que le nouveau gouvernement envisage de fournir gratuitement aux communes volontaires. Pour éviter des frais de port, on suggère au préfet d'organiser une commande groupée disponible à Pau.

Affaires religieuses.

La tourmente révolutionnaire.

Vers 1930, l'érudit béarnais et abbé Jean Annat a mis la main sur des fiches très détaillées, réalisées en cachette par 2 abbés, secrétaires de Mgr De Noé, évêque de Lescar, expulsé au début de la Révolution. Il les a rassemblées en un long recueil "Le clergé dans l'évêché de Lescar pendant la Révolution" (A.D.64 U 1022). L'article "Baliracq" est particulièrement bien renseigné (pages 125/126/127).

Le curé en poste à Baliracq en 1789 est Jean Négrié. Il est né le 4 mars 1721 à Pau.

Ayant refusé de prêter serment à la Constitution, il est obligé de s'exiler en Espagne, comme une majorité de curés béarnais. Ses biens sont confisqués et inventoriés le 27 novembre 1793.

Les curés constitutionnels deviennent des fonctionnaires et la perspective d'un traitement déclenche beaucoup de vocations! *"après son départ, sa paroisse fut envahie par Lacoste"* un Capucin du monastère de Garlin qui se faisait appeler Père Laurent de Pouey. (Les Capucins s'étaient établis à ce qui devint la maison Baradè, actuellement immeuble communal face aux écoles, pour ramener Garlin au catholicisme, après la Réforme protestante.).

Evidemment, Lacoste prêta serment à la Constitution. On sait le pasteur qu'il fut d'après le témoignage recueilli en 1802 par les deux abbés-secrétaires auprès du curé Négrié, 2 ans après son (leur?) retour d'Espagne.

Négrié était un brave homme et un bon chrétien: il pardonna "l'intrus constitutionnel" et, dans sa bonté, *"il lui fit des offres à sa manière"*, une cohabitation peut-être... Lacoste en profita pour le calomnier auprès du préfet. L'apostat porta son sacrilège jusqu'à demander aux enfants ce que le curé Négrié leur disait *"au sacré tribunal"* (le confessionnal). Mal informé, le préfet fit arrêter Négrié, mais *"ayant été mieux instruit par quelques habitants honnêtes de Baliracq, il révoqua (Lacoste), laissant le respectable Négrié au sein de son troupeau."*

Mais il n'y avait plus de catholiques à son retour et beaucoup d'indifférents.

(commentaires des abbés): *"cette paroisse a été de tous les temps une petite république d'un caractère d'indépendance, en possession d'une entière liberté."* (Il est vrai qu'en 1789, Baliracq n'avait plus de seigneur depuis longtemps.) *"Les meneurs sont des ivrognes ou litigieux, portés à asservir, s'ils l'avaient pu."*

Dès son retour, Négrié a visité l'église. Elle avait été dépouillée des ornements, des vases sacrés et même de la cloche. Tout avait été vendu sauf le tabernacle. Même la patène avait disparu: l'intrus se servait d'une pale(sic) (pelle!) pour donner la communion.

Négrié se procura un calice de fer blanc et un verre de cristal pour ciboire, qu'il recouvrit d'une étoffe de soie. Il bénit ensuite ces vases liturgiques selon le rituel romain.

Ensuite, il rassembla la population et l'exhorta à une confession générale. Il proposa la bénédiction nuptiale à ceux qui s'étaient mariés pendant son absence, après s'être confessés et avoir communie.

"Il n'a obtenu que des murmures et des haines contre lui. Mais il a patienté."

En 1801, le bon curé fit tout ce qu'il put *"pour engager son peuple à faire son devoir paschal. Ce fut sans aucun fruit, à l'exception d'un très petit nombre de femmes."*

En 1801, Baliracq ne comptait donc que des mécréants!

On retrouve le curé Négrié, à l'âge de 86ans en 1806, dans l'état-civil. (**f:681**) En présence de Jean Lescribaà fils, instituteur, ils déclarent le décès de Marie Buchou 74 ans, célibataire, parente du curé et probablement sa gouvernante.

Jean Négrié décède à Baliracq le 3 avril 1810. Il lègue le peu de biens qui lui restent aux pauvres de la commune.

Avec Pierre Cazenave, nous lui devons une fière chandelle: ses actes paroissiaux sont précis, complets, et divinement bien calligraphiés!

L'église de Baliracq.

(source: inventaire topographique du Vic-Bilh)

Construite au sommet de la colline sur une enceinte circulaire, correspondant vraisemblablement à un ancien cimetière fortifié.

Le cartulaire de Saint Vincent de Lucq mentionne l'existence de l'église Saint Félix de Baliracq entre 984 et 996, dédiée à Saint Pierre depuis le 17ème siècle. Les murs ont été datés du 11ème ou du 12ème siècles. C'était donc un édifice roman qui a été remanié plusieurs fois dont la dernière fois à la fin du 19ème.

Sont encore visibles la porte et le bénitier réservés aux Cagots, parias du Moyen-Age que l'on accusait de transmettre la lèpre. Paradoxalement, on les évitait mais on ne pouvait pas se passer d'eux car ils étaient les spécialistes des métiers du bois: charrons, charpentiers,...

Restauration de l'église et de la cloche.

Le 14 août 1853, les élus de la commune se lamentent: La cloche de l'église est fêlée. De toute façon, elle était trop petite et les paroissiens les plus éloignés ne l'entendaient pas! M.Marquehausse, fondeur à Morlaàs, a établi un devis: il faut compter 150F pour refondre la cloche, 175F pour en augmenter la matière de 50 kg et 36F de transport.

Mais, Delestan fondeur à Dax, réaliserait le même travail pour la même somme, avec une augmentation de matière de 65kg, 4 ans de crédit et une garantie de 5 ans. De plus, il fournirait le battant!

Je ne sais pas qui a remporté le marché. *(Il faudrait examiner cette cloche si elle existe encore. L'inventaire du Vic Bilh mentionne une cloche fondue en 1856 et gravée "Dencausse")* Mais, après la livraison, il a fallu rallonger 65F! On n'avait pas prévu les frais de mise en place de la cloche, et le fer d'attache ancien s'était révélé peu fiable et il avait fallu en installer un neuf...

Le 18 décembre 1853, Baliracq sent la bonne aubaine! Le gouvernement vient de débloquer 5 millions de F pour aider les communes à fournir du travail aux pauvres plus ou moins désœuvrés. *(Il me semble que cette subvention était destinée à améliorer le réseau routier secondaire.)*

On remercie aussitôt les autorités: A Baliracq, le travail ne manque pas: il faudrait 600F pour reconstruire le clocher de l'église qui menace ruine, 300F pour refaire la toiture et la voûte qui s'effondrent, 150F pour refaire les 6 croisées et 400F pour la nouvelle cloche que l'on n'a toujours pas payée. *(Elle le sera, à crédit: un échéancier de 4 annuités est établi en février 1854.)*

Un grand merci au Gouvernement qui "*donne du travail à la classe ouvrière!*"

Il est à peu près sûr que la manne n'est pas tombée si facilement du ciel...

Le 11 novembre 1855, le Conseil de Fabrique se plaint au Conseil Municipal *(ce sont les mêmes!)* que l'église est trop petite pour un nombre croissant de paroissiens. Il faudrait créer une travée supplémentaire et profiter de la belle saison. Les plâtres et le nouvel escalier qui mène à la tribune pourraient attendre...On évalue les frais à 2000F, soit 1500F pour les travaux de construction du bas-côté projeté, et 500F pour l'autel en marbre que l'on veut y ériger.

A cet effet, on engage les 800F de dons volontaires que l'on a glanés, les aides en nature proposées par plusieurs propriétaires, mais il va manquer des sous car les finances de la commune sont en mauvais état...

Le clocher de l'église.

Le 15 août 1891, le conseil municipal se réunit à la demande de la Fabrique qui souhaite la construction d'un nouveau clocher.

"Le clocher existant est formé d'un simple mur en pignon s'élevant de 2m environ au-dessus du toit de l'église et percé de trois ouvertures qui reçoivent les cloches ... Ces ouvertures exposées au Couchant permettent à l'eau pluviale de s'infiltrer dans l'église au grand préjudice de la tribune et de la voûte.... Le reste du clocher n'ayant reçu aucune réparation depuis un temps immémorial se trouve dans un état de complet délabrement.

L'ancienne maison d'école, adossée au clocher et, actuellement sans affectation, fournirait un emplacement très convenable pour la construction d'un nouveau clocher à base carrée et terminé en pyramide."

Lacabane, (ascendant des Piot) architecte à Garlin a fourni un devis estimatif de 5377F.

Une souscription a permis de lever 1895F. Un anonyme donnerait du bois de charpente d'une valeur de 280F. Les matériaux de démolition de l'école sont estimés à 776F. Il manquerait donc 2072F pour lesquels on sollicite une subvention du Département ou de l'Etat. On demande au préfet l'autorisation d'utiliser pour le clocher les 329F qui étaient prévus pour réparer le toit de l'église.

En 1893, le financement du clocher est bouclé.

Sur un total de 5482F, il reste à combler un petit déficit de 789F.

Les souscriptions volontaires ont donné 1895F.

Les vieux matériaux de démolition de l'école ont rapporté 776F.

La commune a utilisé un excédent de recettes de l'exercice 1892: 520F

"Secours généreusement accordé par le Gouvernement: 1500F".

Mais le nouveau clocher *"n'a encore reçu qu'un faible commencement d'exécution"* et l'architecte Lacabane s'impatiente. Il a établi les plans et devis voici deux ans et il réclame le premier sou de son travail! Le Conseil reconnaît que M.Lacabane est dans son droit et vote 60F pour les honoraires.

Le 20 septembre 1895, le clocher est en construction. L'architecte et l'entrepreneur Louis Pouey de Castetpugon proposent au conseil de construire l'entablement en pierre plutôt qu'en brique, comme cela était prévu. Evidemment ce petit plus a un prix: 72F. Le maire propose qu'on économise cette somme en reportant l'installation des persiennes sur les ouvertures Nord et Est du beffroi. *(Comme chacun sait, l'entablement est la partie architecturale qui repose sur les piliers, composée de bas en haut par l'architrave, la frise et la corniche.)* Le conseil est unanime pour demander au préfet l'autorisation d'effectuer cette modification par souci "de solidité et d'élégance du clocher."

Le clocher est à peine terminé que de gros travaux s'imposent sur le toit. On avait présenté un projet de restauration s'élevant à 1100F alors que la commune ne dispose que de 537F. Le 27 juin 1897, le verdict tombe: la commission départementale a *"généreusement accordé une subvention de 100F"*. Il manque donc 663F. Le conseil propose donc de réparer seulement le versant sud du toit, *"celui qui est visible de la place de l'église"*.

Mais le 2 janvier 1902, le préfet s'étonne que les 100F de subvention pour réparer le toit de l'église n'aient pas été utilisés. Le conseil -désolé- exprime poliment au préfet, qu'avec 100F seulement, on ne peut se permettre d'engager un tel chantier! On commencera les travaux quand on sera capable de payer l'entrepreneur...

Une délibération du 2 octobre 1910 relance -timidement- le problème de la réfection du toit que l'on désigne maintenant par "restauration du clocher" *(pratiquement neuf!)*. Que faire des fonds qui avaient été rassemblés, puisqu'ils ne suffisent pas pour les travaux envisagés?

Il n'est pas impossible qu'on ait songé à les utiliser (190F) pour construire une salle de mairie, comme semble l'indiquer une délibération du 12 février 1911.

Le clocher de l'église fait reparler de lui le 7 avril 1935: plusieurs poutres sont attaquées par la pourriture et il est urgent de les remplacer. Sarraillé et Florence sont choisis pour suivre les travaux.

Le presbytère.

Dans sa délibération du 15/04/1845, le Conseil municipal demande l'autorisation au préfet d'emprunter 1200F à la Caisse des Dépôts pour restaurer le presbytère. Le préfet donnera son accord le 18/10/1845, à condition que le taux ne dépasse pas 4,5%.

Le devis s'élève à 3505F, et on compte beaucoup sur les dons en nature de matériaux, planches et surtout corvées de transport et de travail. Des allusions indiquent par ailleurs que les travaux seront terminés en 1850.

Le 6 août 1876, le presbytère a vieilli... Il faut réparer le toit, et 3 mois plus tard, c'est le plancher pourri dont se plaint le curé, le 12 novembre 1876.

Le 25 juin 1889, le presbytère a besoin de sérieux travaux. On fait appel, sans adjudication me semble-t-il, à Pédebos de Castetpugon qui présente un devis de 826F.

Plus rien jusqu'aux lois de Séparation des Eglises et de l'Etat...

Le 11 août 1907, en référence à la loi du 2 janvier 1907, le préfet **ordonne** la location du presbytère au desservant de Baliracq, l'abbé Jean Rangotte.

La commune passe un bail de 40F par an, payable par trimestre, pour une durée de 9 ans.

Le locataire s'engage à habiter les lieux loués, à les meubler, à les entretenir puis à les rendre en bon état. Les petites réparations seront à sa charge. A la fin du bail, il ne pourra exciper de la tacite reconduction. En aucun cas, il n'aura le droit de sous-louer le presbytère.

Bizarrement, le 20 février 1908, le préfet autorise le maire à assurer le presbytère contre l'incendie auprès de la compagnie "Le Soleil" dont le représentant est M.Crouzeilles, huissier à Garlin.

A la faveur du remplacement de l'abbé Rangotte par l'abbé Pierre Sens (le dernier curé de Baliracq), le maire Sansous établit un nouveau bail pour le presbytère. Il ressemble beaucoup au précédent, avec quelques changements cependant:

-le bail porte sur 9 ans avec faculté de résiliation triennale des 2 parties.

-Le curé s'engage à payer les contributions du presbytère et les primes d'assurance.

Mais, il est admis à sous-louer.

Le montant du loyer passe de 40F/an à 2F/ trimestre...

A cette époque, quand un maire clérical - comme devait l' être Sansous- "faisait une fleur" au curé, le préfet ne tardait pas à réagir . Ce qui ne fut pas le cas à Baliracq, au vu des délibérations.

Les curés de Baliracq.

(...1743-1747): **Butoy**, curé de Baliracq rédige et signe les premiers actes paroissiaux.

(

1747-1749): Alternance de plusieurs curés, en l'absence de titulaire(?)

Cradey Pierre, curé de Lannecaube.

A.Monségu, prêtre et vicaire.

Clément Sarthou curé. (ces 3 sont issus des notables de Baliracq.)

1749-1791 : **Jean Négrié**. Refuse le serment à la Constitution et émigre en Espagne. (à 71ans!)

1792-1800: Prêtre constitutionnel **Lacoste** ex. **Père Laurent de Pouey** ex Capucin de Garlin.

1800-1810 : **Jean Négrié** revient à Baliracq et y décède le 3 avril 1810, à 90ans.

1812: Jean Pierre Lafargue, "curé de Baliracq" décède le 6 mars 1812 à 75 ans. La légende dit qu'il s'agissait d'un curé jureur qui continua à exercer son ministère en cachette. Le mémoire de l'abbé Annat le confirme: Le curé Laffargue était né au Couchut de Carrère et avait longtemps été curé de Taron. Il avait gardé sa cure en jurant sur la Constitution. Sa situation était devenue difficile au retour des prêtres réfractaires. Il avait probablement trouvé refuge à Baliracq, profitant du grand âge, de la charité puis du décès du curé Négrié.

Abbé Marseillou vers 1850.

Abbé Berger ou Bergen (?) vers 1855.

Abbé Claverie vers 1860.

Abbé Lahourcade: Vers 1880.

Jean Rangotte: (.... -1908)

Pierre Sens: (1908 -1922) Dernier curé de Baliracq, à demeure, au presbytère.

La Fabrique de l'église.

Depuis des époques très reculées,(?) les églises étaient administrées par des conseils de Fabrique composés d'un marguillier et de plusieurs syndics, et ce, jusqu'au 9 décembre 1905.

On retrouve chez les notaires des adjudications de la charge de marguillier, au moins jusqu'en 1789. En général, le marguillier signait les actes paroissiaux avec le curé, parfois le sonneur de cloches, le régent des écoles, rarement avec des témoins qui voulaient montrer qu'ils savaient signer...

Le 2 février 1848, divers particuliers ayant versé 400F à la Fabrique de l'église, le conseil se félicite de la réparation de l'autel.

En 1850, la Fabrique est présidée par Pascal Anselme de Florence qui semble profiter du changement politique dans la commune et en France pour relancer une vieille histoire...

En date du 26/09/1819, M.Négrié, l'ancien curé, avait donné ses biens à la commune et aux pauvres de la paroisse. Il s'agissait apparemment d'une rente à verser à la Fabrique. Or, depuis 1830, la commune ne verse plus rien à la Fabrique qui estime être en droit de lui réclamer 1100F. *Mais entre gens de bonne volonté, on va s'arranger:*

- Il est vrai que la commune a oeuvré activement à restaurer le presbytère.
- Des dons volontaires ont permis de réparer l'armoire de la sacristie, d'acheter des vases sacrés et des ornements.

Donc, on se contentera de 500F que l'on inscrira au budget sous la forme d'une rente annuelle de 53F au profit de la fabrique.

Quant aux pauvres, on leur attribuera le produit de la location de la prairie communale héritée de M.Négrié, soit 35F par an.

Marseillou signe en tant que prêtre desservant.

En 1890, la Fabrique perçoit 104F annuels de la Commune de Baliracq.

Le 18/11/1894, le préfet s'étant étonné de la générosité de la commune pour sa Fabrique ("*elle concourt aux frais du culte alors qu'elle n'y est pas obligée*"), le maire et son conseil justifient les 104F annuels par la rente Négrié et par les maigres ressources de l'association culturelle.

Ponts et chaussées...

En 1846, une voie de grande communication est envisagée entre Monassut et Garlin. Au mois d'août 1846, le conseil municipal de Baliracq se réunit 2 fois pour manifester son "*opposition et résistance*" au tracé projeté, "*trop à l'Est...qui ne servirait qu'à ruiner et écraser Baliracq-Maumusson et Taron*". Cette voie doit passer par la Poutge et on s'engage à favoriser l'acquisition de terrains dans ce secteur. On va nommer deux cantonniers affectés à cette construction et à son entretien. (L'Administration ne plia pas et la route fut construite au pied du coteau, dans la vallée du Léez, à partir de 1883.)

Au début de l'année 1851, le pont qui enjambe le Gabassot s'effondre. D'après la suite des événements, il devait s'agir du pont au fond de la côte de Bile (entre Pourio et Campet). Le préfet accorde un secours immédiat de 50F et des propriétaires font des dons de matériaux pour une valeur de 50F également. Mais Garlin, pourtant riverain comme Baliracq, s'obstine à refuser toute participation. Or, si le pont s'est effondré, c'est parce qu'il avait été construit voici une quinzaine d'années, avec la seule participation de Baliracq. Si Garlin avait participé à sa construction, il aurait été plus solide...

En 1856, le pont n'est pas fini, et ça chicane pour le terrassement des berges: on obtient 30F dans le cadre des ateliers nationaux mis en place par le gouvernement pour occuper les chômeurs.

Et enfin, Garlin desserre les cordons de la bourse et affecte 100F à la régie de construction du pont. On pourra terminer l'ouvrage!

Les côtes de Manautines: En 1865/1866, ça chauffe à nouveau à propos d'un côte limitrophe entre Taron et Baliracq. On a convenu d'y faire des travaux et le préfet a décidé que Taron paierait 40% et Baliracq 60%! Baliracq s'insurge: cette côte est utilisée surtout par les habitants de Taron. Elle serait intéressante, à la rigueur si Garlin la prolongeait en direction de la voie à grande communication n°5 (D42 actuelle). Pour Baliracq, c'est une voie secondaire d'accès à Garlin. De plus, c'est Baliracq qui a fait construire à ses frais le pont maçonné qui lui a coûté plus de 800F il y a quelques années. Donc, Baliracq ne peut s'engager qu'à hauteur de 10% des frais.

Cette fameuse côte a aujourd'hui disparu, remplacée par la côte construite à l'initiative d'Henri Croedey derrière Manautines. L'ancienne "route de Taron", venant de Credey et Florence, prenait la colline et le chemin de poutge à angle droit et plongeait vers le pont de Guilhembèt. On en devine un vestige qui descend du plateau, à pic dans le bois. On comprend que M.Croedey hésitait à y aventurer sa calèche...

Sur le plateau, par temps humide, quand on suit le chemin de crête non goudronné qui relie Castéra à Manautines, on observe "la palagasse": une grande cuvette marécageuse placée sur le plateau. C'est là que passait l'ancienne route. Quand elle a été désaffectée, personne n'a songé à évacuer les eaux du plateau qui s'écoulaient autrefois par les fossés du défunt chemin.

Le 26/10/1868, H.Croedey donne son aval à un **plan prévisionnel de construction et d'entretien** des chemins de la commune, extrêmement détaillé et limpide, portant sur les 10 prochaines années.

Le 22/07/ 1874, le préfet soumet aux communes riveraines le projet de classement de la route n°10 d'Arthez à Diusse en chemin de grande communication. (actuelle D16). C'est une unanime levée de boucliers: "*la réalisation de ce projet est doublement préjudiciable à la grande et à la petite vicinalité qui seraient laissées à l'abandon*". (C'est en quelque sorte le reproche que l'on fait de nos jours à la SNCF, quand on l'accuse de vouloir favoriser le TGV au détriment des lignes secondaires.)

Le conseil demande donc le déclassement de cette route car elle comporte trop de côtes très onéreuses à entretenir qui vont absorber la majeure partie des prestations.

Cet argument est repris dans une délibération de 1904. Le préfet demandant l'avis des communes sur la rectification de la côte de Diusse, le conseil déclare poliment qu'il n'en a rien à faire, le gros problème sur l'axe Arthez -Diusse étant les côtes et plus particulièrement celle de Castetpugon.

Le 15 mars 1883, Croedey et Henri Larroudé vendent de petites parcelles le long du chemin n°11 "*pour construire une lacune (sic)*", à raison de 25F l'are. La dépense s'élève à 558F.

En 1893, à la suite d'un contentieux avec le percepteur, on apprend que Manautines et Larroudé père et fils ont vendu des terrains en 1883 pour l'assiette de ce même chemin n°11, de Monassut à Garlin. Cette route a donc dû être construite entre 1885 et 1890.

Le 3 juin 1923, le conseil décide de construire une nouvelle route en côte: "*Celle-ci commencerait au pied de l'ancienne et aboutirait auprès de la maison Bayle. Mesurant 1500m environ, elle remplacerait l'ancienne de 1000m seulement et serait par conséquent de pente plus douce. Il y aurait avantage, non seulement pour les habitants de Baliracq, mais aussi pour ceux des communes voisines qui ne devraient plus effectuer des détours assez importants...*"

Le 3 mars 1946, le conseil relance le "*projet de révision de la côte de Naba*". Sans suite.

"La passerelle qui faisait communiquer Baliracq et Mascaraàs ayant été emportée par de grosses eaux", un crédit de 200F est voté le 5 octobre 1931 pour acheter un tronc d'arbre et des fournitures. Lanne, Peyré et Campagne sont désignés par leurs collègues du conseil pour surveiller les travaux.

Le 30 janvier 1946, le conseil municipal demande au Conseil Général le classement de la route qui va de Baliracq à Escoubès en "*Chemin de grande communication*."

Ce chemin est d'une grande utilité pour se rendre aux différents marchés. S'il était classé, on pourrait le réparer dans de meilleures conditions et le rendre praticable "*quand la circulation automobile reprendra*."

Le chemin ne fut jamais classé et c'est la commune qui paya le goudronnage de Laffargue dit Peyroutet à l'école en 1953, puis jusqu'à chez Ducouso à Taron en 1962.

Affaires sanitaires et sociales.

La fourrière de Larroujat.

1848: Le conseil municipal prend une délibération pour mettre fin à la divagation des animaux domestiques: les animaux errants seront désormais amenés dans les granges du sieur Jean Manaud 2ème né, dit Larroujat. Celui-ci sera obligé d'en prendre soin et de leur donner à manger dans les deux heures. Le droit d'entrée est fixé à 1F pour les boeufs, chevaux et mulets. Puis il est dégressif suivant la taille. Il n'est que de 5c pour les oies. La pension journalière est ensuite facturée, suivant les catégories, de 1F pour les gros bestiaux jusqu'à 5c pour les brebis et les oies.

Si les animaux ne sont pas réclamés et les sommes payées sous huitaine, les animaux seront vendus. *(au bénéfice de Larroujat? De la commune? On ne précise pas.)*

Pour ceux qui s'étonneraient que les chiens errants ne soient pas mentionnés, cf. "La taxe sur les chiens" dans le mémoire "Carrère".

Le Cimetière.

Le 4 novembre 1855, le préfet remet à l'ordre du jour le décret du 22 prairial An12 et l'ordonnance du 6 décembre 1843: Le cimetière de Baliracq n'est pas aux normes!

Le Conseil le reconnaît volontiers. Il a envisagé son déplacement mais la dépense s'élèverait à 800F pour l'acquisition d'un terrain et la clôture. Et la commune n'a pas de fonds disponibles...

Le 12 février 1882, le conseil reconnaît que le cimetière de Baliracq est *"un peu borné"*, surtout si on applique les normes en vigueur depuis la loi du 28 prairial An12, normes que le préfet vient de rappeler par un récent courrier. La délibération est une suite de calculs savants et très précis qui amènent le conseil à la conclusion qu'il est indispensable d'agrandir le cimetière. On pourrait utiliser à cet effet la parcelle communale n°36, de 7a 36ca. Il suffirait de démolir le mur de clôture existant et de le remonter à 12m de là.

Le 15 mars 1883, le conseil accepte le devis pour la construction du nouveau mur du cimetière: 377F et 20c.

La C.M.U. Impériale.

15 mars 1856: L'Empereur a adressé à tous les maires une missive leur demandant d'organiser, aux frais de la commune, un service de médecine gratuite pour les indigents.

"Le Conseil, après avoir apprécié l'utilité et les avantages de cette institution, regrette de se trouver dans l'impossibilité de disposer de quelque fonds pour cette dépense..." mais... "il se trouve dans la commune un médecin qui a promis et fait publier qu'il donnerait des soins gratuits à tous les indigents..."

Les oeuvres sociales du conseil municipal.

A la fin du 19ème siècle, ce poste budgétaire est vraiment minime: en mai 1894, l'Assistance médicale gratuite est portée à 15F, à prélever sur les 32F du Bureau de Bienfaisance dont on n'entend plus parler.

De plus en plus souvent, le conseil intervient pour demander des dispenses de service militaire pour des conscrits que l'on juge soutiens de famille. A l'approche de la guerre, ces dispenses se raréfient et sont parfois remplacées par une petite aide financière aux familles dont le soutien principal effectue son service militaire.

Peu à peu, au début du siècle, le conseil se voit sollicité pour donner des aides à des vieillards nécessiteux, à des femmes en couches, mais la délibération du 10 mars 1907 montre qu'on

ne se laisse pas aller à la complaisance: le père Manautines ayant réclamé un secours aux vieillards, la réponse du conseil présidé par l'adjoint est cinglante:

On a enquêté, même auprès d'un juge de Paix du Nord, et il s'avère que "*Manautines a six enfants qui lui donnent du secours. C'est l'aveu du père lui-même déclaré dans les auberges*". Après de mûres réflexions, le conseil décide de lui refuser l'aide aux vieillards. "*les dispositions de M.Manautines à se rendre la vie douce et agréable sont connues de toute la population... Il rebute le travail, se trouve heureux chez les débitants de boisson et les restaurants où on le rencontre souvent.*"

Les délibérations "sociales" se multiplient pendant et surtout après la guerre de 14.

En 1921, on institue des primes de natalité favorisant les familles nombreuses qui touchent 50F, plus 25F/enfant au-delà du 4ème.

Le 25 février 1923, le principe d'une allocation journalière aux femmes en couches est adopté, de même qu'une allocation mensuelle aux vieillards nécessiteux.

Il semblerait que dans les années 30, un régime d'assurances sociales se mette en place, régime dont bénéficiaient les seuls salariés. Puisque le préfet intime l'ordre au maire de lui transmettre la liste des salariés de la commune et de leurs employeurs, on peut supposer que ces derniers ne se précipitaient pas pour effectuer leurs déclarations.

Cependant, quand on doit être hospitalisé, ce qui arrive de plus en plus souvent, on fait appel à la solidarité départementale et communale. Pour le cas de Jean Bobbie en 1933, 75% des frais restent à sa charge. Le département prend 20% et la commune 5%.

En 1945, la Sécurité Sociale enlèvera une épine du pied des conseillers, bien qu'ils aient encore quelques années à se prononcer, avant que les régimes d'assurance ne deviennent obligatoires pour tous.

En effet, vers les années 1950, ils doivent encore à se prononcer pour désigner les "économiquement faibles" et leur venir en aide, en cas d'hospitalisation.

Comme un cheveu dans la soupe....

Le divorce à Baliracq:(f:603)

Je croyais que Claracq était une exception avec ses 4 divorces de l'An X...

Baliracq a eu le sien, entre, d'une part, Jacques Baudreuille fils de Thérèse de Mallevirade de Duisse et Jean Baudreuille de Maumusson et d'autre part, Marie Izabé, 4ème née de Sadiracq. C'est Jean Sarraillé, maire de Maumusson qui prononça cet unique divorce, le 12 messidor, en l'An X comme à Claracq, comme si le bruit avait couru dans les campagnes que le consul Bonaparte s'appêtait à restreindre sévèrement le droit à divorcer institué par la première République en 1792!

(f:586) En l'An V, les bans de mariage étaient proclamés "*au pied de l'Arbre de la Liberté.*"

Le règlement sanitaire communal de 1904.

A défaut de l'afficher (?) ou de le faire proclamer par le garde-champêtre (?), le maire de Baliracq a recopié le récent règlement sanitaire communal émanant de la préfecture, dans le registre des délibérations.

Eaux d'alimentation: Les puits seront placés à une distance convenable des fosses à purin ou à fumier, des mares et des fosses d'aisance. Ils seront nettoyés ou comblés si l'autorité sanitaire le juge nécessaire. Le plomb est exclu des réservoirs destinés à l'eau potable.

Le sol des écuries et étables devra être rendu imperméable dans la partie qui reçoit les urines. Celles-ci devront s'écouler dans une rigole ayant une pente suffisante.

Les murs des écuries et étables seront blanchis à la chaux. Elles seront bien aérées.

Les parois des puits surmonteront le sol de 50cm. Ils seront protégés contre toute infiltration d'eau superficielle.

Tout pièce servant à l'habitation de jour ou de nuit sera bien éclairée et ventilée.

Mares: La création de mares ne peut se faire sans autorisation.

Elles seront éloignées des maisons et curées une fois l'an.

Elles seront comblées si elles sont nuisibles à la santé. Il en est de même pour les fossés à eaux stagnantes.

Les routoirs agricoles ne seront jamais près des abreuvoirs ou des lavoirs. (les routoirs ou rouissoirs étaient des installations dans lesquelles on faisait macérer le lin dans l'eau courante pour en extraire les fibres textiles.)

Les cabinets et fosses d'aisance seront à une distance convenable des sources, puits et citernes.

Il est interdit de jeter les animaux morts dans les mares, rivières et réservoirs, les gouffres... et de les enterrer près des puits et des abreuvoirs.

Maladies transmissibles: Il est interdit de déverser aucune déjection (crachats, matières fécales, matières vomies, etc...) provenant d'un malade atteint de maladie transmissible sur les voies publiques ou privées, les cours et jardins, sur les fumiers ou dans les cours d'eau.

Ces matières seront enterrées profondément après avoir été désinfectées à la chaux vive.

Pendant toute la durée d'une maladie transmissible, les objets à usage personnel du malade ou de ceux qui l'assistent ainsi que les objets contaminés ou souillés seront désinfectés avant d'être lavés ou blanchis par immersion pendant 1/4 d'h dans l'eau en ébullition.

Les locaux utilisés par les malades seront désinfectés après la maladie ou le décès.

Quand le malade sera guéri, il ne sortira qu'après avoir pris des précautions convenables de propreté et de désinfection.

Les enfants ne seront admis à l'école qu'après avis favorable du médecin."

La prohibition à Baliracq.

Le conseil municipal se fait l'écho d'une directive préfectorale du 25 juillet 1907, dans une délibération typiquement gasconne, synthèse entre les pressions contradictoires de l'administration prohibitionniste et des producteurs locaux qui n'arrivent pas à vendre leur vin.

"Le conseil municipal demande que l'alcool ne puisse se vendre dans la commune et que les préposés des contributions directes exercent une surveillance rigoureuse sur le transport de l'alcool.

Emu par la mévente des vins, le conseil émet le désir que l'alcool soit réservé presque exclusivement à l'industrie."

Le conseil prend ensuite un arrêté relatif à la police des cabarets et autres lieux publics.

"Considérant que la fréquentation habituelle des cafés, auberges et cabarets, exerce une influence pernicieuse sur l'esprit de la moralité des populations.

Que trop souvent des chefs de famille y consomment en une seule nuit, le salaire de toute une semaine.

Que le séjour trop prolongé dans de tels établissements est la source de scènes tumultueuses qui troublent la tranquillité publique.

Qu'il convient dès lors de remédier à cet état de choses en complétant et coordonnant les dispositions qui ont réglementé depuis quelques années la police des lieux publics.

Arrête,

Art. 1- Quiconque voudra tenir un débit de boissons à consommer sur place, un café ou un billard public, devra en demander l'autorisation au préfet, par une pétition rédigée sur papier timbré.

Cette formalité sera remplie pour les débits de boissons de toute espèce permanents ou momentanés établis à poste fixe, sous tente, ou en plein air, qu'il s'agisse de les créer ou de remplacer un débitant.

Art.2- Les établissements désignés dans l'article 1 doivent être ouverts avant le jour et fermés à 6h du soir sur semaine et à minuit les dimanches et jours fériés.

Art.3- Il est défendu aux débitants de recevoir ou de conserver des consommateurs dans leurs établissements au-delà des heures réglementaires.

Art.4-Il est adjoint à toute personne de se retirer des auberges, cafés, etc... aux heures fixées pour la fermeture sans qu'il soit besoin de les y contraindre ou même de les avertir.

Art.5-Il est adjoint à tout débitant d'avertir immédiatement l'autorité des scènes de désordre qui se passeraient dans leurs établissements, ainsi que du refus qui leur en serait fait de sortir à l'heure réglementaire.

Art.6- Défense est faite à tout débitant de laisser boire jusqu'à l'ivresse les personnes qu'ils recevront dans leurs établissements. En conséquence, lorsqu'il sera constaté qu'un individu est sorti d'un débit en état d'ivresse, le débitant sera traduit devant le tribunal de simple police sans préjudice des mesures administratives qui pourront être prises contre lui.

Art.7- Il est défendu à tout débitant de recevoir et de servir des mineurs de moins de 16 ans.

Art.8- Il est défendu à tout aubergiste, cabaretier, etc... de recevoir ou d'exiger aucun gage ou nantissement pour prix des dépenses de consommation faites dans leurs établissements.

Art.9- Il est défendu à tout débitant de vendre des boissons falsifiées ou frelatées et de déposer ou servir le vin dans des récipients de cuivre de plomb ou de zinc...."

6 ans plus tard, en 1913, le conseil prend un arrêté imposant une distance minimale de 20m entre tout débit de boisson et un édifice public (école, culte, cimetière,...) "*pour ne pas choquer la décence publique, causer des froissements, du scandale ou du trouble.*"

Avant la Guerre, la commune avait 4 auberges: **Bayonnette, Manaud, Herrère et Mirande.**

Un bureau de tabac à Baliracq.

Le 24 juin 1883, Baliracq se plaint que la commune est une des dernières du canton à ne pas disposer d'un bureau de tabac. Or la consommation de tabac est en train de se généraliser et il faut se déplacer à 5 km pour s'en procurer. Les étrangers, de plus en plus nombreux sur "*les nouvelles voies*" sont très demandeurs. De plus, dans un tel commerce, on pourrait se procurer facilement papier à lettres et timbres.

Le 5 novembre 1899, le conseil municipal déclare qu' "*il lui sied bien que Mme Mirande veuille tenir un bureau de tabac.*" Donc, les vœux de la population ont été exaucés...

De la Fête Nationale à la fête locale.

Début juillet 1882, le préfet demande de la solennité pour la fête du 14 juillet.

Baliracq est une des communes les plus pauvres du canton et ne peut dégager le moindre fonds à cet effet. Une longue et larmoyante délibération est biffée, et le conseil vote 12F pour les pauvres de la commune.

Cependant, on a dû faire quelque chose: l'année suivante, Pierre Manaud, propriétaire et aubergiste ayant avancé 10F "pour les illuminations du 14 juillet 1883", le conseil demande au préfet

l'ouverture d'un crédit en sa faveur.

A partir de 1888, tous les ans, une délibération fait écho à la missive du préfet qui demande que l'on fête dignement le 14 juillet. On applaudit le préfet pour cette heureuse initiative et l'on vote systématiquement 10F pour les festivités et les illuminations, *"pour en rehausser l'éclat"*. Dévaluation oblige, après la guerre de 14, cette somme est d'abord multipliée par 10, puis explose quand on l'attribue au comité des fêtes dont je n'ai pas pu déterminer la date de création.

Fin 1931, le maire souhaite que la fête locale *" ait lieu au centre de la commune par convenance pour la majorité des habitants et par simple politesse pour leurs invités. M.le Maire demande au conseil de voter, par assis et debout, une somme de 250F qui sera allouée chaque année aux organisateurs désignés par la jeunesse."* Le vote de ce voeu est acquis par 6voix contre 4.

Le maire ayant réquisitionné la gendarmerie pour la fête locale du 5 juillet 1932, les forces de l'ordre présentent l'ardoise: 47F. Le conseil vote l'indemnité, de justesse, par 6 voix contre 4. Les gendarmes seront donc payés!

Pierre Cazenave raconte que Marcel Laffargue avait ouvert un débit de boissons chez lui, en bas, contre l'avis du maire qui le fit verbaliser le dimanche de la fête puis encore le lendemain.. Le mardi, Laffargue se rendit à Diusse chez M.Ducastaing. Le puissant homme politique local fit "sauter le P.V". Furieux de ce désaveu, Max Croedey démissionna, et, qui plus est, il lui fallut payer la réquisition des gendarmes!

Puis, en haut chez Mirande, on arrêta le débit de boissons. Laffargue déplaça donc son débit, à l'école le dimanche de la fête. Le lundi, la fête se faisait, en bas, chez lui.

La fée électricité.

Le 11mars 1923, on vote 100F pour les premiers frais de constitution d'un syndicat communal d'électrification.

En 1926, le projet est devenu intercommunal. On freine des 4 fers pour limiter la dépense, mais on sent déjà que l'électrification est inéluctable...et qu'il faudra payer. L'administration a déjà imposé un emprunt sur 30 ans et on aimerait limiter l'annuité annuelle à 470F maximum.

Cassoulong et Marcelin Lescriba sont délégués au syndicat intercommunal d'électrification.

Etant donné qu'une délibération est prise le 6 août 1932 pour payer les 850F demandés pour les branchements électriques des bâtiments communaux, on peut en déduire que Baliracq a été électrifié en 1932.

Pour avoir accès à l'électricité, il fallait payer, et une partie de la population continua à s'éclairer à la chandelle. Pierre Cazenave se rappelle l'arrivée de la fée électricité chez Naba, en 1942, pour la naissance de son frère.

Le 13 décembre 1934, le maire informe son conseil qu'il existe des conditions très avantageuses pour obtenir **une cabine téléphonique communale**. Le conseil le charge de s'informer auprès du directeur des Postes pour obtenir le montant des dépenses à engager.

Si on en croit la délibération du 7 avril 1935, les conditions n'étaient pas si avantageuses: 924F, c'était au-dessus des moyens de Baliracq qui abandonna le projet, provisoirement.

Le tram.

Le préfet ayant demandé leur avis aux conseils municipaux du nord du département quant au projet d'extension de la voie ferrée Pau-Oloron, le 8 mai 1870, les conseillers de Baliracq soulignent que *"les avantages ne sauraient être douteux et donnent leur entière adhésion."*

Le 15/11/1874, le préfet soumet le projet de lignes de chemin de fer dont la liaison d'Aire à Pau. Le conseil manifeste son adhésion enthousiaste: le tram sera *"source de richesse pour la région en favorisant l'écoulement des nombreux produits vinicoles."* Baliracq encourage le préfet à accepter la demande de concession que lui ont adressée M.M. Du Lin et Fousset le 28/12/1873.

En 1893, le projet se précise et on demande à toutes les communes de s'engager financièrement en votant 3c additionnels. Avant de prendre une décision, le Conseil aimerait savoir pour quelle durée il s'engage...

...et le maire Jean Sansous va être désavoué à ce sujet par son conseil!

Le 25 mars 1894, *"M.le Maire essaie de faire comprendre au conseil tous les avantages que la construction d'une ligne ferrée Pau-Garlin "* apporterait à notre commune.

Après l'audition de l'exposé, le conseil estime que l'intérêt d'un tel projet est minime pour Baliracq. Il ne refuse pas toute imposition, mais il a besoin d'autres éléments avant de se décider.

Il n'est pas impossible que ce désaveu ait poussé Jean Sansous à démissionner, ce qui expliquerait l'intermède de 2 ans de Bernard Castet au poste de maire.(1894-1896). Mais le registre des délibérations reste muet à ce sujet jusqu'au ...

27 juin 1897: Le conseil unanime rejette le fait d'avoir à payer pour le tram pendant 75ans. Il vote les 3c additionnels d'imposition pour la voie ferrée, pour seulement 4 ans.

Le 3 novembre 1900, le préfet demande l'avis des communes avoisinantes pour déterminer l'emplacement des futures gares, le long de la voie ferrée. Pour Baliracq, une seule gare au bourg de Garlin ne suffit pas. Il faudrait en implanter une à l'embranchement du chemin de Guilhembèt avec la grand-route. *(donc les services administratifs ont suivi l'avis de Baliracq, ou bien, cet avis est-il venu conforter les vœux du maire de Garlin, Jaudet, qui voulait sa gare près de ses propriétés, comme le prétendaient les mauvaises langues du temps jadis.)*

Le 22 juillet 1900, on s'acharne à ne vouloir rien payer pour le tramway, par contre on ne voit aucun inconvénient à ce que la ligne soit prolongée vers Projan et Aire.

La voie ferrée Pau-Garlin est inaugurée le 26 mai 1904.

Le 18 novembre 1906, alors que le tronçon Garlin-Aire est en construction, Baliracq prend une délibération véhémement (et étonnante) exigeant une gare avec abri couvert à l'embranchement de la route de Juillacq et de celle qui descend de Projan, c'est-à-dire à l'emplacement exact de la maison qu'on appelle familièrement "Chez Pompidou". Je serais fort étonné que Baliracq ait eu gain de cause sachant que la gare d'Aurensan est édifiée, non loin du carrefour de Lembeye-Aire, à moins d'un km de chez Pompidou.

Mais le préfet a pris au mot les communes pétitionnaires (dont Baliracq et Castetpugon). D'accord, on fera un abri couvert au fond de Projan, mais il sera à la charge des communes qui l'ont réclamé.

Le 22 mars 1907, Baliracq fait marche arrière: On n'est plus intéressés par cette gare. D'ailleurs, on n'utilise que celle de Ribarrouy...

Les Baliracquais qui ont connu le tram ont aujourd'hui tous disparu, mais je me permets de recopier le témoignage que m'avait confié Augustine Darblade, née Descalès, qui était une des filles du "chef de gare"de Ribarrouy. *"Avec mes soeurs, on aidait parfois Lescribaà de Baliracq (le grand-père Barreyat qui était épicier) à préparer ses caisses de mille oeufs pour Paris! Il les achetait pendant ses tournées dans les fermes. Combien de temps mettait l'oeuf entre la poule et le Parisien? On devait être moins fragile que maintenant!"*

La Poste.

En 1845, le Conseil municipal de Baliracq s'étonne de ne pas être logé à la même enseigne que la commune voisine de Taron qui dispose d'un système de distribution des dépêches.

On reconnaît qu'on est plus petits que Taron, mais nos notables sont très pénalisés par ce manque:

Le percepteur cantonal Crédey subit des retards fâcheux, tout comme Florence capitaine retraité et Marsan (?) propriétaire rentier..

Ce service postal semble être mis en place au début du Second-Empire, car le 12 avril 1868, le conseil doit de prononcer sur le déplacement du bureau de poste qui dessert Baliracq, d'Auriac à Thèze. L'accord est unanime, mais je ne vois pas pourquoi.

50 ans plus tard, en 1895, il semble que le système de distribution du courrier soit bien en place. Baliracq est maintenant desservi par un facteur venant du bureau de Postes de Garlin. Mais le conseil est appelé à délibérer sur un problème purement technique: Le préfet propose que le départ des facteurs du bureau de Garlin s'effectue à 7h au lieu de 6h. Il ne s'agit nullement d'un avantage social réclamé par le personnel, mais d'un moyen pour ne pas rater le courrier de Paris qui transite par Arzacq et arrive à Garlin à 6h 30. Baliracq est unanime pour que le courrier de Paris ne perde pas un jour à la Poste de Garlin...

La destruction des nuisibles.

Cette délibération du 25 février 1923 est la seule référence à la chasse que l'on trouve à Baliracq. Elle institue des primes pour la destruction des nuisibles:

Pies et geais: 1F

Eperviers: 3F.

Renards et fouines: 5F.

On retrouve ces primes dans les communes avoisinantes, à la même époque. La mémoire collective a gardé le souvenir de chasseurs, semi-braconniers qui vivaient du produit de leur chasse, de primes aux nuisibles, de magouilles pour en multiplier le bénéfice...

Une dernière délibération du 7 mars 1949 est prise pour inciter les chasseurs à traquer les nuisibles.

Buses et éperviers adultes: 50F //oisillons:20F.

Pies, geais, corbeaux adultes 30F //oisillons 8F.

De nos jours, une telle délibération déclencherait les foudres médiatiques et conduirait le maire et son conseil... en prison.

Aides diverses.

Au début du siècle, Baliracq a donné 20F pour venir en aide aux sinistrés de Dax. (inondations?)

En 1921, une aide de 25F a été votée au bénéfice du **comice agricole** de Garlin.

En 1921, le conseil vote 20F de subvention aux régions dévastées par la guerre.

Le 07/04/1935, 10F sont votés pour participer à la construction du monument aux rois Pierre 1er et Alexandre 1er de Yougoslavie... (*Alexandre 1er a été assassiné à Marseille en 1934. Louis Barthou fut une victime collatérale de l'attentat*)

Fin 1944, une aide de 500F est accordée à la ville de Sainte-Ménéhould. Il est très probable qu'elle ait servi à l'aménagement de l'immense cimetière militaire.

Baliracq et la France.

Naissance du prince impérial.

Le 15 mars 1856, Baliracq se réjouit de la naissance du prince impérial Eugène en ces termes:

"Sire, un cri d'allégresse a retenti dans toute la France et notre humble campagne est aussi jalouse de déposer aux pieds de votre majesté ses félicitations bien sincères....

Sire, puisse le Ciel en continuant de vous protéger d'une manière sensible, veiller sur ce précieux cadeau que nous entourons ainsi que notre auguste souveraine et votre majesté de notre profond respect. Vos très humbles et obéissants sujets". Ont signé tous les membres du Conseil.

Le Ciel n'écoula pas les édiles de Baliracq puisque le pauvre Prince Eugène fut chassé de France en 1870 avant d'être massacré par les Zoulois en 1879. Mais mon arrière-grand-mère Eugénie Cassagnau, née Dexperts, fut filleule du couple impérial, comme tous les enfants qui naquirent le même jour que le Prince -et il dut y en avoir beaucoup!- Il fallait aussi accepter de se prénommer Eugène ou Eugénie. Le diplôme est encore affiché dans la salle à manger de chez Cassagnau.

L'attentat d'Orsini.

"Sire,

C'est sous le sentiment d'une vive émotion que nous joignons nos vœux à ceux de la France entière, pour remercier la divine providence qui vient de sauver si miraculeusement vos jours et ceux de notre souveraine.

Nous nous associons à ce cri unanime qui retentit de toute part: honte, opprobre, malédiction et juste châtiement ! À ces mains parricides qui se sont élevées contre celui qui fut tout à tour le père et le sauveur du peuple; puisse le ciel qui vous protège d'une manière si visible vous conserver longtemps, pour la gloire et le bonheur de la France.

Le Maire et le Conseil Municipal de la commune de Baliracq-Maumusson déposent, Sire, aux pieds de votre majesté, l'hommage du plus profond respect et du plus entier dévouement.

Vive l'Empereur!

Vive l'Impératrice!

Vive le Prince Impérial!

Baliracq-Maumusson, le 20 janvier 1858."

Tous les membres du Conseil ont signé cette missive adressée à l'empereur qui venait d'échapper le 14 janvier 1858 à l'attentat d'Orsini, nationaliste italien qui reprochait à l'empereur français son soutien à l'indépendance des Etats du Pape, politique qui empêchait l'unité italienne.

L'enthousiasme bonapartiste de H.Croedey et de ses administrés ...

...semble s'effiloche avec les ans et les nouvelles réglementations.

L'instituteur Boudine ne peut se rendre à Pau pour acclamer l'Empereur, car son vieux père demande une présence de tous les instants.

Plus aucune félicitation à l'Empereur, ni aucune initiative patriotique, surtout si elles grèvent les deniers de la commune.

Le 11 août 1858, le préfet ayant demandé une distribution de secours aux indigents, à l'occasion de la Fête de l'Empereur, le conseil déplore de ne pouvoir voter le moindre F, sinon en puisant dans la caisse de Bienfaisance, d'ailleurs bien démunie; mais les conseillers *"s'associent aux sentiments généreux du Gouvernement."* Les bonnes paroles n'ont jamais coûté cher!

La vie municipale tourne surtout autour de la voirie, de l'entretien des édifices communaux, de la gestion de l'école, en 1860 comme en 2015, à Baliracq comme ailleurs, mais parfois cette vie

municipale "s'assoupit": Le 14 août 1864, le maire Croedey dont on sent l'ardeur fléchir, réunit son conseil en session ordinaire, pour lui annoncer... qu' *"il n'y a pas matière à délibération."*

Vive la République!

Le 11 août 1870, H.Croedey, Président du Conseil, proclame:

"... personne n'ignorait que la déchéance de l'Empire était un fait accompli, que la République avait été acclamée par le peuple et que le nouveau gouvernement établi avait proclamé hautement que dans les graves circonstances où se trouvait la France, il avait pris pour devise et pour mission la Défense Nationale. Les membres du conseil municipal expriment d'une voix unanime leur entière adhésion à ce gouvernement dont la noble devise est l'écho de tous les coeurs français, le salut de la patrie. Il fait à son exemple appel au patriotisme de leurs concitoyens qui voudront bien comprendre que l'union seule et le maintien de l'ordre peuvent sauver la France..."

A partir de 1870, le conseil municipal de Baliracq se fait extrêmement discret avec le pouvoir central. Contrairement à d'autres lieux, on ne trouve plus aucune délibération manifestant une opinion politique du Conseil, positive ou négative, à l'égard du Gouvernement ou de la Préfecture..

Les revenus fonciers de Baliracq.

Comme pratiquement toutes les communes du canton, Baliracq n'a jamais eu la chance de disposer d'une réserve foncière, bien commode quand on a des projets immobiliers ou tout simplement, pour vendre ou louer des terrains. La seule parcelle communale provenait du legs du curé Négrié (1819), et encore fallait-il verser le produit de sa location aux pauvres de la commune. Il s'agissait d'une prairie pentue et caillouteuse de moins d'un hectare qui ne déclenchait pas de folles enchères lors de son adjudication. Vers 1850, on avait fait appel aux volontaires pour la défricher et, ainsi, lui donner une meilleure valeur locative. On avait même songé y planter du picapout sur 20 ares pour lui donner une valeur supplémentaire...

Mais, d'une façon récurrente, revenait la délibération "Louage du pré communal".

Le 13 octobre 1901, une nouvelle clause apparaît: l'adjudicataire devra apporter au terrain 2 chars de bon fumier en plus des 20F de "louage" annuel.

En 1905, la veuve Bégué née Lahon, preneuse du pré communal, refuse d'en payer "le louage". On lui résilie donc son bail, et le registre des délibérations devient muet à ce sujet, jusqu'au 1er juin 1924 où le pré communal est loué à Bonaventure Sansous, *"dans les conditions habituelles"*.

Le 28 février 1932, le conseil décide de vendre aux enchères publiques un noyer, des acacias, et les branches d'élagage des platanes de la place.

Quand il était secrétaire de mairie, Pierre Cazenave a établi plusieurs baux du "prat de la commune" au profit d'Adrien Champret.

Le pré communal est ensuite devenu une friche inextricable, encore propriété de la commune en 2015. La matrice cadastrale indique: "Pauvres de la commune."

Les notables de Baliracq et Maumusson.

La famille Monségu-Castéra.

A la lecture du travail des généalogistes et de l'"Armorial de Béarn" d'Armand de Dufau de Maluguer, on est frappé par l'imbrication des familles de hauts notables en Vic-Bilh. Si l'on excepte les De Luppé de Castetpugon originaires du Gers et les du Bourdeau d'Audéjos que l'on retrouve dans le Tursan et la Chalosse, pratiquement tous les autres seigneurs sont cousins et placent leurs cadets ecclésiastiques à la tête des paroisses du Vic-Bilh. En règle générale, l'aîné hérite du fief familial, les cadets devenant officiers dans les armées royales, capitaines dans les Bandes Béarnaises, avocats au Parlement de Navarre ou ecclésiastiques.

C'est le cas des Monségu-Castéra, apparentés avec les De Florence, seigneurs de Maumusson, mais aussi avec les De Benquet de Moncla, les De Bats-Diusse de Mascaraàs, les De Séré de Diusse. Les généalogistes leur trouvent un ancêtre tué à la bataille de Crécy en 1356!

La maison Castéra est la plus ancienne bâtisse de Baliracq puisqu'elle est datée de 1613. Pierre de Monségu Castéra est *"avocat au parlement"* en 1753.

Le 14 juin 1826, Pierre Sempé, notaire royal à Pau se déplace à Castéra, au chevet de Mademoiselle Marie-Anne Monségu de Castéra, propriétaire et rentière à Baliracq.

Elle vend à Adrien Alexandre Etienne de Fieytat sa propriété de Castéra, y compris la métairie, une paire de boeufs, une paire de vaches et tout le matériel agricole, pour la somme de 14000F. L'huissier Tulié de Garlin qui représente l'acheteur, capitaine en garnison à Angers, verse à la venderesse 3310F en espèces métalliques. Le solde sera payé "de jour en jour."

Elle dicte son testament au notaire: elle institue comme légataire universelle Marie-Anne de Monségu (son homonyme et lointaine cousine d'Ascain), ex-épouse de M. Deffez, qui s'occupe de la testatrice depuis 2 ans; à sa charge de payer toute une liste de menues dettes et de petites sommes à d'anciennes personnes de service.

Elle précise que les meubles de Castéra appartenaient déjà à l'acheteur.

Par un troisième acte, la demoiselle Monségu clarifie sa situation par rapport à Maufinet à qui elle avait vendu -en 1821- l'arribère de Castéra (enclos de Pourio/Duviau actuellement). Maufinet avait bien payé 2700F pour les 5ha 51 ares, mais la demoiselle Castéra continue d'en payer les contributions! Maufinet s'engage à régulariser.

La demoiselle ne signe pas *"à cause de la faiblesse de sa vue et de sa main droite."*

Le 4 décembre 1826, Jean Jaudet, négociant de Garlin vend des terres de Mme Deffez à Alexandre Malden de Fieytat, probablement une partie de l'héritage venant de la demoiselle de Castéra.

Adrien, Alexandre, Etienne de Malden de Feytiat (1768-1840).

Ce petit noble, né à Limoges le 18 février 1768, a connu une carrière militaire mouvementée qui l'a mené du château familial de Haute-Vienne à Baliracq où il est décédé le 14 décembre 1840, après en avoir été le maire pendant 3ans.

Son extrait de baptême est impressionnant. Que du beau monde: des chevaliers, un président trésorier de France, des seigneurs de multiples lieux. On a choisi des parrains si prestigieux qu'ils n'ont pu se libérer, et Adrien, Alexandre, Etienne a été porté sur les fonts baptismaux par un valet et une femme de chambre. Son père, messire Etienne, est écuyer et seigneur de Fieytat.

A l'âge de 17 ans, il entre comme sous-lieutenant dans l'Infanterie, au régiment de Conty. Il est lieutenant quand il émigre le 12 juillet 1791. Ils sont 6 frères émigrés, souvent anciens gardes du corps de Louis XVI. Ils combattent contre les armées de la Révolution, de 1792 à 1795 dans différents corps de volontaires nobles .

Le 20 juillet 1795, Adrien Alexandre et son frère Pierre participent à l'expédition de Quiberon destinée à soutenir les Chouans, et échappent miraculeusement au massacre.

Le 15 décembre 1795, Adrien Alexandre intègre l'armée De Condé en qualité de noble à cheval jusqu'au 19 février 1801 où il est licencié (Paix de Lunéville). Pendant cette campagne, il est démonté à "*l'affaire de Staine Stad*", en 1796, et demande à passer dans l'Infanterie, participe volontairement à la fouille des bois où il est atteint d'une balle qui le traverse de l'épaule gauche à l'épaule droite et se loge définitivement sous l'omoplate. Le 26 janvier 1798, il est reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis pour ses actions d'éclat. Il est alors capitaine et son dossier militaire reste muet jusqu'en 1815.

Pendant ces longues années d'exil, les frères De Malden de Fieytat côtoient D'Andoins, beau-frère de Jean Jacques de Florence, et aussi les Monségu d'Ascain quand ils reviennent en France par le Pays Basque, avec les armées de Wellington, au printemps 1814..

Adrien Malden de Feytat reprend du service comme sous-lieutenant provisoire dans la Légion Départementale de la Haute-Vienne, le 6 décembre 1815. Il retrouve son grade de capitaine le 17 juillet 1816. Apparemment, le vieil officier "pantoufle" dans une armée à l'activité réduite. Ses notes annuelles d'inspection révèlent un officier plein de bonne volonté, "*brave et digne militaire*", mais "*faible pour l'instruction*". C'est un "*ancien émigré qui mérite des égards*". En 1825, il n'est pas noté, car il "*était aux eaux*".

Mais Adrien Alexandre ne perd pas son temps. Son amie d'Ascain, Marie-Anne de Monségu, vient accomplir un séjour d'amitié auprès de sa lointaine cousine, la dernière des Monségu-Castéra. Il utilise sa quote-part du "milliard des émigrés", (indemnité de 13 118F!) pour finir de payer Castéra, de reconnaître et de doter sa fille naturelle Elisabeth qu'il mariera avec le vieux capitaine Pascal Anselme De Florence.

Son dernier rapport indique: "*Officier usé par l'âge et les fatigues de la guerre; qui a encore beaucoup de zèle et d'activité, mais qui ne pourrait faire campagne.*"

Le 25 avril 1821, le capitaine Malden de Feytiat avait été reçu Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur. La dernière date qui figure dans le dossier militaire est le 20 février 1833, date possible de sa mise à la retraite.

Le 12 décembre 1840, Adrien Alexandre fait son testament devant Me Toulet, notaire à Garlin. Il institue Casimir Pargade (2ème né) son légataire universel. Les Pargade forment le "gratin" de Garlin à cette époque. Ces gros fonciers possèdent tous les moulins de la région et l'un d'eux a succédé à Philippe Pédemouicq à la mairie du chef-lieu. Casimir Pargade est juge de paix du canton de Garlin en 1855.

Par ce testament, Adrien Alexandre déshérite donc sa descendance du côté de sa fille Elisabeth qu'il a mariée à Pascal Anselme de Florence.

La famille De Florence.

Le 12 février 1765, le seigneur de Maumusson, Jean Jacques de Florence, épouse Suzanne d'Andoins, née à Pau le 7 avril 1742.

Suzanne descend d'une lignée de petits seigneurs, d'avocats au Parlement et d'apothicaires. Son frère Pierre sera maire d'Arthez sous l'Empire. Un autre frère Baptiste servira comme capitaine dans les Royal Dragons.

Jean Jacques a hérité la seigneurie de Maumusson de son oncle Armand de Monségu, curé de Taron. Les Monségu avaient acheté la seigneurie du temps de Louis XIV à **Bertrand de Médrano**, le constructeur du château vers 1640.

En ce 4 mars 2015, nous sommes accueillis chaleureusement par les actuels propriétaires, des Ecossais délicieux qui sont tombés sous le charme du domaine. Pierre nous entraîne vers la porte primitive dont la pierre du linteau indique "BDM 1640" (*Bertrand de Médrano. 1640*). Les cheveux de Madame se hérissent quand Pierre nous raconte que cette porte murée contenait un squelette. Un squelette humain que découvrit le précédent propriétaire quand il effectua de gros travaux de restauration! Pierre a vu ce squelette qui s'est volatilisé sans livrer son secret.

Jean Henri Cazenave -le père de Pierre- enfant de chœur, a servi la messe à un vieux prêtre rattaché au château, ici, dans la chapelle, il y a assez longtemps... Messes privées et squelette ont disparu. Reste une splendide demeure du 17ème siècle, restaurée avec infiniment d'amour, une vaste esplanade au Levant, avec vue imprenable sur les coteaux du Vic-Bilh, la vallée du Lées jusqu'à Barcelonne, et la chaîne des Pyrénées.

Des chevaux se prélassent sur la vaste prairie qui était autrefois découpée par des allées cavalières plantées de charmes, mode du 19ème siècle que l'on retrouvait dans les parcs anglais des châtelains voisins de Castetpugon et de Mascaraàs.

Paschal, Anselme de Florence. (1783-1855)

Né le 19 avril 1783 à Maumusson, fils de Jacques et de Susanne d'Andoins.

Engagé dans la Légion des gardes nationales d'élite le 15 juillet 1807, comme soldat.

Sergent le 1er août 1807! Sous-lieutenant le 10 août 1807!!

Licencié le 19 mai 1810, après un long séjour en Espagne.

9 janvier 1811: Lieutenant dans les gardes nationales d'élite. Capitaine le 30 octobre 1812.

Capitaine au 121ème de Ligne, dans l'Armée d'Espagne (Grande Armée), le 19 juin 1813. Il a donc dû se retrouver en face de son futur beau-père, lors de la retraite du printemps 1814.

Question: A-t-il suivi les armées de Soult jusqu'à Toulouse ou a-t-il rejoint discrètement sa famille quand Wellington le talonnait à Garlin?

En non activité le 31 juillet 1814, *"s'étant retiré dans ses foyers, pour y jouir d'une demi-solde"*. (l'Empereur a abdiqué)

Intègre la Légion départementale des Basses-Pyrénées dès le premier retour de Louis XVIII, sous la pression du colonel comte de Grammont *"...forcé d'obéir dans la crainte de compromettre sa famille qui avait déjà été victime dans la Révolution."*

Volontaire pour se porter contre Buenaparte(*sic*) dès son retour de l'île d'Elbe.

Retourne dans ses foyers pendant les Cent jours.

Réintègre l'Armée et le 13ème régiment d'infanterie légère le 1er avril 1816 comme capitaine.

Son dossier d'inspection révèle un *"bon officier brave et instruit- très bien élevé- Très bons principes d'une famille très respectée dans le pays et ayant toujours eu de bonnes opinions."*

Admis au traitement de réforme de 600F annuels le 29 décembre 1830, pour une durée de 10ans, avec une ancienneté de 22ans et 10mois. (*donc, ses campagnes avec Napoléon ne sont pas prises en compte, au début de la Restauration.*)

Réussit enfin à faire reconnaître 38 années de service, et sa pension est portée à 1632F

annuels, le 23 mars 1838.

(f:68 Bq) Le 27 octobre 1833, ce célibataire endurci finit par épouser à l'âge respectable de 50 ans et 6 mois, Demoiselle Elisabeth de Malden de Feytiat (20 ans et 4 mois), fille naturelle de son collègue (et ancien ennemi) le capitaine Alexandre Etienne Malden de Feytiat. Un contrat est passé devant Me Toulet, notaire à Garlin, le 17/09/1833.

Sont témoins Simon Latisnière, Gabriel Croedey, percepteur du canton de Garlin, et ses frères Germain Florence de Maumusson et Jean Simon Etienne de Mascaraàs.

9 mois plus tard (jour pour jour!) naît demoiselle Marie Victoire Eulalie Florence que l'on mariera à Baliracq le 03/09/1855 **(f:131)**, avec le docteur Prat de Pau, lui-même fils d'avocat, en présence d'Henry Croedey percepteur, Aristide Ferrié notaire à Conchez, Casimir Pargade juge de paix à Garlin et Boudine instituteur. Pascal Anselme vient juste de décéder le 17/08/1855.

Ce couple Prat procréa deux futurs médecins. Mme de Milly qui vécut au château de Luc-Bardès dans les Landes était la descendante de l'un d'eux.

(f:154Bq) Une seconde fille du couple: Marie Victoire Amélie (18ans) épousa François Lacoste (26ans), autre médecin et pharmacien palois, le 10 février 1863. Ces Lacoste étaient des membres éminents de la société paloise. L'un d'eux fut adjoint au maire de Pau et prononça l'éloge funèbre de Monpezat.

Leur descendant direct était M.Minvielle, aujourd'hui disparu, ancien PDG de Rhône Poulenc Italie, fêru de généalogie, qui correspondait souvent avec Pierre Cazenave. Les renseignements sur la famille Florence proviennent de leur collaboration. Des descendants directs vivent de nos jours en Italie.

Le frère aîné, **"le citoyen Pierre Florence natif de Diusse (36 ans)"** épouse Jeanne Arielle de Bats (28 ans) née à Saint-Sever et fille De Hiton, le 7 germinal, An11. **(f:608Bq)**. C'est le fils aîné de Jean Jacques et de Suzanne d'Andoins, le seul à ne pas être né ici. On peut en déduire que les De Florence se sont installés à Maumusson, juste avant la naissance de Pascal Anselme, soit 1782.

Germain Florence (4ème né): Le seul à se dispenser de particule (à une époque, c'était plus prudent). D'après Pierre Cazenave, c'est son père qui l'aurait privé de la particule car il s'était épris d'une paysanne qui habitait non loin de là. Par la même occasion, il l'aurait "viré" du domaine de Maumusson. En 1826, il acheta la maison de Jean Sansot, célibataire, et ancien maire.

Germain, fut maire de Maumusson, en alternance avec Sarrailhé, jusqu'à l'union de 1826. Longtemps et régulièrement réélu conseiller municipal. Présent à toutes les délibérations jusqu'à son décès en 1856.

Son frère aîné Pierre est témoin, le 4 prairial An XIII, au mariage du fossoyeur Jean Bernard Fréchou avec la tisserande Anne Fustaillou.

Un 4ème frère, **Etienne Florence** est présent au mariage. En 1832, il est receveur des impositions du canton de Garlin et réside à Mascaraàs. Il a probablement occupé cette charge entre Jean François et Henri Croedey.

Jean Janvier de Florence décéda à Baliracq en 1790 et son épouse Marguerite d'Andoins en 1823.

Un fils de Germain Florence et Marthe Tucoulou, Bernard Henri né le 29/07/1834, fut tué à Sébastopol, le 2 février 1856 **(f:353)**. 2 mois plus tard, le 26/04/1856, Germain décédait à Baliracq.

La famille Croedey.

Croedey orthographié ainsi par les derniers porteurs du nom s'écrit parfois Craedey, Cradey, Crédey. D'après l'inventaire du Vic-Bilh, c'était la maison Lafon qui portait le nom de Couilletou au 17ème, qui passa par mariage en 1680, de la famille Fourquet à celle de Cradey. Un Cradey avait épousé Anne de Fourquet. Leur fils Etienne de Cradey avait épousé avant 1741 la demoiselle Marie-Jeanne de Lardas, fille de Noble Daniel de Lardas, ancien procureur au Parlement de Navarre, Conseiller du roi et receveur de la dîme de l'évêché de Lescar. C'est peut-être ainsi que les Cradey commencèrent à mettre les mains dans les finances publiques, ce qui leur réussit assez bien au 19ème siècle. Jean de Cradey, descendant des précédents, obtint, en 1722, l'affranchissement de ses biens par le seigneur de Maumusson. Sa puissance financière commençait à porter ses fruits. L'apothéose fut sûrement la construction vers 1840 de la belle demeure et du grand parc arboré. A cette époque, les Cradey gèrent les finances du canton. Le montant de leur contribution personnelle dépasse largement celle de leurs voisins. Ils possèdent plusieurs métairies dont Naba et Pédehourcq. On trouve souvent un ou une Croedey créanciers de la commune. Cette position financière prédominante assoit la notoriété d'Henri Croedey qui sera nommé maire tout jeune, en 1847, et restera aux affaires jusqu'à son décès.

Les Gallié, actuels propriétaires de Crédey, sont les descendants directs d'Henri Croedey.

Moi-même, je suis le descendant direct de Marie-Henriette Credey (née le 15 août 1806), de Maumusson, qui épousa Pierre Sarraute de Coublucq, à Maumusson, le 13 juin 1825. Elle était la fille de Jean-François Credey et de Jeanne D'Auga, du lieu ...d'Auga. En 1825, Jean-François est porté "homme de loi" alors que pendant la Révolution, il était "cultivateur" (métier moins exposé dans les périodes troublées!). Plus tard on le retrouve percepteur du canton de Garlin. Leur fille Jeanne, épousa Dominique Laffargue de Mèracq en 1865. Leur petite-fille Marie Laetitia Laffargue épousa Joseph Duparcq de Poursiugues vers 1895. Leur arrière-petite-fille Joséphine est ma grand-mère maternelle.

La famille Sarthou/ Sartou.

La généalogie des Sarthou a été communiquée à Pierre Cazenave par l'abbé Lafourcade, grand généalogiste béarnais avec lequel il avait sympathisé aux Archives Départementales de Pau.

La famille Sartou est originaire de Baliracq. A l'origine, son nom paraît avoir été "Monségur", mais, propriétaire de la maison Sartou, elle a fini par en prendre le nom, suivant la coutume béarnaise.

En effet, en 1622, nous trouvons un Bernadon de Monségur dit "Sarto" qui marie sa fille Audine avec Abraham de Monicat de Castetpugon. Mais la généalogie des Sartou ne peut être établie avec précision qu'à partir de la fin du XVII.

(I) Jean Sartou: Notaire de Lembeye exerçant à Taron et dans le Sadiraguais. Il avait épousé une Pouey-Gabarra de Castetpugon dont il eut au moins 2 enfants.

a) Jean-Pierre qui suit.

b) Isabelle, mariée le 25 février 1696 à M. Etienne Castéra de Moncla. Elle mourut à Moncla le 9 février 1717, à 45 ans et fut inhumée dans l'église.

(II) Jean-Pierre: docteur en médecine, mort avant 1740. Il avait épousé Jeanne Dugarri de Saint-Loubouer dont il eut:

a) Jean-Pierre qui suit.

b) Clément, prêtre, vicaire de Moncaup en 1752.

c) autre Clément, mort le 12 mai 1749 à Baliracq, à 23 ans.

d) Isabeau, née le 15 mars 1716 à Baliracq, morte à Saint-Castin le 9 juillet 1765. Elle avait épousé le 24 juillet 1751, à Saint-Castin, Pierre Gerberin, maître-chirurgien.

e) Marie ou Jeanne-Marie qui épousa à Pau, le 12 février 1765, Jean Néron, procureur du Sénéchal. Elle mourut à Pau le 5 prairial AnVIII à 75 ans.

(III) Jean-Pierre: docteur en médecine, mort à Baliracq le 24 octobre 1759, à 55 ans.

Il était marié avec Jeanne Laporte de Pau dont le frère, capitaine de vaisseau à Bordeaux, possesseur de biens à Saint-Domingue laissa des sommes importantes à la famille Sartou.

Jeanne Laporte mourut à Baliracq le 28 décembre 1777. Outre plusieurs enfants morts en bas âge, elle avait eu:

a) Jeanne-Marie née à Pau le 5 août 1748 que l'on maria à Pau le 13 février 1765, avec Noble Pierre de Lalanne Casalis de Sévignacq. Elle mourut à Sévignacq le 19 septembre 1807, après s'être séparée de son mari qui menait une vie scandaleuse.

b) Clément (1752-1757) né et décédé à Baliracq.

c) Pierre qui suit.

(IV) Pierre: Probablement né en 1753.

Passa en Amérique en 1775.

Epousa à Ségos le 3 septembre 1791, Marie Vincente Lucy, fille de Bernard Lucy, docteur en médecine, et de Jeanne Laguë. (*la famille Lucy vivait sur le site actuel du restaurant Minvielle de Ségos*). Pierre Sartou décéda le 30 prairial An XI. Il laissait la veuve intraitable qui suit et 4 enfants:

a) Décadine Jeanne Marie qui eut l'affront de commettre à sa mère un **Acte respectueux**.

Le 27 janvier 1820, Jean Manaud, maire de Baliracq, maria Paul Sansous dit Hilhoutou, de Baliracq, avec Decadine Jeanne Marie Sartou (25 ans) qui vit chez son oncle à Viellenave.

L'acte de mariage est tout ce qu'il y a de plus classique, à un détail près: le marié est fils de "*feu Jean Paul Sansous dit Hilhoutou et de feüe Jeanne Hilhoutou*." Il est donc orphelin de simples cultivateurs. Quant à la mariée, elle est fille de "*Feu Monsieur Pierre Sartou et de Dame Vincente Lussi veuve Sartou*". Elle fait donc partie d'une caste supérieure, celle des médecins... et sa mère s'oppose à l'union.

Donc la mariée, pourtant majeure, passe devant le notaire pour lui faire rédiger un acte respectueux. "*...laquelle a dit que ne pouvant obtenir de Dame Lussi veuve Sartou, sa mère, le consentement au mariage, (.....) elle se voit forcée de recourir aux moyens que la loi lui trace pour y parvenir: = en conséquence elle déclare par ce premier et seul acte respectueux, elle supplie humblement la dite Dame Sartou sa mère de lui accorder le dit consentement, attendu que son bonheur en dépend, promettant de s'en rendre digne par l'affection et le respect qu'elle ne cessera d'avoir pour elle: Déclarant la comparante que si, contre son attente, sa mère lui refusait son consentement, elle se verra contrainte de passer outre un mois après la notification d'icelui, attendu sa majorité de 25 ans (.....)*".

Deux jours plus tard, le notaire se rend au domicile de la Dame Veuve Sartou à Baliracq, lui notifie l'acte respectueux en présence de deux témoins (des voisins qui ont dû bien rigoler mais qui n'ont pas eu droit au café). Le notaire précise: "*.. lui avons donné lecture de l'acte ci-dessus, laquelle a répondu qu'elle a des raisons particulières pour s'opposer au mariage de sa fille avec ledit Sansous et de lui refuser son consentement, motif qu'elle déduira en temps et lieu...*"

Deux mois plus tard, le 27/01/1820, la fille passait outre et finalisait la mésalliance. Jean Manaud recopiait l'acte respectueux et l'acte de notification à la suite de l'acte de mariage.

b) Jean-Pierre qui suit.

c) Bernard Vincent qui mourut à Bayonne où il était séminariste, à 27 ans.

d) Jeanne Marie Victoire, morte à 1 an.

(V) Jean-Pierre: Né le 4 nivose an V; mort le 01/01/1871. Directeur des Postes.

Décadine de "l'acte respectueux" eut 2 enfants: L'ancêtre des Sansous, et un qui se maria à Borié dit Péric.

Lors du partage de famille des Sartou, elle n'eut droit qu'à un coin de bois, en face, dans le coteau de Castetpugon; parcelle qui appartient encore en 2015, à la famille de son mari Sansous Hilhoutou.

Ironie de l'histoire familiale des Sartou, c'est la seule parcelle du domaine qui n'a jamais changé de mains depuis 200ans. Le moulin acheté au baron d'Angosse de Castetpugon, fut vendu aux Pargade de Garlin, puis passa aux mains des Roger. Les arribères de Castetpugon (Thierry Laborde actuellement) furent également vendues aux Roger. Les 10 ha de pentes (Bernard Milhé actuellement) et l'arribère attribuée récemment à Franck Saint-Louboué revinrent aux lointains cousins des Sartou, les Mounicat de Castetpugon.

Pierre Laffite dit Monguinet. (1773-1828)

Ce n'était pas un notable à l'origine, mais son histoire n'est pas banale: Pierre Laffite dit Monguinet (de Maumusson) s'est engagé dans les armées de Napoléon et il a participé au moins à une campagne puisqu'il a pu profiter du fameux "Mariage Napoléon".

"Pierre Laffite dit Monguinet, âgé de 36 ans, ex-brigadier des Grenadiers à cheval de la Garde Impériale, membre de la Légion d'Honneur, domicilié à Garlin où il est né le 30 août 1773, fils de Jean Laffite et de Marie Borda," épouse à Garlin "demoiselle Marie Dupouey dite Roumigué âgée de 29 ans, d'état de propriétaire, domiciliée à Garlin, fille de Guillaume Dupouey dit Roumigué, propriétaire à Claracq et de demoiselle Jeanne de Bacarisse" (de Mouhous).

Institué par la loi du 25 mars 1810, le mariage Napoléon récompensa 6000 anciens soldats de la Grande Armée, *"ayant effectué au moins une campagne, avec des filles de leur commune auxquelles il est accordé une dot de 1200F à Paris ou 600F dans le reste de l'Empire"*.

La commission qui entérina le choix de Marie Dupouey dite Roumigué était présidée par le juge de Paix J.B. Sarraute, le maire Philippe Pédemouicq, probablement 2 curés aussi, comme l'exigeait la loi.

Mais l'histoire ne s'arrête pas à cette magouille pour capter 600F de 2 mariés qui étaient nés en réalité à Baliracq et à Claracq. Ils ont ensuite un enfant, Jacques, qui naît le 19 avril 1812 à Baliracq. Le préposé à l'état-civil (Lescribaà) économise de l'encre et note: *"Pierre Monguinet, membre de la Légion d'honneur..."* au lieu de *"Pierre Laffite dit Monguinet..."* Pour la mère, il écrit *"Marie Dupouey- Roumigué"* en oubliant *"dite"*.

38 ans plus tard, en 1850, le sieur Jacques Laffite dit Monguinet, capitaine au 22ème régiment d'infanterie de ligne en garnison à Lorient, se présente devant le tribunal de première instance de ...Dijon! pour faire corriger les mentions inexactes de feu Lescribaà. Le jugement est rendu dans ce sens à Dijon et transcrit sur l'état-civil de Baliracq en 1850. On y apprend également que Pierre (le père) est décédé à Baliracq-Maumusson le 8 août 1828, et Marie (la mère) à Aire le 27 juin 1841.

Autre scandale qu'une lecture pointilleuse de l'état-civil met à jour: le fameux "couple Napoléon" s'était bien gardé de déclarer qu'il avait déjà deux enfants, illégitimes donc: Catherine, née le 4/11/1806, qui se mariera en 1831 avec Lamothe, tisserand à Garlin et Jeanne Lucine née le 13/12/1809, qui épousera le meunier Bernard Dubiau le 03/02/1831. Le capitaine Jacques Laffite dit Monguinet était absent au mariage de ses soeurs, service oblige! (*probablement*)

Les enfants trouvés. (A.D.64. f:508)

"Aujourd'hui onze ventose an sixième de la république une et indivisible (...) par devant moy, Pierre Sartou agent municipal et officier de police (...) Est comparu le citoyen Bernard Desbots, tailleur d'habits (...) lequel a dit qu'aujourd'hui à six heures du matin, allant avec son épouse moudre son grain au moulin de Baliracq il auroit entendu pleurer un enfant le long du chemin contre et derrière une grange ouverte de toutes parts et non habitée qui est près du moulin où s'étant approché il auroit reconnu que le dit enfant se trouvait exposé aux aigreurs de la saison en danger même de périr pourquoi il se hâte de nous en donner avis, pour par nous agir conformément à la loi. Et a signé son dire. Signé à la minute Desbots.

Et par nous sus dit agent municipal et officier de police de la commune de Baliracq en l'absence du juge de Paix de ce canton, retenant acte du dire et avis du citoyen Desbots, me suis de suite rendu dans la grange présitée accompagné du citoyen Bernard Lescribaà que j'ai pris pour greffier, où étant arrivés avons trouvé un petit enfant dans son trousseau exposé sur la terre la tête au nord et les pieds au midy, placé contre le troisième pied droit de ladite grange donnant au Couchant le long du chemin public Et d'après cette découverte avons de suite appelé les voisines, notamment les citoyennes Marie Bégué et Marie Labat pour donner subsistance audit enfant qui paroît en avoir un besoin urgent Et après y avoir pourvu, l'ayant fait dépouiller, avons reconnu un enfant femelle qui nous a paru âgée de trois ou quatre décades auquel nous avons donné le prénom de Jeanne Et ainsy transcrite sur les actes de naissance conformément à la Loi, nota que le dit enfant étoit plié dans une couette d'étoupe garnie en plumes Et dans quatre lambeaux de linge qui paroissent être des débris de chemis de lin Et dans une autre pièce de serge en laine qui paroît être le derrière de la doublure du gilet d'un homme ayant d'ailleurs une chemise et un bonnet à la tette de toile de popeline rayes vertes bleues et blanches garnies d'une faveur rose et d'après ces vérifications faites avons remis le dit enfant entre les mains de la citoyenne Mouniquet de Castetpugon pour le substanter provisoirement avec du lait de chèvre n'ayant aucune nourrice sur le lieu De quoi et du tout avons dressé le présent procès verbal, en double, l'un étant envoyé à l'opital de charité scitué à Pau avec le dit enfant, faute de trouver de nourrice, et l'autre au juge de paix de ce canton pour par luy en agir Conformément à la Loi à Baliracq le sus dit jour mois et an que dessus Signé à la minute Pierre Sartou officier de police Lescribaà greffier.(...)"

(f:519) 2 ans plus tard, le 27 vendémiaire An 8, un autre enfant est trouvé par Pierre Palangue, Pierre Lalanne et Jean Tourtère. Ils se rendent à la mairie de Maumusson avec Jean Tuillat agent municipal de Taron et Anne Ferran sage-femme de Taron pour déclarer à Jean Sarraillé, agent municipal de Maumusson, le bébé d'environ 4 jours qui a été découvert dans la basse-cour de chez Palangue à 3h du matin, et auquel on donne le prénom de Jean.

Le veuvage et la mort des nouveaux-nés.

Quand on parcourt les registres paroissiaux, on est frappé par le nombre d'enfants et surtout de nouveaux-nés qui décèdent. La mort, cela semblait tout à fait normal: que penser de ce Jean Borié, mineur, qui perd sa jeune épouse de Saint-Agnet, en couches, le 29 décembre 1770? Le lendemain, il enterre aussi le bébé. Et le 5 février 1771, il se remarie avec sa voisine Manaut, mineure elle aussi.

Le docteur Sarthou de Baliracq décède à 45ans le 24/10/1759. Quelques jours avant, il avait enterré un premier enfant dans l'église de Baliracq. Quelques jours plus tard, sa veuve fait enterrer deux autres enfants de 2 et 4 ans, "*en l'église des frères capucins de Garlin*". Un rescapé, Clément décède à 25 ans, deux mois avant sa mère Jeanne Laporte.

Autre tragédie au moulin de Baliracq: En 1783 le nouveau "munier" Pierre Daurieis (35 ans) vit dans le péché avec une jeune mineure. Le 13 juin, ils passent devant le curé pour régulariser leur situation. Un enfant naît le 16 août et décède en novembre, quelques jours avant son père!

Les métiers des Baliracquois au temps passé.

Après une longue promenade dans les registres paroissiaux du XVIII et les actes d'état-civil du XIX, je vais essayer de faire l'inventaire des métiers que pratiquaient nos ancêtres voici 150, 200 ou même 250ans.

Les grandes familles: Croedey, De Florence, Monségu-Castéra et Sartou.

Elles évoluaient à la limite de la noblesse rurale et de la bourgeoisie paloise. En règle générale, l'aîné reprenait le domaine, la direction des métairies, ou la fonction qui avait fait la fortune ou la célébrité de la famille: percepteur pour Crédey, médecin pour Sartou.

Les cadets devenaient avocats au Parlement de Navarre, officiers dans l'Armée ou ecclésiastiques, souvent dans les paroisses de l'évêché de Lescar.

Les paysans aisés: Manaud, Sansous-Hilhoutou, Miqueu, Lescriba, Sansot, Cassoulong, Maufinet, Boucahort, Pédelamou, ...

L'aîné reprenait la ferme paternelle. Il était porté "propriétaire". Ses parents le mariaient avec une cadette de même rang social. Les cadets les plus chanceux épousaient une héritière et leur enfants portaient un nom composé. Certains partaient en Amérique ou dans les villes françaises comme valets de chambre, épiciers,...

Le service militaire se décidant par tirage au sort jusqu'en 1905, paysans aisés et fils de grande famille pouvaient y échapper en achetant un remplaçant, en entrant au séminaire pour devenir curés ou à l'Ecole Normale pour se destiner à l'enseignement.

Les petits paysans: pratiquaient sur leur lopin de terre une agriculture de subsistance. Ils étaient souvent portés "Brassier" ou "vigneron" car ils allaient louer leurs bras dans les grandes fermes. Les enfants étaient placés tout jeunes comme vachers, gardeurs d'oies, domestiques... Je n'ai pas trouvé de jeunes Baliracquois qui auraient émigré en Amérique, mais à la Mobilisation de 14, on en trouve un peu partout dans des villes françaises.

Une majorité de jeunes filles sont "tisserandes". C'était avant 1860 et la révolution industrielle qui a remplacé le lin local par les cotonnades industrielles. Il me semble que chacun cultivait son lin, plante très fréquente sur nos coteaux. On le rouissait chez soi: la présence encore très fréquente de peignes à lin dans les greniers en est la preuve. Les femmes et les enfants filaient le lin que l'on confiait ensuite à la tisserande (la tislère en béarnais) qui le transformait en toile.

Les métayers et les meuniers: semblent avoir le même statut social à Baliracq. Ils font partie des nécessiteux qui ont l'école gratuite mais qui n'y vont pas car ils aident leurs parents. La mortalité de leurs enfants est effrayante et ils changent fréquemment de moulin ou de métairie.

Les métiers indispensables: Baliracq dispose à toutes les époques de 2 ou 3 **tailleurs d'habits**, d'autant de **forgerons et de maçons charpentiers**, d'un **charron**, d'un **chaudronnier**, d'un **épicier**, de 3 ou 4 **aubergistes**, d'un **instituteur**, d'un **curé**.

Les soldats: Nulle part ailleurs, je n'ai trouvé, proportionnellement à la population, autant de soldats tués dans les guerres napoléoniennes puis en 1870 et en 14/18. Baliracq semble avoir été un grand pourvoyeur de chair à canon. Par contre, tous les grands officiers du cru sont morts dans leur lit, à des âges avancés...

Le personnel de santé (!) Je n'ai pas trouvé de sage-mère à Baliracq. On faisait venir de Taron ou de Garlin. Baliracq disposait d'une dynastie de **médecins** chez Sartou, mais je ne suis pas sûr qu'ils exerçaient leur talent ici. On faisait plutôt appel au "**maître chirurgien**" (Ancien Régime) ou "**Officier de Santé**"(après la Révolution). A Baliracq, on avait Roger avec ce titre, mais je ne sais pas si c'est lui ou un parent qui acheta le moulin de Sartou.

Il y avait probablement aussi une médecine parallèle à base d'herbes, de prières et de sorts que l'on devine dans ce vieux proverbe très local: "Poumpet, Barou e Pilhou, que son tots sorcièrs o loup-garous"(*Poumpet, Barou et Pilhou sont tous sorcières ou loups-garous.*)

Promenade sur les chemins de Baliracq.

Le chemin départemental n°211. (route Garlin-Monassut) Construit à partir de 1883, donc le plus récent de la commune.

*A gauche après le pont du Gabassot: "**la borde de Castéra**" ou "Pourio". Ancienne métairie de Monségu-Castéra. Appartient aux Duviau qui la tiennent d'Emile Barros époux Sansous.

***A Parzet:** ancienne maison de Jeanne Maurette dont la famille tenait un café à Garlin (site du Théo actuel), propriété en 2015 de la famille de Guy Cazenave.

***Au Crabè:** Propriété actuelle de Anne-Marie et René Bayle. Son nom vient d'un propriétaire du 19ème siècle, Lamarche, qui était chevrier.

***Au Roubèrt:** Propriété de Marcel Piraupe. Au 19ème, c'était les Robert qui y habitaient.

***Le moulin:** daté de 1767. Appartenait aux Sartou qui y logeaient leurs meuniers.(cf. *Notables*) Propriété actuelle de M.Toix.

***A Janticou:** Maison démolie appartenant à Borié Péric. Elle était bâtie près du petit bois qui reste sur la gauche.

***Chez Dréau:** maison récente.

***La borde de Larrougeat:** maison ayant abrité la famille de Jean-Marie Bitaillou. Propriété actuelle de M. et Mme Fernand Piarrou.

***Au Moussou:** 300m plus loin, côté Léés. Actuellement propriété de la descendance Dumartin. Née Peyré, la mère de Jean Dumartin, boulanger à Sadiracq, y vit le jour.

***Au Péric:** maison construite en 1952. Anciennement Borié, actuellement Ducouso.

Le chemin de Castéra ou Coste de Bille.

Il partait à l'origine du pont du Gabassot. Il a été doublé par la D211 jusqu'à Maurette. Il monte à droite. La première maison, à gauche: Poumpet.

***A Poumpet:** Sur ce site habité autrefois par les Bobbie a été construite une maison récente, propriété des Lafiteau.

***Bille.** L'ancienne maison Bille appartenait aux Bille qui étaient boulangers à Garlin. Sur son site a été bâtie la maison de M. Eliceysi.

***Sarrailhé:** Maison disparue. Le dernier Sarrailhé du lieu est décédé en 1912 à Garlin où il est enterré. Son caveau comporte une plaque: "*A Jean Sarrailhé. Ses amis du Mexique.*"

***Suivent trois maisons récentes construites par M.M. **Lechon, Ladebèze et Gayas.**

*De l'autre côté, dans le bois, la maison **Touget** a disparu quand les Touget ont émigré vers Garlin.

***A Lamourous:** En montant, à gauche, une maison appartenait à Bayle qui la vendit à Melle Lacomère et M.Labat. Elle avait appartenu au 19ème siècle à Cézeracq, Inspecteur de l'Enregistrement à Garlin. La rue de Garlin qui part de l'ancienne boucherie Moncassin et se dirige vers l'actuelle Maison de retraite porte le nom de ce M.Cézeracq.

Sur le cadastre napoléonien, tout le quartier est nommé "de Lamourous"

Suivent deux maisons récentes habitées par **M.Cassiau et le couple **Gasparini-Ramon.**

***Au Barou:** (entre Gasparini et Pierru) Cette maison démolie avait appartenu à un Bobbie, officiellement vannier, rendu célèbre par ses "exploits".

Jean Latapy de Garlin racontait qu'un jour, chassant dans le secteur, son chien lança un lièvre qui fut fusillé anonymement du côté du Barou. Latapy se précipita et trouva le Barou "qui n'avait rien vu". Mais le brave chien avait du flair: dressé contre le four, il continuait à donner de la voix... Latapy découvrit "son lièvre" à l'intérieur du four!

Pour pêcher, le Barou avait confectionné un "rappillàs" qui "rappait" vraiment tout, même les canards!

*Maison récente de **M.Pierru.**

*Plus haut, maison démolie ayant appartenu aux **Monségu-Castéra.**

***A Castéra**: Maison la plus ancienne de la commune si l'on en croit une pierre qui indique "1614". Aux XVII et XVIII, elle appartenait aux Monségu-Castéra. La dernière des Castéra la vendit en 1826 à Adrien Alexandre Malden de Feytiat (*cf. Familles*). A sa mort en 1840, cet officier retraité ancien maire de la commune, la légua à Casimir Pargade de Garlin. Au XX, elle appartenait aux Champret. Quand il s'en porta acquéreur, le dentiste Pastinelli y fit d'importants travaux de restauration. Elle passa ensuite à des Anglais, les Tanguy. En 2015, la belle maison Castéra aurait à nouveau changé de mains.

La route continue entre l'ancien chemin de ronde de Castéra et l'à-pic du lac du Gabassot.

***Boucahort**: à 150m sur la gauche. Maison ancienne du XVIII, non datée, qui appartenait à la famille Monségu de Lons. Au XIII, on trouve une Boucahort, marchande des 4 saisons...

***De l'autre côté du chemin, (côté lac) 3 maisons ont disparu. **Nabères, Hilhoutou et Paysa**.

Elles étaient construites sur la commune de Garlin, mais c'est Baliracq qui enregistrait tous les actes d'état-civil concernant leurs habitants qui étaient enterrés à Baliracq.

***La Chinanine**: maison disparue, face aux trois précédentes mais située en Baliracq. Elle appartient aux héritiers Boucahort.

Le chemin n°1, dit de l'Eglise:

Partons du carrefour avec la D211.

***A Peyroutet**: (Monguinet sur le cadastre 1819) Maison ayant appartenu à André Maufinet, puis Vimar, Laffargue. Devenue le restaurant "Chez Clémence" quand Clémence Laffargue épousa Paul Larroudé (1950-2000) environ.

Actuellement propriété de M.Andrieu, menuisier.

A droite, 2 maisons récentes, la première construite par le couple **Matelin-Portalet, la suivante par **M.Sergent, actuel maire de Baliracq**.

***Bayonnette**: Maison disparue, symétrique par rapport à la route de l'actuelle maison de M.Sergent. Il devait y régner une belle activité au XIX puisque Bayonnette le tailleur d'habits y tenait auberge. D'après la rumeur, c'était aussi une maison de rendez-vous. Pierre Cazenave en a eu la confirmation en découvrant dans les actes d'état-civil plusieurs naissances illégitimes dans cette maison, fruits des amours de pauvres filles avec des pères inconnus... , probablement bien connus à l'époque!

***A Maufinet**: Maison non datée habitée par les Laborde.

*Maison bâtie en 1956, ayant appartenu à Léopold Castets, actuellement dans la succession Laborde.

*Au pied de la côte de Naba, dans le virage, un petit chemin partait sur la gauche et menait à une petite maison nommée **A Pilhou** habitée par les Séré. Elle disparut après la mort du gendre Lafourcade, à la guerre de 14.

*Au début de la côte: **Naba**: Ancienne métairie de Croedey, vendue à Pierre Cazenave-Lagrange, le grand-père de Pierre, originaire de Castillon d'Arthez.

Juste en haut de la Côte de Naba, sur la droite, plusieurs masures ont disparu sous les broussailles:

****Biscou** et **Barthou** qui travaillaient le lin.

***A Johanès** l'épicier, où vécut la veuve Bégué qui louait le pré communal tout proche.

****Clau** le charron et **Chin** dont la maison fut vendue au tribunal.

***Sarthou**: Grande maison ancienne non datée où vécurent les Sarthou/Sartou, notables locaux, parfois médecins, propriétaires du moulin. Pierre Sartou fut maire de Baliracq en l'An IV. (*cf: notables*). La maison Sarthou appartient à Mme veuve Lhoeste, née Van Impe.

***Le presbytère**: Daté de 1848. Habité par le desservant jusqu'au départ de l'abbé Sens en 1922.

La commune le vendit à M.Pardaillan, commandant d'aviation qui se tua dans un accident d'avion, en 1977, à Mont-de-Marsan.

***L'église** (*cf: chapitre "L'église"*)

***Cazenave- Puntou**: sur la gauche. Maison disparue dans les années 60.

*Maison récente construite par Jules **Bibé** en 1939.

***Mariné:** (face à la mairie). Maison disparue ayant appartenu à Jean Borié .

*Très ancienne maison **Lescribiaa**, accolée à l'église, qui servit de maison d'école et que la commune fit détruire pour créer la place et y planter des platanes. On agrandit le cimetière avec le jardin de la maison Lescribiaa.

***Pourrière:** Sur la droite, avant l'école-mairie, maison démolie en 1938 par les derniers propriétaires, les frères Muret, scieurs de long landais, passés par Castetpugon. Les mauvaises langues disaient que "La Cabillanne", compagne de l'un des Muret, y exerçait le plus vieux métier du monde.

A Castetpugon, ils étaient célèbres pour être capables de vider un "pichè" de vin (2,5l) sans reprendre leur souffle. Ils finissaient d'équarrir les poutres avec d'immenses haches affûtées comme des rasoirs. Il arriva qu'un des Muret fendit accidentellement une fesse à son frère. Son excuse pleine de compassion fut: "*Batlèu lo ton cuu que'm hasè mancar lo men pic= Ton cul a bien failli me faire rater mon coup de hache.*" En résumé, des êtres sensibles...

****L'Ecole- Mairie:** (cf: l'école de Baliracq.) et son gîte qui abrite des locataires.

***A Pélou:** Maison natale des Bayle ayant appartenu à l'instituteur Simon Latisnière qui y fit classe de 1815 à 1833.

***Lescribiaa:** Maison passée par mariage à un Barreyat, venu de Sévignacq. Ancienne épicerie, bureau de tabac et téléphone public. Propriété de Louis Laffite, succession Barreyat de Garlin.

***Hourtiq:** Ancienne métairie de De Florence ayant appartenu à Catherine Pouban, puis à son petit-fils Henri qui la vendit à Georges Bonicar dit "Lapinette". Lapinette s'assagit probablement à Baliracq, mais à Castetpugon où il fut domestique, c'était le roi du canular.

Actuellement propriété de M.Pierru.

****A Cantou-Broca:** En face de l'allée qui mène à Lamarrigue-Baquè (de Taron); et un peu plus loin du même côté **A Baudreuille**, deux maisons disparues.

Le chemin du Haou:

***A Manaud:** Cette maison fournit 3 maires à Baliracq. Un Mirande de Claracq y vint gendre à la fin du XIX. Il était le petit-fils de Pierre Mirande, officier de Napoléon décoré à Iena, maire de Carrère où il était né, puis de Claracq quand il acheta Bernatorum au viager en 1836. Appartient aux Gastambide (descendance.)

*100m plus loin sur la gauche, maison récente de la famille **Paloumé**.

*100m plus loin, maison récente construite par Dubayle et appartenant à **M.Larroutis**.

***Borié dit Hau:** Maison construite en 1935. Les Borié la vendirent à Baudreuille. Elle passa ensuite à Dubayle. Actuellement les Cabou en sont propriétaires.

***A Bibé:** Cette maison appartient aux Bibé qui descendent par la mère de Germain Florence.(Mme Niquet)

***A Sansot:** Maison datée de 1735. Le dernier Sansot, célibataire, la vendit à M.Brion de Garlin qui la céda à Germain Florence en 1826, quand la famille de ce dernier le chassa du "château", pour cause de mésalliance.

***A Prat:** "Château" de la famille de Florence. (cf: *notables*). Actuellement propriété d'un couple d'Ecoissais.

***Le chemin de Croedey:** mène à une grande maison bourgeoise du XVIII, entourée d'un grand parc arboré. Les Gallié, actuels propriétaires sont les descendants de cette famille de notables, souvent percepteurs du canton de Garlin, après l'avoir été des dîmes de l'évêché de Lescar.

* **A Pédélatou:** Le chemin suivant mène chez **Lamenca**, actuels propriétaires de cette maison ayant appartenu aux Jaudet puis à Marcelin Laffargue , puis aux Cassoulong.

* Prenons le chemin dit de Cassoulong qui mène **A Baraquè**, maison ayant appartenu à Jacques Cassoulong, puis Gérard Hourougou . Emile Cassoulong en est l'actuel propriétaire.

*Face à Cassoulong: *A Tourtère*. Pierre Moncade y vivait avant d'être tué à la guerre. René Gamarde est descendant par alliance de Paul Moncade.

Le chemin de Michou:

*D'abord, une maison récente, propriété de M.*Manino*.

*Puis la maison ancienne mais non datée ayant appartenu à *Xavier Pédehourcq*. Cet homme était né sans jambes mais il exerçait le métier de forgeron, assis sur un billot de bois, devant son enclume.

Il se déplaçait sur un âne et jouait de la clarinette.

Aujourd'hui, sa maison "*A la Sauvagère*" appartient à M. et Mme Caïticoli, domiciliés à Reims.

*Près de là, une maison a disparu, le lieu de naissance de *Bernard Coumayrou*, soldat de la Grande Armée qui fut tué en 1814.

La côte de Larrougeat:

Elle remonte de la D211.

*A mi-côte, une maison ancienne construite probablement par les *Bauch*. Elle appartient actuellement à Maurice Pin.

**A Bourdè*: Cette maison de Félix Cazenave, tué à la guerre de 14, appartient actuellement à son descendant Michel Gamarde.

**A Pitoy*: Maison démolie construite par des Cazenave au XIX, propriété actuelle de Simone Bitailou, épouse Piarrou de Castetpugon. Derrière cette maison, l'entrepreneur et transporteur Chicoula de Sauvagnon avait installé un énorme et bruyant concasseur à cailloux. Les matériaux produits servaient surtout pour la N134, mais Michel Cassagnau en a vu transporter à Castetpugon, sur des camions à fond conique, en 1934, pour empierrer la nouvelle liaison routière entre les 2 départementales, de Bastorre (Daragnez) à Jouandères (golf de Viau).

Le *point tri actuel* est situé près du mur de l'ancienne usine.

**A Larrougeat*: Ancienne maison ayant appartenu aux Manaud, propriété actuelle d'un couple de Belges: Anne Frêche et Bruno Van Bonté.

**A Taris*, anciennement *Herrère*. Maison ancienne restaurée, sur la gauche, un peu retirée.

**Chez Fifi*: Maison récente de Jean-Jacques Laffiteau.

*Tout en haut, au carrefour, la maison *Arros* a disparu. Un Arros de 20 ans, soldat de Napoléon, mourut en 1814, à Bordeaux. Un Arros fut receveur municipal de Baliracq pendant la Révolution. Il était à l'époque propriétaire du terrain qui servit à la construction de l'Ecole/ mairie.

La côte de Pédelamou:

**A Pémoulié*: Ancienne métairie des De Florence de Maumusson. La maison est maintenant démolie, mais le site appartient à une descendante de Germain Florence: Véronique Niquet.

**Pédebos*: Maison aujourd'hui démolie, construite par Pédebos qui participa avec son cousin de Castetpugon à la construction du clocher de l'église de Baliracq (et sûrement aussi de Castetpugon). Sur son livret militaire, il est porté "cordonnier".

**A Pédelamou*: Bel ensemble daté de 1823 ayant appartenu aux Castets puis Monségu, et aujourd'hui à Baylou, toujours dans la descendance.

**A Larché*: Maison démolie ayant appartenu à Marthe Tucoulou, veuve Bergeolis; Elle eut 4 enfants de Germain Florence, avant leur mariage. Elle lui fit perdre sa particule, ce qui ne les empêcha pas d'avoir une très nombreuse descendance, dont Xavier Pédehourcq, le forgeron cul-de-jatte!

Le chemin de l'arribère (de Maumusson):

*La maison récente appartient à *Patrice Bitailou*. Le site a été occupé successivement par Philippe Manautines dit Gigot, Pierre Monségu et Paul Campagne.

*Il reste un bout de grange de l'ancienne maison *Tambourré*.

***A Pédehourcq:** Ancienne métairie de Credey. Originaire de Mascaraas, l'arrière-grand-père de Ludovic Lanne vint s'y installer avant la guerre de 14.

***M. Decou** a bâti sa maison près des ruines d'une maison Coussié.

*Une seconde maison **Coussié** a été restaurée. Elle avait été la propriété du gendarme Coussié qui s'était rendu célèbre en abattant un bandit corse. Pour cet acte de bravoure, il avait obtenu la légion d'Honneur. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, le père Clos-Biau lui avait accordé la main de sa fille alors qu'il avait plus de deux fois son âge... (cf: *instituteur Lespourcy*).

Dans le fond de Maumusson, en se rapprochant de Taron, deux maisons ont complètement disparu: celle de Raymond Lavie dit **Peyroutet, un des premiers maires de Maumusson et celle de Sylvain **Herrère**, grand blessé de la guerre de 14.

Le chemin de Sansous.

***Hilhoutou:** Grande maison rehaussée en 1935, propriété de la descendance Sansous, actuellement inhabitée. Elle a fourni 3 maires à Baliracq dont Albert qui établit un record en restant à ce poste 42 ans, sans interruption, de 1947 à 1989.

Le chemin de Miqueu:

***Au Talhur:** Cette maison qui doit son nom à la présence d'un tailleur d'habits autrefois fut propriété de Gayas, puis d'Honoré qui la vendit à un militaire. Y vécurent également les Bergolis. C'est dans cette maison que naquit l'heureux bénéficiaire du "Mariage Napoléon" Pierre Laffite dit Monguinet

***A Peyré:** Maison natale de Denis Peyré et de la mère de Jean Dumartin. Maison disparue.

***Miqueu:** Famille qui a perduré au cours des siècles à Baliracq. Le second maire de Baliracq était un Miqueu. A la fin du XIX, les Miqueu assuraient beaucoup de charrois avec leurs attelages de boeufs pour approvisionner les chantiers de l'école et probablement d'ailleurs.

Le chemin de Gayas:

***A Beyrie:** Maison disparue, appartenant à Miqueu, où avait vécu Marthe Tucoulou, l'épouse de Germain Florence.

Et maintenant, bonne promenade, ... à pied.

*Les indications dans le texte, par exemple (f: 417 Bq) signifient qu'on peut retrouver ce document par internet sur le site **earchives cg64** en allant à Baliracq /Registres paroissiaux ou état-civil/ fenêtre 417.*

*Les documents marqués **A.D.64** sont consultables uniquement aux Archives départementales à Pau. Une bonne partie des renseignements sur les affaires communales sont extraits des 2 registres de délibérations à partir de 1845, cotés **1D1 et 1D2**.*

Nous avons essayé de rapporter le fruit de toutes nos recherches, mais en aucun cas ce mémoire ne se veut exhaustif: Nous sommes à l'écoute de tout témoignage complémentaire ou contradictoire. Si vous possédez de vieux papiers de famille, surtout, ne les portez pas au "point tri" et pensez à nous! Merci.

Sommaire.

Page 2: Avant-propos. / Le domaine de Valérius.

3- Origine de Baliracq et Maumusson.

4- Les communes voisines / le moulin.

5 et 6- Jurats et maires jusqu'à nos jours.

7 à 10- Résultats des élections municipales de 1848 à 1947.

11- L'école de Baliracq avant 1867.

12- Si on construisait une nouvelle école? (1867-1888)

13et 14- La construction de la nouvelle école. (1889-1890)

15 à 20- Instituteurs et institutrices de 1749 à 1967.

21 à 28- Combattants baliracquois, de Napoléon 1er à 1918.

29- La seconde Guerre Mondiale. // Affaires militaires anciennes et anecdotiques: La garde nationale de Baliracq (1830-1871).

30- Affaires religieuses: la tourmente révolutionnaire.

31- L'église et la cloche.

32- Le clocher de l'église.

33 et 34- Le presbytère et les curés de Baliracq.

35 et 36- Ponts et chaussées et passerelles...

37 et 38- Affaires sanitaires et sociales.

39- Le règlement sanitaire de 1904.

40- La Prohibition à Baliracq (1907). Les auberges. Le bureau de tabac.

41- La fête. La fée électricité. Le téléphone.

42- Le tram.

43- La Poste. La destruction des nuisibles. Subventions diverses.

44- Relations des autorités communales avec le pouvoir central, au XIXème siècle.

45- Le pré communal.

46- Les notables de Baliracq et Maumusson:

 Les Monségu- Castéra.

47- Adrien Alexandre Malden de Fieytat.

48 et 49 La famille De Florence.

50- La famille Croedey.

50 et 51- Les Sarthou.

52- Pierre Laffite dit Monguinet.

53- Les misères de l'ancien temps: enfants trouvés, la mort omni-présente.

54- Métiers du temps passé.

55 à 59- En suivant les chemins: maisons récentes, anciennes, fantômes.

Le 20 mars 2015.